13/17

Saint-Hyacinthe Technopole

CLD Les Maskoutains

PLAN D'ACTION LOCAL
POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

TABLE DES MATIÈRES

/ Rapport 2006 - 2012

01. Déclaration du président et du directeur général 4
02. Rapport de validation et de vérification 5
03. Profil de l'organisme. 8
04. Faits saillants 2006 – 2012 11

/ Plan stratégique 2006-2012

05. Message du président du conseil d'administration . . 16
06. Message du directeur général 18
07. Contexte général 21
08. Révision du plan stratégique 24

/ Performance économique

09. Résultats des activités et retombées économiques . . 32
10. Résultats des mesures d'aide. 41
11. Fonds sous gestion 43
12. Prospection d'investissements étrangers 44

/ Performance sociale

13. Relation avec les partenaires 48
14. Gouvernance. 53
15. Principaux comités internes. 54
16. Organigramme et ressources humaines 57
17. Instruments de gestion 60

/ Performance environnementale

18. Orientations du développement durable dans la région de Saint-Hyacinthe 64
19. Nouvelles normes d'établissement dans les zones indutrielles 66

/ Renseignements supplémentaires

20. Code d'éthique aux administrateurs, dirigeants et employés 72
21. Déclaration de services envers la clientèle 76
22. Liens avec la Cité de la biotechnologie. 78

/ Constats du dernier plan stratégique 2006 – 2012

23. Révision des objectifs stratégiques et résultats obtenus. 82
24. Conclusion et recommandation 84

/ Portrait maskoutain

25. Profil socioéconomique régional 88
26. Profil par municipalité 95
27. La MRC en bref 130

/ Plan stratégique 2013 – 2017

28. Contexte 134
29. Vision 135
30. Fondements 136
31. Consultation et résultats 138
32. Les grandes orientations de développement. 140

/ Partenariat

33. Nouvelle approche collaborative 152

/ Critères de performance

34. Les nouveaux indicateurs de performance. 156
35. Tableau de bord 162
36. Supraindicateurs de performance 165

RAPPORT 2006 - 2012

01. DÉCLARATION DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

02. RAPPORT DE VALIDATION ET DE VÉRIFICATION

03. PROFIL DE L'ORGANISME

04. FAITS SAILLANTS 2006 - 2012

01 DÉCLARATION DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ensemble des informations contenu dans ce document a été compilé par le personnel du Centre local de développement de la MRC Les Maskoutains (CLD Les Maskoutains) et de la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale. Ces informations sont comptabilisées lors de la conclusion des différents mandats des deux organismes et contre-vérifiées lors des visites industrielles annuelles réalisées lors du premier trimestre de chaque année.

Ce rapport du plan stratégique du CLD Les Maskoutains 2006-2012 se veut, pour l'essentiel, un résumé des rapports annuels de l'organisme. Ces données attestent de la réalité du dynamisme de l'industrie maskoutaine et la très forte majorité des projets énoncés dans ce document a fait l'objet d'annonces publiques, d'articles de journaux et de reportages tant à la radio qu'à la télévision locale et nationale. Ainsi, nous déclarons que ce rapport correspond à la situation réelle de notre économie locale et illustre les résultats des actions de notre organisme pour l'exercice 2006-2012.

Claude Bernier

LE PRÉSIDENT,
CLAUDE BERNIER

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
MARIO DE TILLY

02 RAPPORT DE VALIDATION ET DE VÉRIFICATION

Le conseil d'administration du CLD Les Maskoutains et ses comités ont tenu plus d'une centaine de réunions au cours des exercices de 2006 à 2012.

Il a adopté et mis en vigueur, au cours de ces années, plusieurs ententes dont voici quelques exemples.

En 2006, le CLD Les Maskoutains a procédé à la signature d'un projet-pilote par lequel SOLIDEQ offrait l'opportunité à la SOLIDE de la MRC des Maskoutains de lui transférer tous ses actifs et de gérer directement le Fonds.

De plus, le conseil d'administration a entériné plusieurs ententes de partenariat entre le CLD Les Maskoutains et la Fondation de l'entrepreneurship. Plusieurs ententes récurrentes ont également été conclues avec la Fondation de l'entrepreneuriat, puisque le CLD s'est engagé à placer le mentorat d'affaires au cœur de ses activités et d'en faire la promotion auprès de sa clientèle.

Aussi, une entente a été conclue avec la Fédération canadienne des municipalités via le programme « Fonds municipal vert » afin de procéder à une étude de faisabilité concernant le développement de parcs éco-industriels dans notre MRC.

Plusieurs alliances ont été formées avec un autre partenaire de longue date, Emploi-Québec, concernant des programmes de Soutien aux travailleurs autonomes, des coachings en entreprises, des cours de conversation anglaise ainsi que plusieurs autres ententes périodiques.

Les membres ont également adopté différentes politiques au cours de ces années dont, entre autres, la Politique d'investissement commune et le fait de rendre permanent le transfert d'actifs et de passifs de la SOLIDE de la MRC Les Maskoutains en faveur du CLD.

La Politique de commandites a été revue, compte tenu des demandes de contribution de plus en plus nombreuses et importantes.

Tout au long de l'exercice 2006 - 2012, les membres du conseil d'administration ont fait preuve d'assiduité aux rencontres, ce qui me permet de soutenir que l'organisme a obtenu quorum à toutes ses réunions, et qu'en ce sens, aucune mesure disciplinaire ou corrective n'est à envisager auprès de ses membres.

En ce qui concerne les états financiers du CLD Les Maskoutains, l'assemblée générale annuelle des membres mandate une firme de comptables agréés pour des mandats de trois années. Voici les firmes comptables qui ont été mandatées au cours de ces années :

2006 et 2007 :
Evancic Perreault Robertson;

2008, 2009 et 2010 :
Raymond Chabot Grant Thornton;

2011 :
Brodeur Denoncourt Girouard.

2012 :
Thibault Chagnon Gaudreau Ouimet.

La firme comptable a comme responsabilité d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de leur audit. Elle effectue un audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent qu'elle se conforme aux règles de déontologie et qu'elle planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Comité de gestion du Fonds local d'investissement

Le CLD Les Maskoutains est gestionnaire du Fonds FLI-FLS et les membres ont adopté au cours de l'année 2011 la nouvelle composition pour le comité d'investissement commun FLI-FLS. Ce comité est composé d'un représentant de la MRC des Maskoutains, d'un représentant du CLD Les Maskoutains, d'un représentant de la FTQ, d'un représentant des membres investisseurs, d'un représentant de Desjardins, d'un représentant des industriels, d'un représentant des gens d'affaires ainsi que d'un membre coopté.

Le mandat du comité d'investissement du Fonds FLI-FLS est d'analyser les demandes d'investissement qui lui sont soumises en tenant compte de l'essor du développement entrepreneurial de la MRC des Maskoutains et en s'assurant aussi de la pérennité de ses fonds. Il est décisionnel et il octroie les prêts selon les conditions de financement qui sont contenues dans la Politique d'investissement du Fonds établie par le CLD et ses partenaires financiers : le ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ) (jusqu'à l'automne 2012 sous le nom de ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation - MDEIE) et le Fonds de solidarité de la FTQ.

Quelques faits saillants depuis 2006 pour le Fonds local d'investissement

La performance du Fonds local d'investissement fut exceptionnelle en 2006 avec de nouveaux investissements dans les entreprises locales de près de 350 000 $ et des excédents des produits sur les charges de 52 542 $. Il faut mentionner que l'on a recouvré notre provision pour mauvaises créances de 15 000 $ comptabilisée en 2005. Ce montant a diminué nos pertes en capital du même montant. De plus, on remarque un redressement aux états financiers de 2005 de 4 206 $ qui s'explique par la comptabilisation des revenus d'intérêt pour la rendre conforme aux contrats de prêts.

En 2007, nous retrouvions dans nos états financiers les actifs et les passifs du Fonds SOLIDE qui furent cédés au CLD Les Maskoutains le 1er janvier 2007. La performance du Fonds FLI-SOLIDE fut exceptionnelle, mais le portefeuille s'est fragilisé au cours des derniers mois de l'année. À cet effet, le Comité d'investissement commun a recommandé de provisionner les mauvaises créances pour un montant de 77 000 $, diminuant ainsi le rendement du portefeuille.

Pour l'année 2008 les Fonds FLI et SOLIDE ont accusé des pertes qui totalisent 227 720 $ et une provision pour mauvaises créances de 34 933 $. La provision ne constitue pas une perte totale et irrécupérable, mais il s'agit d'un montant basé sur les prévisions et fixé en fonction de l'estimation prudente des pertes qui pourraient être réalisées. Les bons rendements obtenus dans les années précédentes nous ont permis de traverser cette période. La pérennité des fonds n'est aucunement compromise. Il est évident que les placements du Fonds FLI-SOLIDE comprennent un risque de crédit de par la nature et les objectifs mêmes du Fonds. L'impact économique local que va générer le projet est un enjeu fondamental dans l'analyse des dossiers réalisés.

L'année 2009 affiche un bien meilleur résultat qu'en 2008. Le CLD a dégagé, pour les deux Fonds combinés, un surplus de 8 806 $, tout en considérant une provision pour mauvaises créances de 12 697 $.

Au courant de l'année 2010, 535 000 $ de prêts ont été octroyés à des entreprises maskoutaines. De plus, nous avons encaissé plus de 48 000 $ en intérêts versés sur les prêts.

L'année 2011 fut une année exceptionnelle, puisque le CLD a réalisé plus de 980 000 $ de placements dans les entreprises maskoutaines. Des revenus d'intérêt de près de 100 000 $ ont été comptabilisés. Par prudence, une provision pour mauvaises créances de 20 680 $ a été enregistrée. Ce montant a été établi en fonction du risque global du portefeuille.

Finalement, l'année 2012 a été très profitable pour le Fonds FLI-FLS. En effet, il a généré des revenus d'intérêt de 147 603 $ et un bénéfice net de 121 896 $ pour l'exercice. Au cours de l'année, le comité FLI-FLS a approuvé 5 projets pour un apport total de 855 000 $. De ce montant, 755 000 $ étaient déjà déboursés au 31 décembre 2012.

Le CLD Les Maskoutains maintient des systèmes de contrôle interne administratifs et comptables conçus pour fournir un niveau acceptable d'assurance que l'information financière est pertinente, fiable et exacte.

Le trésorier,

ALAIN LECLERC

03 PROFIL DE L'ORGANISME

Statut juridique

Le CLD Les Maskoutains est un organisme à but non lucratif (Loi sur les compagnies du Québec – Partie III (L.R.Q., C.-38)) .

Gouvernance

L'organisme est administré par un conseil d'administration composé de 24 membres élus par des collèges électoraux selon la répartition suivante :

- Municipal;
- Industriel et commercial;
- Autres intervenants économiques;
- Institutionnel;
- Économie sociale.

Le secteur *municipal* détient six (6) sièges sur le conseil d'administration et six (6) voix au conseil d'administration de la Corporation :

- La MRC constitue l'un des deux collèges électoraux du secteur municipal. Elle nomme trois (3) représentants parmi les maires élus siégeant à la table des maires; Le préfet siège d'office et doit obligatoirement représenter l'un des trois (3) sièges;
- La Ville de Saint-Hyacinthe constitue le deuxième collège électoral du secteur municipal. Elle nomme trois (3) représentants parmi les élus siégeant au conseil de ville de Saint-Hyacinthe. Le maire siège d'office et doit obligatoirement représenter l'un des trois (3) sièges;
- Dans le cas où le maire de Saint-Hyacinthe serait également préfet de la MRC, il siégera à titre de maire de la ville de Saint-Hyacinthe. Par mesure d'exception, le préfet suppléant siégera en remplacement du préfet.

Le secteur *industriel et commercial* détient six (6) sièges et six (6) voix au conseil d'administration de la Corporation :

- Le collège électoral du secteur industriel nomme quatre (4) représentants;
- Le collège électoral du secteur commercial nomme deux (2) représentants.

Le secteur *autres intervenants économiques* détient cinq (5) sièges et cinq (5) voix au conseil d'administration :

- Le collège électoral du secteur coopératif nomme un (1) représentant;
- Le collège électoral du secteur touristique nomme un (1) représentant;
- Le collège électoral du secteur agricole nomme un (1) représentant;
- Le collège électoral des institutions financières nomme un (1) représentant;
- Le collège électoral du secteur de la culture nomme un (1) représentant.

Le secteur *institutionnel* détient trois (3) sièges et trois (3) voix au conseil d'administration :

- Le collège électoral de l'éducation nomme (2) représentants;
- Le collège électoral de la santé nomme un (1) représentant pour le collège électoral du Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska.

Le secteur *économie sociale* détient quatre (4) sièges sur le conseil d'administration et quatre (4) voix au conseil d'administration de la Corporation :

- Le collège électoral du secteur communautaire nomme un (1) représentant;
- Le collège électoral du milieu des travailleurs nomme un (1) représentant;
- Le collège électoral de la condition féminine nomme une (1) représentante;
- Le collège électoral de groupe de jeunes nomme un (1) représentant. Le représentant du groupe de jeunes devra être âgé entre 18 et 35 ans (inclusivement) et être réputé travailler à plein temps pour un organisme pourvoyeur de services à la clientèle « jeunesse ». Les représentants du secteur « institutionnel » ne sont pas admissibles à ce poste.

Le conseil d'administration compte aussi neuf (9) membres observateurs :

- Député de Verchères à l'Assemblée nationale;
- Député de Johnson à l'Assemblée nationale;
- Député de Nicolet-Bécancour à l'Assemblée nationale;
- Député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale;
- Député d'Iberville à l'Assemblée nationale;
- Député de Richelieu à l'Assemblée nationale;
- Direction générale du CLD Les Maskoutains;
- Représentant du Centre local d'emploi;
- Représentant du ministère des Finances et de l'Économie.

L'organisme confie sa gestion à la direction générale qui est en reddition de comptes avec le conseil d'administration. Voici le schéma de gouvernance de l'organisme :

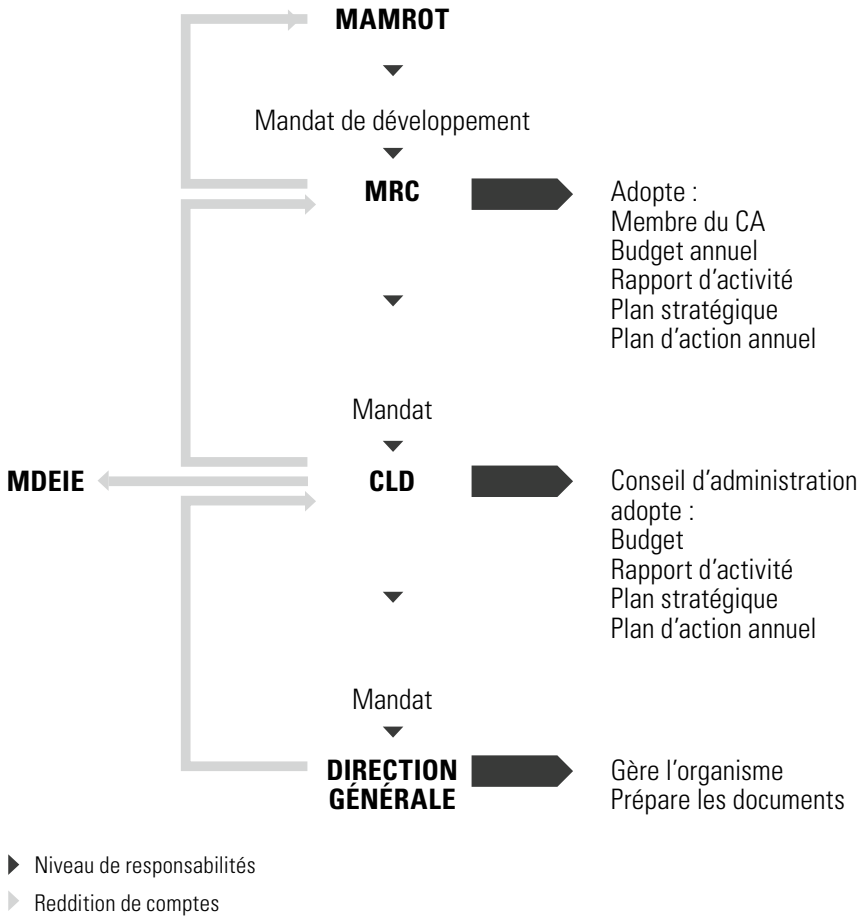

L'organisme doit tenir au moins six rencontres régulières du conseil d'administration et six rencontres régulières du comité exécutif. Il doit également tenir une assemblée générale annuelle au moins 90 jours suivant la fin de son exercice financier. Il tient également une assemblée publique tous les ans.

Fondements de l'organisme

En vertu de l'article 90 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), les MRC peuvent prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur leur territoire.

En vertu de l'article 91 de cette même loi, la MRC doit confier, à un organisme formé en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies qu'elle désignera sous l'appellation de CLD, le mandat d'offrir des services de première ligne aux entreprises, d'élaborer et de mettre en œuvre le plan d'action local pour l'économie et l'emploi, d'élaborer un plan stratégique de développement de l'entrepreneuriat ainsi que de l'entrepreneuriat en économie sociale et finalement d'agir en tant qu'organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi du territoire.

04 FAITS SAILLANTS 2006 – 2012

1 172
projets industriels réalisés
pour une valeur de
1,3 G$
qui ont contribué à la création de
3 291 nouveaux emplois

Investissements étrangers
94 projets
370,1 M$ d'investissements
959 emplois

Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité
42 projets financés
via 3,9 M$ en prêts et équité
pour des investissements
totalisant 71,5 M$

Jeunes promoteurs
44 projets démarrés
319 000 $ d'aides directes
accordées pour des investissements
totaux de 24,5 M$
et la création de 163 emplois

24 bourses d'études
pour des étudiants performants
totalisant 30 000 $

Mesure d'aide aux projets structurants
6 interventions pour
180 000 $ d'aides financières
pour des investissements générés
de 1,3 M$ et la création
et le maintien de 350 emplois

Projets ruraux via le Pacte rural
92 projets financés
2,2 M$ d'aides accordées
pour des investissements ruraux
totalisant plus de 8,8 M$

Soutien aux travailleurs autonomes
153 projets démarrés
8 019 semaines de contribution
pour une valeur de 2,8 M$

11 bourses à la relève agricole
accordées pour un total
de 110 000 $

Développement endogène

Plus de 1 067 projets industriels qui ont généré 2 432 emplois et des investissements de 1 123,2 M$

Depuis 2010, plus de 40 projets agricoles représentant des investissements de **43,7 M$** répartis dans 16 municipalités

Villes monoindustrielles et territoires en difficulté

3 projets financés par le MAMROT pour un total de 116 500 $ en subventions et 4 projets industriels pour 147 203 $ en subventions

Développement de l'économie sociale

13 projets financés pour 211 740 $ d'aides accordées, des investissements générés de 3 263 857 $ et 37 emplois créés

Création de **105** nouvelles unités de production industrielle qui ont généré **859** nouveaux emplois directs et **158,7 M$** en investissements

11 projets FCJE pour 149 000 $

d'aides accordées ayant permis la création de 24 emplois et 553 642 $ en investissements

Sommaire de l'activité manufacturière de la MRC des Maskoutains

Dans le contexte mondial actuel où nous observons un recul marqué de l'activité manufacturière dans tous les pays occidentaux, et plus particulièrement au Canada et aux États-Unis, Saint-Hyacinthe et la communauté maskoutaine font bonne figure.

1992/
La MRC des Maskoutains compte 313 entreprises manufacturières qui génèrent 9 153 emplois;

2012/
La MRC des Maskoutains compte désormais 365 entreprises manufacturières qui génèrent 12 854 emplois;

soit :
Un gain de 52 entreprises (+16,6 %);
Un ajout de 3 701 emplois (+40,4 %).

PLAN STRATÉGIQUE 2006 - 2012

05. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

06. MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

07. CONTEXTE GÉNÉRAL

08. RÉVISION DU PLAN STRATÉGIQUE

05 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le développement économique :

Un réel investissement pour notre milieu

Meilleur parc technologique en émergence au monde, championne canadienne du dynamisme entrepreneurial, équipe de développement économique de l'année au Québec : la Grande région de Saint-Hyacinthe ne cesse d'être reconnue en ce qui concerne le développement de son économie, de son noyau industriel et de la fibre entrepreneuriale de sa population.

Au cours des dernières années, plusieurs projets d'investissements ont été annoncés et les mises en chantier ont atteint un niveau presque record dans nos parcs industriels. Les investisseurs étrangers sont nombreux à miser sur notre région pour le développement de leurs projets d'affaires et nos industries continuent de croître grâce au dynamisme de leurs dirigeants et employés. Si bien que Saint-Hyacinthe poursuit l'une des plus importantes périodes de croissance de son histoire.

En effet, depuis la réalisation du dernier Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALEE), en 2006, la région a atteint ses objectifs de développement malgré le contexte économique difficile et a reçu des investissements industriels dépassant 1,2 milliard de dollars et maintenu son niveau d'emplois.

Mais il ne faut pas se le cacher, les capitaux sont de plus en plus mobiles et la compétition pour attirer de nouveaux investissements est de plus en plus globale et agressive. Pour éviter l'effritement de notre pouvoir d'attraction et de notre niveau d'investissement, nous devrons faire preuve d'audace, d'originalité, mais surtout de conviction dans nos efforts.

Le développement de notre économie et de nos entreprises doit devenir, plus que jamais, un objectif partagé de l'ensemble de notre milieu. En premier lieu, les élus municipaux et nos décideurs publics doivent devenir des acteurs « stratèges » en supportant le succès des projets d'affaires sur leur territoire et en devenant les principaux mobilisateurs en faveur des grandes initiatives vouées à notre développement. Ceci doit devenir une obsession, car c'est d'abord et avant tout par la création de richesse et d'emplois que nous pourrons devenir un milieu de vie attractif et améliorer notre qualité de vie locale.

Et s'investir dans notre développement économique c'est payant ! Les ressources financières, mais aussi l'énergie que nous y consacrons sont un véritable investissement dont les

retombées peuvent être considérables. À titre d'exemple, la Cité de la biotechnologie créée depuis moins de 10 ans et dont les premières opérations immobilières sont encore plus récentes, n'a nécessité pratiquement aucun financement public et génère déjà des investissements moyens de 45 M$ par année et des revenus de taxes annuels de plus de 200 000 $. Ce montant passera même à plus de 500 000 $ dès 2014. Son effet global sur notre économie, selon l'Institut de la statistique du Québec, est de plus de 420 M$ par année et elle détient déjà des actifs réalisables de plus de 15 M$.

Ainsi, le choix fait par notre région de miser sur nos forces, d'oser l'audace et de favoriser l'éclosion de l'industrie innovante porte fruit aujourd'hui. Se consacrer au développement économique est un investissement et non un coût et la meilleure façon de créer la richesse fiscale et sociale qui nous permettra de nous doter d'infrastructures utiles et d'un milieu de vie agréable. C'est le virage que ce plan d'action propose, celui d'une nouvelle façon d'entrevoir le développement et de faire encore davantage de la Grande région de Saint-Hyacinthe une région d'affaires et de succès.

Le président,

Claude Bernier

CLAUDE BERNIER
MAIRE DE SAINT-HYACINTHE

06 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

S'investir avec confiance

La planète économique se transforme à une vitesse incroyable. L'affrontement économique entre les pays occidentaux et l'ensemble des pays émergents est un état de fait. Plus que jamais, nos sociétés, si elles veulent survivre, devront se lancer dans la course à l'innovation. Dans ce monde nouveau, notre sensibilité et notre adaptation face aux attentes des consommateurs en matière de développement durable deviendront des enjeux et peut-être même des avantages sur la compétition internationale.

Le Québec, et par conséquent la région maskoutaine, aura de redoutables défis à relever : soutenir les entreprises dans leur développement de nouveaux marchés, améliorer leur productivité, contrer les effets du vieillissement de la population et, surtout, innover ou périr. Bien qu'il reste de nombreuses actions à poser, certains jalons sont déjà en place : un tournant majeur de notre base économique en passant d'une économie fondée sur la production de masse de biens standardisée vers une production axée sur le savoir et les nouvelles technologies, une culture entrepreneuriale solide, une volonté de tous les acteurs politiques et économiques de collaborer et une reconnaissance nationale et internationale quant à notre statut de technopole agroalimentaire et de zone technologique de premier plan.

Les Maskoutains peuvent compter sur des outils de développement qui ont fait leurs preuves et sur un CLD capable d'appuyer les entreprises de son territoire dans leur développement, d'attirer des investissements étrangers, de soutenir l'entrepreneuriat ainsi que d'accompagner et supporter les entreprises innovantes. Les nombreuses citations, prix et honneurs décernés au cours des dernières années sont autant de témoignages de la qualité et de la pertinence des actions de ce centre.

Après 30 ans de carrière, dont vingt ans à la barre de Saint-Hyacinthe Technopole, j'ai été témoin de la résurgence de l'économie maskoutaine et de l'avènement d'un des plus importants pôles technologiques au Québec. Ces résultats sont le fruit du travail de nombreuses personnes engagées dans le développement économique. Au premier chef, il y a les élus municipaux, dont les maires et conseillers du territoire, les députés et tous les représentants d'organismes, institutions et associations d'affaires. Soulignons également une équipe de permanents engagés et dynamiques de même qu'un conseil d'administration chevronné et aguerri. Mais encore, devrais-je insister sur le fait qu'en sol maskoutain, nous

avons la chance et le privilège de compter sur la présence d'une communauté d'affaires particulièrement talentueuse, innovatrice et stimulée. Sans cette culture entrepreneuriale particulière, aucun des résultats obtenus n'aurait été possible, ni même envisageable.

Des résultats qui parlent

Ainsi, depuis l'adoption de son précédent plan stratégique en 2006, le CLD Les Maskoutains aura accompagné et supporté 1 172 projets industriels. La valeur générée par ces projets représente des investissements de plus d'un milliard de dollars et la création de 3 291 emplois.

Le CLD a lui aussi, par l'intermédiaire des fonds qu'il gère, injecté d'importantes sommes d'argent dans l'économie maskoutaine. Si nous additionnons les programmes Jeunes promoteurs, Soutien aux travailleurs autonomes, Pacte rural, Fonds local d'investissement, Fonds local de solidarité, Fonds de développement des entreprises de l'économie sociale, Mesure de soutien aux projets structurants, Fonds des villes monoindustrielles, Bourses à la relève et Fonds canadien des jeunes entrepreneurs, cela représente 10,2 M$ investis dans notre économie, dans 403 projets qui ont généré à leur tour près de 110 M$. Ce véritable levier économique est possible grâce à l'implication et à la participation financière d'importants partenaires que nous nous devons de nommer :

- Le ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ);
- Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);
- Investissement Québec;
- Desjardins;
- Le Fonds de solidarité du Québec;
- Le Centre local d'emploi de Saint-Hyacinthe;
- Nos nombreux commanditaires.

J'aimerais également souligner le travail exceptionnel de nos représentants régionaux du ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ), plus particulièrement Mme Caroline Lévesque et M. Jacques La Rue ainsi que Mme Geneviève Pellerin et MM. Yvon Pépin, Jacques Gagnon et Gilles Brisson d'Investissement Québec qui ont tous eu une influence majeure dans l'avancement de nos projets. Au nom de tous les entrepreneurs dont les projets ont été supportés et financés, je tiens à les remercier chaleureusement.

Ainsi donc, nous entreprenons ce nouveau plan stratégique avec confiance. Si le passé est garant de notre avenir, je crois sincèrement que nous pourrons atteindre de nouveaux sommets. Mais nous devons rester lucides, les enjeux sont majeurs, les menaces se multiplient et nos adversaires sont plus agressifs et mieux équipés que jamais pour nous compétitionner.

Nous devrons plus que jamais resserrer les rangs, travailler ensemble et, malgré les intérêts parfois divergents des acteurs locaux, se donner des buts communs et une vision partagée de notre développement économique. Je tiens à souligner que notre plan stratégique 2013-2017 s'est inspiré des travaux entrepris par deux grands partenaires locaux que sont la Municipalité régionale de comté des Maskoutains (MRC) et la Chambre de commerce et

de l'industrie Les Maskoutains. Le premier a procédé à l'élaboration de sa vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social via un vaste exercice de consultation publique. Le rapport final a été adopté en fin d'année 2012. Le second partenaire a, quant à lui, procédé à une consultation de ses membres afin de doter la région d'une vision de son développement économique.

Afin de ne pas dupliquer les consultations de nos acteurs locaux, nous nous sommes inspirés largement de ces deux exercices afin de proposer un plan stratégique qui puisse répondre aux attentes des intervenants locaux.

Nous comptons nous investir à fond pour que nos actions s'articulent dans le sens de cette vision commune que nous avons tous contribué à créer. Ainsi, nous pourrons développer une économie au service des Maskoutaines et des Maskoutains.

Le directeur général,

MARIO DE TILLY
COMMISSAIRE INDUSTRIEL

07 CONTEXTE GÉNÉRAL

Au cours des dix dernières années, le rythme de croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial a été de plus de 3,7 % par année. Malheureusement, la croissance mondiale connaît de fortes disparités entre les nations. Certaines économies nationales, dont une partie importante de l'Europe et des États-Unis ont fait du sur place, voire même régressé. Ne citons que la Grèce, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et le Royaume-Uni qui a connu neuf mois de récession. Toutefois, celle-ci aura cessé grâce à la tenue des Jeux olympiques. Néanmoins, l'économie des pays occidentaux, les États-Unis en tête, demeure fragile. Dans cet environnement économique difficile, plusieurs sont d'avis que le Québec a su tirer profit des opportunités qui se sont présentées et au final, s'en est tiré mieux que plusieurs autres régions du globe.

Les grandes économies occidentales auront enregistré un rythme de croissance d'à peine 1,2 %. Cette année, selon les observateurs, celui-ci devrait se maintenir sous la barre des 2 % pour 2013.

Nous constatons avec consternation et une certaine inquiétude que dorénavant, et probablement pour un certain temps, ce seront les pays émergents qui constitueront le moteur de l'économie mondiale. En effet, le taux de croissance du BRIIC (Brésil, Russie, Inde, Indonésie et Chine) sera supérieur à 5 % en 2012 et de près de 6 % en 2013. Déjà, 75 % de la croissance du PIB mondial provient des pays émergents, dont la moitié attribuable à la Chine et à l'Inde seulement.

Au cœur des pays développés, ce sera la zone euro qui montrera les signes les plus inquiétants. La contraction du PIB européen observée en 2012 et la crise de la dette souveraine des pays de l'Europe ne sont pas réglées et représentent encore un grand risque pour l'économie mondiale et la stabilité des marchés financiers.
Les récentes données concernant l'économie des États-Unis sont plus encourageantes pour 2013 où les conjoncturistes parlent d'une reprise plus vigoureuse qu'en 2012 avec un possible taux de croissance du PIB à 2,3 %. Il faut se rappeler que la réserve fédérale américaine maintient sa politique monétaire avec des taux d'intérêt très faibles, et ce, jusqu'à la fin de 2014.

Pour les entreprises, et plus particulièrement les PME, même si les taux d'intérêt sont à des valeurs planchers, l'accès au crédit demeure difficile. Ainsi, l'action de notre organisme, et particulièrement avec le support d'Investissement Québec, de Développement économique Canada, de la Banque de développement du Canada et du ministère des Finances et de l'Économie, nous entendons suivre de près l'évolution du marché des prêts aux PME. Bien que l'accès au crédit soit contraignant, l'effet combiné de nos actions doit contribuer à ne pas freiner la croissance de nos PME qui ont des projets d'expansion et d'investissement.

Le Québec réussit à tirer son épingle du jeu dans le contexte d'une économie mondiale fragile. Au cours des dernières années, il a mieux traversé la crise financière et économique mondiale que ses principaux partenaires économiques. La croissance s'est poursuivie en 2011 au rythme de 1,6 % et devrait afficher un taux comparable de 1,4 % en 2012 avant de monter à 1,9 % en 2013.

La conjoncture mondiale a une grande influence sur l'économie du Québec. La faiblesse de l'économie des États-Unis et de la zone euro, les destinations pour 80 % de nos exportations en 2011, explique le fait que les exportations du Québec ont progressé de seulement 1,4 % en 2011.

Par contre, le Québec bénéficie de la forte croissance des pays émergents et de la demande soutenue pour les ressources naturelles qui en découle. Bien que nos exportations vers les pays du BRIIC soient en forte hausse depuis quelques années, elles ne représentaient que 6,4 % des exportations totales du Québec en 2011.

Croissance de l'investissement privé

Le fait le plus encourageant sur le plan économique en 2011 aura été la forte croissance des investissements des entreprises, ce qui témoigne du haut degré de confiance envers l'avenir économique du Québec de la part des dirigeants des sociétés. Les investissements privés ont grimpé de 7,7 % en 2011 et de 7 % en 2012.

Selon l'enquête de Statistique Canada sur les intentions d'investissement, les investissements non résidentiels publics et privés devraient croître de 7,3 % au Québec en 2012, surpassant la croissance prévue au Canada (7,2 %) et en Ontario (2,2 %).

L'accroissement de l'investissement des entreprises est certes de bon augure, mais le secteur manufacturier éprouve encore des difficultés, et des fermetures douloureuses ont été annoncées au Québec. Plusieurs entreprises sont, d'une part, malmenées par la concurrence des pays émergents et, d'autre part, sollicitées par des régions ou des États prêts à leur dérouler le tapis rouge.

À travers ces bonnes nouvelles et ces ombres au tableau, le taux de chômage s'est établi à 7,8 % en 2011, alors que le Québec a créé 38 500 emplois. Il s'agit d'une récolte relativement modeste qui doit être mise en relation avec l'année 2010. Le Québec avait en effet connu une très forte progression de 66 700 nouveaux emplois en 2010, faisant le plein de tous les emplois perdus pendant la crise, et même davantage. En 2012, le taux de chômage devrait rester à peu près stable à 8,0 %.

Le défi démographique

Au rang des défis, le vieillissement de la population, tant québécoise que maskoutaine, se présente comme le plus préoccupant. Dès 2013, le nombre de travailleurs commencera à diminuer, ce qui devrait aggraver les problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs et accentuer le problème de la relève en entreprise, alors que 70 % des entrepreneurs et des fondateurs d'innombrables PME atteindront l'âge de la retraite au cours des dix prochaines années.

Sur la base régionale, la Montérégie, avec un produit intérieur brut (PIB) supérieur à 45 G$, se classe au second rang des régions administratives du Québec après Montréal. Son PIB représente 15 % de celui du Québec. Les entreprises manufacturières accaparent plus du tiers du PIB régional avec ses livraisons représentant plus de 15 G$. C'est le secteur « Aliments et boissons » qui contribue le plus au PIB montérégien avec plus de 4,5 G$ en valeur de production. Pas étonnant que la Montérégie soit reconnue région leader de la production alimentaire au Canada et au Québec .

Au niveau de notre MRC, pratiquement tous les grands indicateurs du marché du travail se sont améliorés de 2001 à 2012. Notre taux d'emploi se situe à 63,2 % un sommet historique et le taux de chômage parmi les plus bas, tant au Québec que dans les pays de l'OCDE. À titre d'exemple, le taux de chômage est passé de 6,3 % en 2001 à 5,5 % en 2006 pour remonter légèrement en 2012.

La répartition de la population en emploi se différencie significativement si l'on compare la MRC des Maskoutains au reste de la Montérégie. Ainsi, le secteur primaire (agriculture) représente 6 % de l'emploi total dans notre MRC comparativement à 5 % en Montérégie. Dans le secteur manufacturier, l'emploi maskoutain lié à ces activités représente 21 % de l'emploi total contre 17 % en Montérégie, 12 % au Québec et 10 % au Canada. Ainsi, la région maskoutaine demeure l'une des régions les plus industrialisées du Canada. Fait troublant, des quelque 41 090 emplois disponibles

dans la MRC, 10 235 emplois, soit plus du quart, sont occupés par des personnes n'habitant pas notre région. Est-ce dû au fait que l'offre résidentielle fait défaut ou à un manque d'agressivité de notre milieu à attirer de nouveaux résidents ? Autre fait particulier, notre MRC est un véritable bassin d'emplois puisqu'elle génère autant d'emplois qu'il y a de personnes actives qui occupent un emploi, seul cas répertorié en Montérégie.

En matière de développement entrepreneurial, notre MRC fait également bonne figure. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), notre MRC se classe au premier rang au Québec et au onzième rang au Canada en ce qui a trait au quotient entrepreneurial local. Elle se démarque par le dynamisme de ses entrepreneurs et par sa volonté de supporter et de développer l'entrepreneurship local.

C'est donc sur un contexte économique favorable que nous entamons notre nouvelle stratégie économique pour les cinq prochaines années.

08 RÉVISION DU PLAN STRATÉGIQUE

Le plan stratégique 2006-2010 a été préparé par le Centre local de développement de la MRC Les Maskoutains. Il a été adopté par le conseil d'administration tenu le 29 novembre 2005 et, en mars 2010, prolongé jusqu'au 31 décembre 2012. Les résultats comptabilisés depuis sa mise en œuvre, soit de janvier 2006 à la fin 2012, confirment le rôle prépondérant que joue notre organisme auprès des entreprises maskoutaines.

Enjeu 1 : Positionnement de la région maskoutaine

Actions	Indicateurs	Cible globale
Matériels promotionnels	Fiches sectorielles	100 %
	Trousses d'accueil	100 %
Positionnement de la Technopole	Sur la scène locale	100 %
	Sur la scène nationale	75 %
	Sur la scène internationale	100 %
Présence médiatique	Chroniques : 26 par année durant 7 ans (local)	100 %
	Médias nationaux : 2 par année durant 7 ans	100 %
	Autres (Bravo, Technopolitain)	100 %
Présence soutenue au niveau municipal	Profil annuel municipal	100 %
	Rencontres annuelles des 17 municipalités	50 %
	Rencontres avec la MRC (2 ans)	100 %
	Sensibilisation entrepreneuriat (4 par année)	100 %
	Assemblée générale annuelle (1 par année)	100 %
Cercle des ambassadeurs locaux	Mise en place	100 %
	Rencontres annuelles (2 par année)	0 %

Enjeu 2 : Accroître la productivité de nos entreprises

Actions	Indicateurs	Cible globale
Développement endogène	100 projets industriels par année	100 %
	100 M$ en investissements par année	100 %
Support technique	40 plans d'affaires par année	100 %
	Mettre en place le fonds d'amorçage	50 %
Sensibilisation et soutien	300 visites industrielles par année	100 %
	Aide au recrutement (Salon de l'emploi au 3 ans)	50 %
	Formations de groupe (anglais, etc.)	100 %
	Événements internationaux (InnoVet, Forum, etc.) au 2 ans	100 %

Enjeu 3 : Soutenir le développement et l'innovation

Action	Indicateurs	Cible globale
Soutenir les entreprises de la nouvelle économie	Fonds d'amorçage technologique en 2010	50 %
	Poursuite crédit CDB jusqu'en 2013	100 %
	Pôle technologique - Textile et matériaux souples	100 %
	Lancement IBVA en 2010	75 %
	1 spin-off par année (4/7)	57 %
	Animation du parc technologique	50 %
	Répertoire des chercheurs	100 %
	Lancement de la Cité	100 %
	Financement CDB et incubateur	100 %
	Bulletin en ligne Agribionet	100 %
	2 projets majeurs dans la Cité	100 %

Enjeu 4 : Améliorer l'attractivité régionale

Actions	Indicateurs	Cible globale
Activités visant à enrayer le déficit démographique	Adopter des mesures de rétention résidentielle	*1 0 %
	Accroître le sentiment de fierté local (campagne MRC)	100 %
	Développement de l'immigration (Forum 2020)	100 %
	Promotion du milieu (campagne MRC)	100 %
	Développement de l'infrastructure d'accueil :	
	Voie de contournement	*2 75 %
	Agrandissement du parc industriel	100 %
	Agrandissement de la banque de terrains industriels dans la MRC	0 %
	Échangeur Pinard	100 %
	Affichage Parc et Technopole sur l'autoroute 20	100 %
Promotion et développement d'outils promotionnels	Plan de marketing 2006-2012	100 %
	Banque de terrains et bâtiments industriels disponibles	100 %
	Maintenir le crédit de taxes pour les zones industrielles	100 %
Prospection d'investissements industriels et représentation	2 nouvelles entreprises internationales par année	100 %
	1 analyse d'étalonnage international	100 %
	3 présences lors de salons internationaux par année	70 %

*1 / Sous la responsabilité d'un ou de plusieurs partenaires
*2 / Sera réalisé en 2017

Enjeu 5 : Une région de calibre international

Action	Indicateurs	Cible globale
Maintenir et créer des partenariats internationaux susceptibles de générer des activités économiques	1 activité par année	100 %
	Mettre en place un comité de réception de délégations	0 %
	Revoir les outils de prospection (trousses)	100 %
	1 activité d'envergure internationale (InnoVet)	100 %

Enjeu 6 : Soutenir le développement entrepreneurial

Actions	Indicateurs	Cible globale
Aide et soutien au démarrage d'entreprises	15 nouvelles sociétés industrielles par année	100 %
	Maintien du service de mentorat avec 25 dyades par année	100 %
	Recrutement de 3 nouveaux mentors par année	100 %
Gestion efficace des fonds dédiés à l'entrepreneuriat	6 contributions annuelles pour la Mesure d'aide à l'entrepreneuriat	100 %
	35 projets STA par année	67 %
	Fonds FLI-FLS : investissements de 1,2 M$	100 %
	Autres fonds : 50 000 $	100 %

Enjeu 7 : Amélioration de l'offre de financement

Action	Indicateurs	Cible globale
Améliorer l'accès au capital de risque	Mise en place d'un fonds d'amorçage	50 %
	Maintien du FLI-FLS	100 %
	Placement à 80 % des fonds disponibles	100 %
	Soutien aux entreprises : élaboration de plans d'affaires	100 %
	Réseau express de mise en place	100 %

Enjeu 8 : Soutien accru de l'économie en milieu rural

Actions	Indicateurs	Cible globale
Développer une entente de gestion de tous les parcs industriels avec toutes les municipalités	Signer les ententes	S/O *
Gérer et promouvoir les parcs industriels ruraux	Développer une nouvelle zone	S/O *
Gestion des parcs industriels	Majorer le taux d'occupation au sol de 20 %	100 %
	Amorcer le dézonage	S/O *
	Établir l'offre de service	S/O *
Animer le développement économique en milieu rural	4 séances d'information sur le développement entrepreneurial par année	100 %
	Mise en place du Fonds microcrédit	80 %
	Présence plus continue en zone rurale	100 %
Maintien du poste d'agent rural	Développer un plan de développement par municipalité	75 %
	Visite annuelle de tous les conseils de ville	75 %
	Rapport pour chaque conseil de ville	100 %
	Tournée des institutions financières en zone rurale	100%

Enjeu 9 : Développer de nouvelles approches en économie sociale

Actions	Indicateurs	Cible globale
Favoriser le développement de l'économie sociale	2 projets par année	85 %
	Contribution en subvention globale de 75 000 $ par année	100 %
Maintenir l'encadrement et le service d'accompagnement aux entreprises d'économie sociale	Service de mentorat à partir de 2010	100 %
	Réserver une enveloppe de consolidation de 20 000 $ par année	100 %
	Mécanisme de consultation publique afin de mieux connaître les besoins en matière d'économie sociale	85 %

Enjeu 10 : Favoriser l'émergence d'un pôle technologique canadien

Action	Indicateurs	Cible globale
Devenir leader québécois en innovation	Affirmer notre rôle de technopole agroalimentaire	100 %
	Devenir un pôle en textile technique et matériaux souples	100 %
	Devenir un pôle national en traçabilité alimentaire	40 %
	Devenir un centre national en production pharmaceutique vétérinaire	80 %

***** À la suite de l'assujettissement du territoire à l'orientation 10 de l'Addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Au cours des années, les reconnaissances se sont accumulées grâce au dynamisme de son noyau industriel et de son secteur agroalimentaire :

- Ville industrielle de l'année, revue Commerce (1993);
- Saint-Hyacinthe, première ville canadienne à accéder au prestigieux Club international des Technopoles (1993);
- Saint-Hyacinthe promue région d'avenir par l'Assemblée nationale française (2002);
- Selon une étude de KPMG, Saint-Hyacinthe se classe en 2e position des plus bas coûts à l'implantation et à l'exploitation d'une entreprise (2002);
- Selon une étude du Journal de Montréal, Saint-Hyacinthe est classée première ville au Québec pour sa qualité de vie et son dynamisme industriel (2008);
- Selon une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Saint-Hyacinthe est incluse dans le top 30 des meilleures villes d'affaires au Canada (2010);
- Selon une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Saint-Hyacinthe se classe 4e ville québécoise et 15e ville canadienne pour son dynamisme entrepreneurial (2010);
- Selon une étude d'étalonnage réalisée par la firme PricewaterhouseCoopers du Luxembourg pour la Commission européenne, Saint-Hyacinthe dispose d'un parc technologique jugé mature, complet et en expansion. Cette étude a été réalisée auprès de seize technopoles de l'Europe, deux de l'Asie et deux de l'Amérique du Nord. Saint-Hyacinthe fût le seul pôle technologique canadien choisi pour faire partie de cette étude et s'est classé au même niveau que les pôles de Paris, Oslo, Munich, devancé seulement par Cambridge et San Diego (2011) ;
- La Cité s'est vu décerner le prix du « Meilleur parc technologique en émergence au monde » de l'Association of University Research Parks (AURP) Awards of Excellence (2011);
- Prix du « CLD de l'année 2012 » remis par l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ), une importante reconnaissance de ses pairs pour la plus importante distinction accordée dans le cadre des Prix Excellence en développement local;
- Selon une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Saint-Hyacinthe est incluse dans le top 30 des meilleures villes d'affaires au Canada (2012);
- Selon une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Saint-Hyacinthe se classe première ville québécoise et onzième ville canadienne pour son dynamisme entrepreneurial (2012).

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

09. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

10. RÉSULTATS DES MESURES D'AIDE

11. FONDS SOUS GESTION

12. PROSPECTION D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

09 RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le CLD Les Maskoutains joue un rôle majeur dans la dynamique économique du territoire. Par son action, l'appui aux entrepreneurs et la promotion du milieu, il permet la réalisation de nombreux projets qui, sans son intervention, n'auraient pas vu le jour. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des sociétés étrangères qui, sans notre appui, ne se seraient pas développées ou, ne l'auraient pas été aussi rapidement. Sa mission, assurer le leadership du développement économique du territoire maskoutain, a été pleinement atteinte comme en témoignent les résultats des activités. L'action du CLD a eu une incidence considérable pour notre économie locale et s'est traduite par des investissements industriels et une création d'emplois soutenue qui auront permis de lui insuffler une énergie substantielle et hors du commun.

Ainsi, au cours de la période couverte par notre dernier plan stratégique 2006-2012, nous avons assisté à la concrétisation de 1 172 projets industriels dont la valeur est estimée à 1 281 900 000 $ et qui auront généré 3 291 nouveaux emplois. De même, l'investissement moyen par habitant aura atteint environ 2 137 $, ce qui positionne la région très favorablement par rapport aux autres grands pôles industriels québécois comparables.

Le bilan industriel pour la période 2006 à 2012 se trouve résumé par le tableau suivant.

Bilan industriel de la période 2006 à 2012

Nombre de projets industriels	1 172
Emplois créés par investissement	3 291
Valeur des investissements industriels	1 281 900 000 $
Pertes d'emplois : fermeture et rationalisation	- 4 870
Gain net d'emplois / (perte nette)	- 1 802
Emplois manufacturiers en 2012	12 854
Nombre d'entreprises manufacturières	365
Gain effectif d'emplois de 1993 à 2012	3 039
Gain net depuis 1993 (20 ans)	31,0 %
Gain net d'emplois moyen par an	151,9
Gain effectif d'entreprises de 1993 à 2012	52
Gain net depuis 1993 (20 ans)	16,6 %
Gain net d'entreprises moyen par an	2,6

Valeur des investissements industriels, 2006 à 2012 (en millions $)

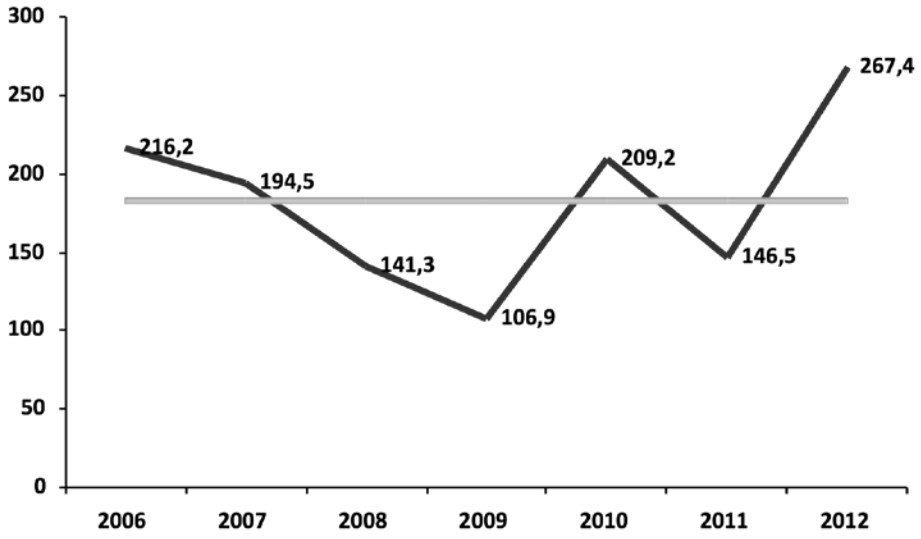

Moyenne 7 ans :
183,1 M$ / an

Valeur des investissements industriels par habitant, 2006 à 2012

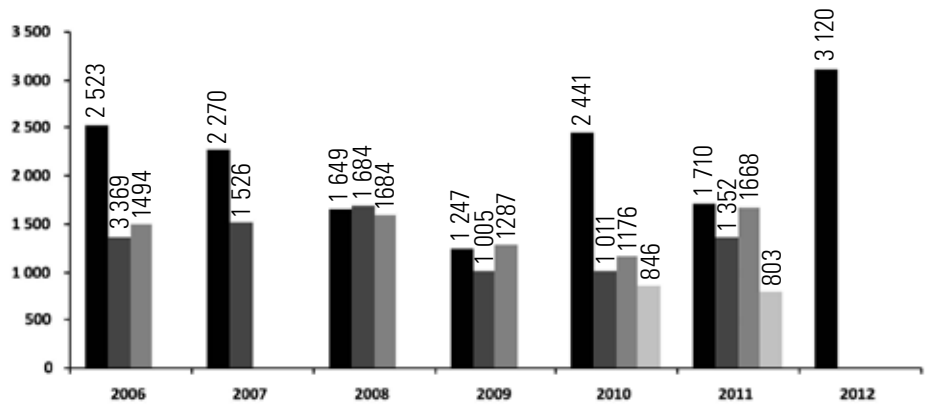

Moyenne 7 ans :
2 137 $ / an

Création d'emplois industriels, 2006 à 2012

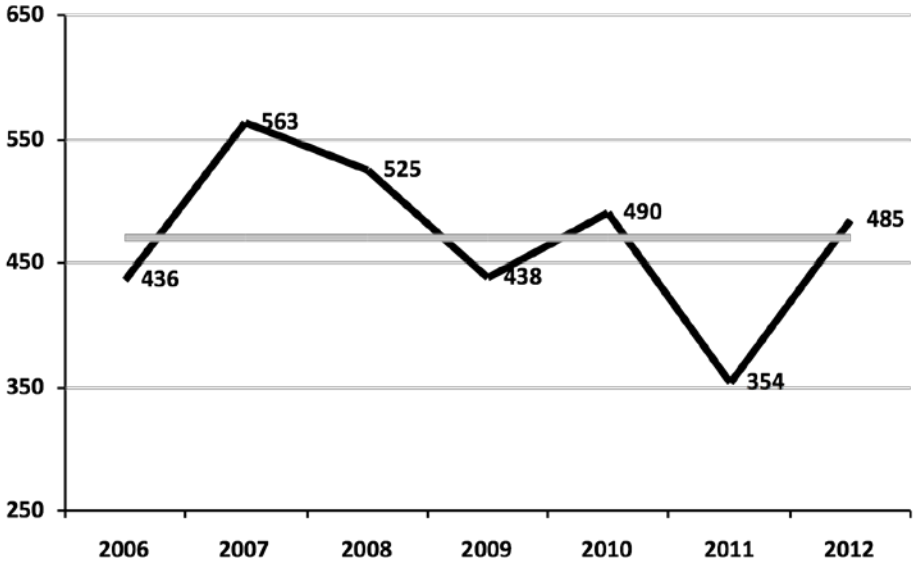

Moyenne 7 ans :
470,1 emplois / an

La dernière période couverte par notre planification stratégique aura été riche en enseignement. Nous avons constaté que l'investissement moyen par projet s'est considérablement accru, de même que l'investissement moyen par emploi créé. De nombreuses raisons expliquent ce phénomène; d'une part nos industriels se doivent d'améliorer leur productivité s'ils veulent demeurer compétitifs face aux produits en provenance des pays émergents, et d'autre part, le coût en main-d'œuvre et les frais inhérents à cette main-d'œuvre sont sensiblement plus élevés au Canada et, de facto, au Québec, si bien que l'investissement vise, en forte partie, l'accroissement de la production, sans créer de nouveaux emplois. Nous croyons qu'il s'agit là d'une tendance forte et que cette situation pourrait perdurer encore de nombreuses années.

Investissements industriels par emploi créé, 2006 à 2012 (en milliers $)

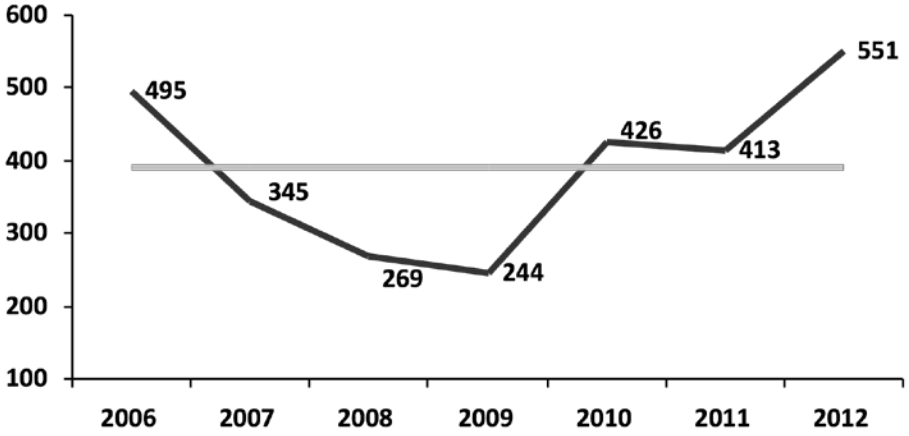

Moyenne 7 ans :
391 800 $ / an

Valeur des investissements moyens par projet, 2006 à 2012 (en milliers $)

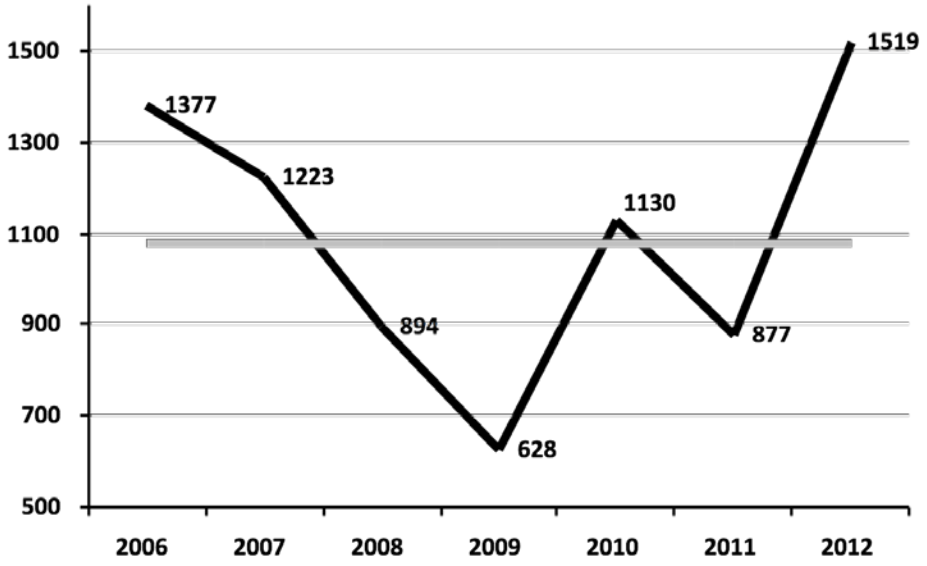

Moyenne 7 ans :
1,1 M$

Sur le plan du gain net d'emplois, le début du dernier septennat fut particulièrement difficile. Il faut se rappeler que la fermeture des deux usines alimentaires des municipalités de Saint-Simon et de Saint-Valérien-de-Milton avait affecté lourdement notre économie régionale. S'en sont suivi quatre années de pertes nettes qui ont totalisées 2 322 emplois industriels. Fort heureusement, pour les trois années qui ont suivi, soit 2010, 2011 et 2012, le bilan net est redevenu positif avec une récupération de 520 emplois.

Bilan net d'emplois (perte/gain) manufacturiers, 2006 à 2012

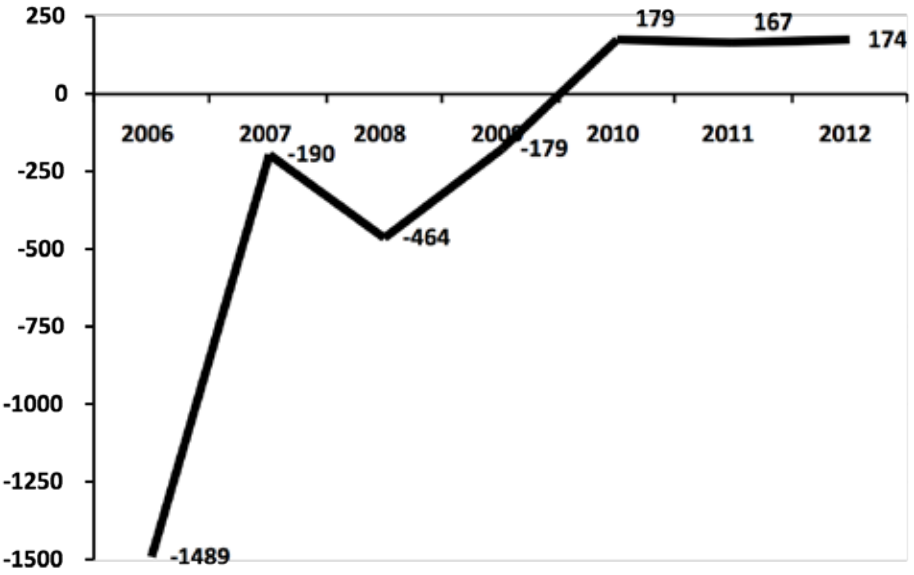

Emplois manufacturiers totaux, 2006-2012

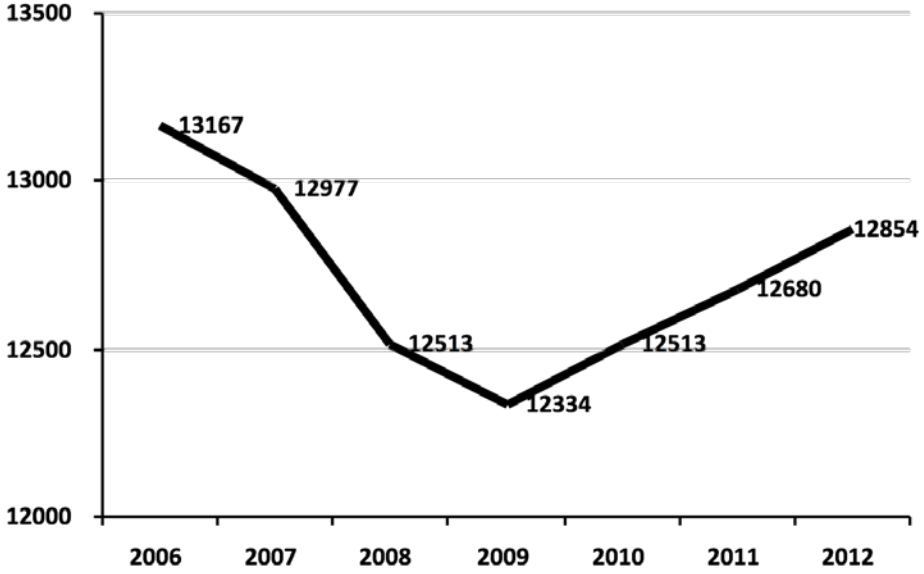

Nous pouvons donc observer un mouvement en croissance de l'emploi manufacturier. Bien que cette croissance soit relativement faible, à peine 1,4 % en 2012 et 1,3 % en 2011, lorsqu'on place cette statistique dans le contexte nord-américain et dans la conjoncture économique qui prévaut dans les pays occidentaux, nous voyons là un signe positif de l'état de santé de notre économie.

NOUVELLES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

Nombre de nouvelles entreprises, 2006-2012

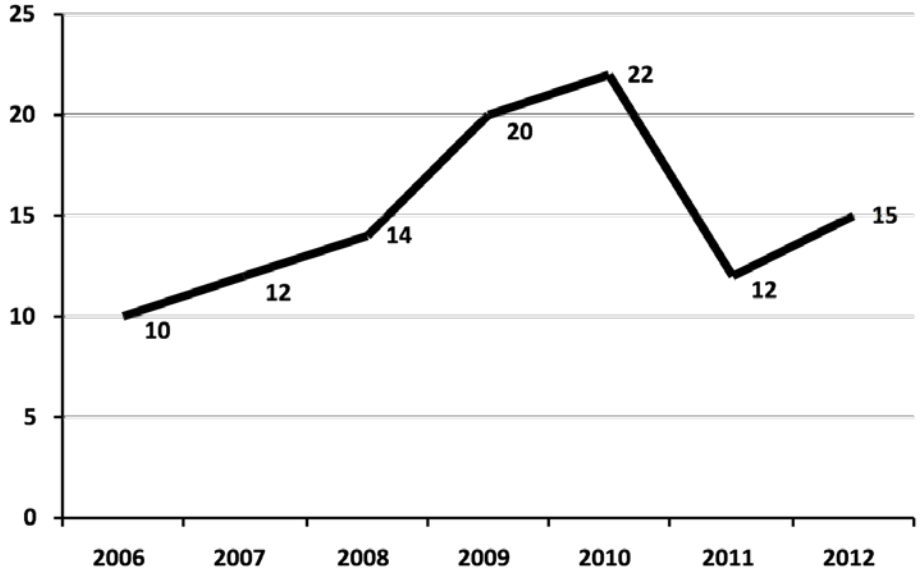

Emplois liés aux nouvelles entreprises, 2006-2012

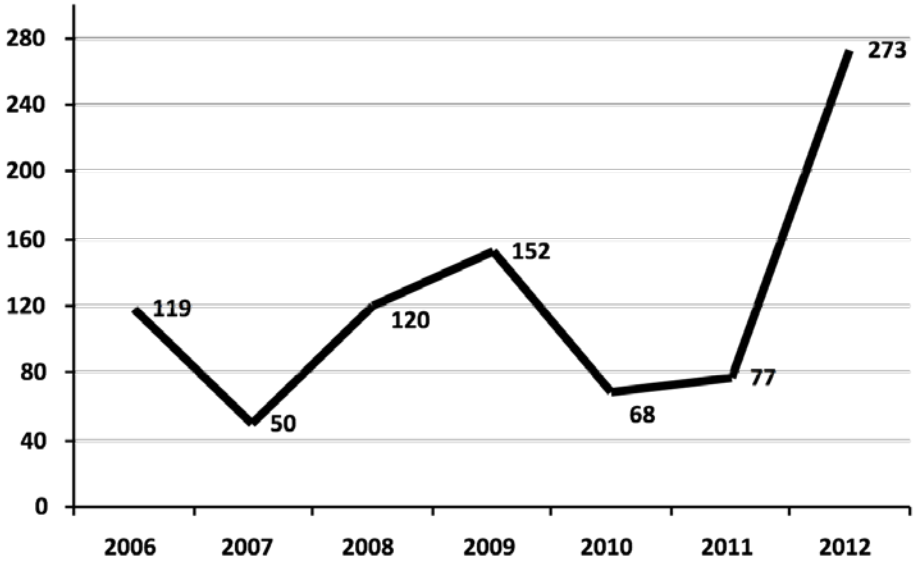

Investissements liés aux nouvelles entreprises, 2006-2012 (en millions $)

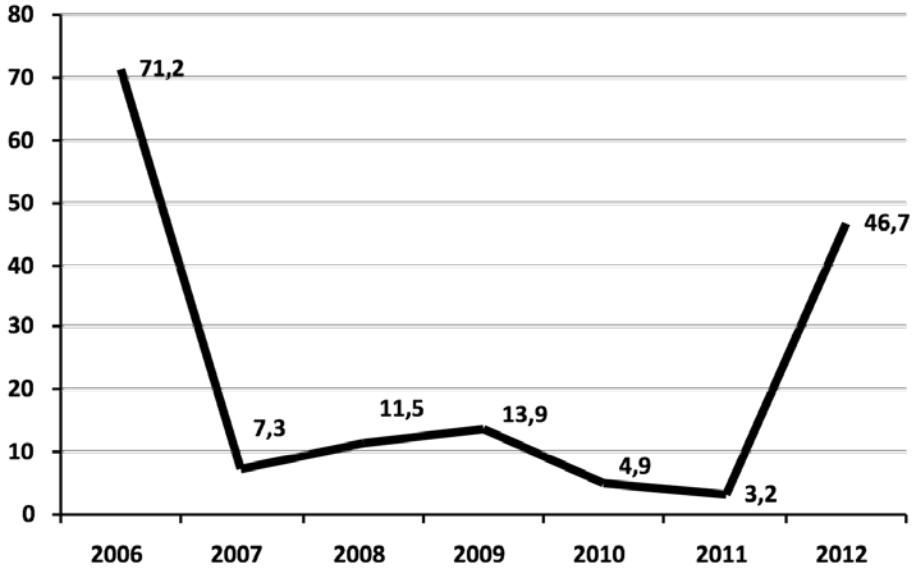

EXPANSIONS INDUSTRIELLES

Nombre de projets liés aux expansions d'entreprises, 2006-2012

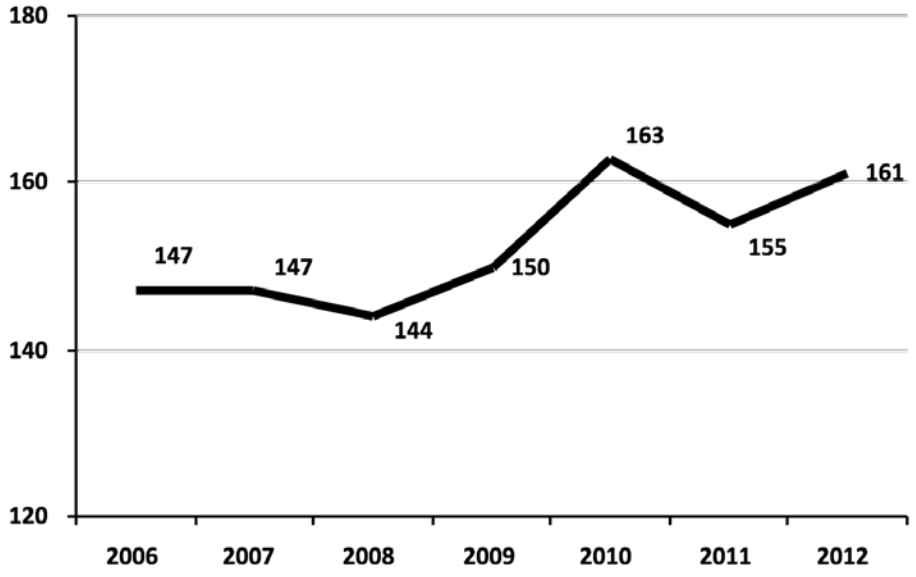

Nombre d'emplois liés aux expansions d'entreprises, 2006-2012

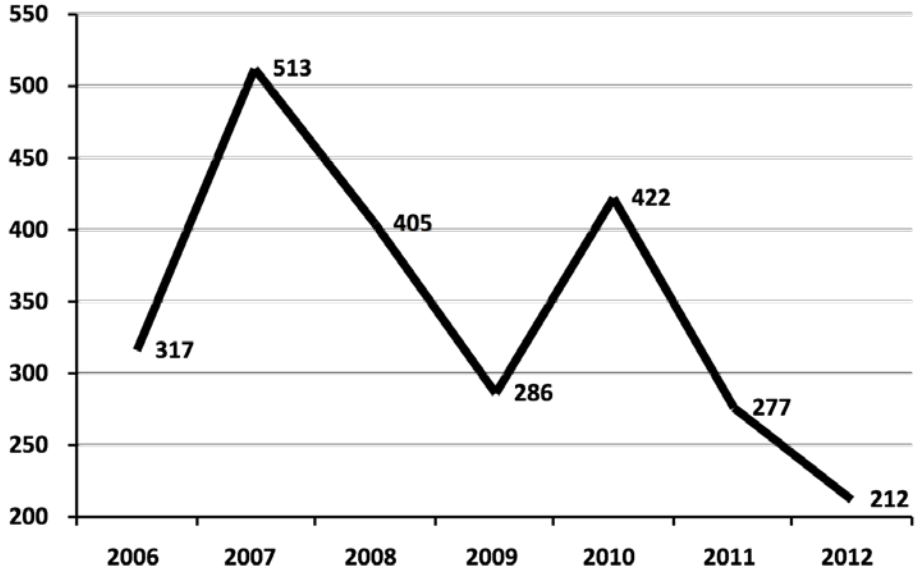

GESTION DES PARCS INDUSTRIELS

Nombre de transactions, 2006-2012

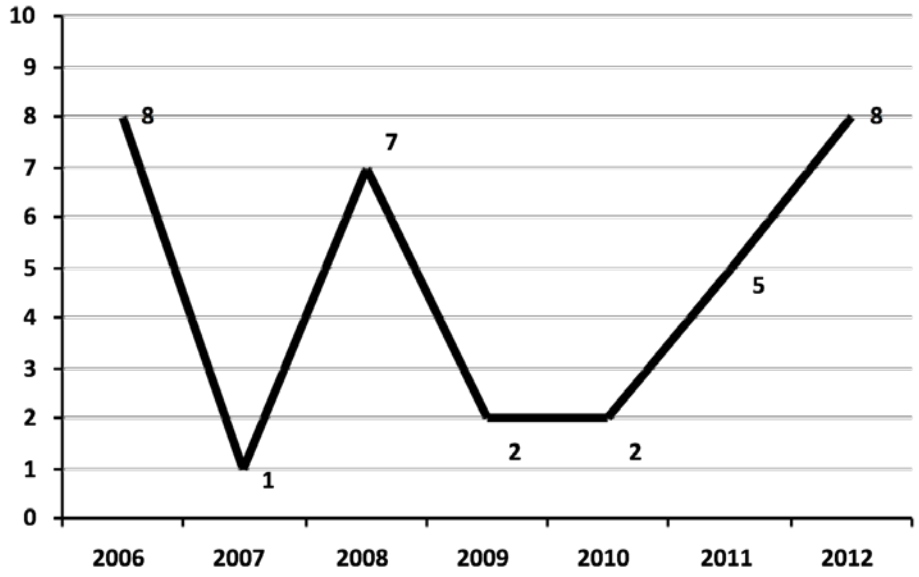

Total de mètres carrés de terrains vendus, 2006-2012

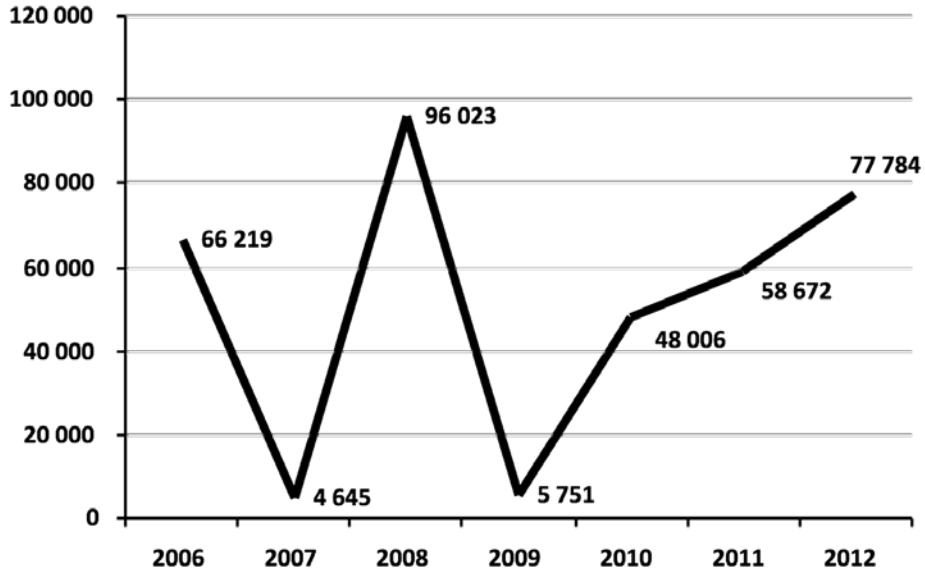

INDUSTRIE DES BIOTECHNOLOGIES ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Investissements industriels et institutionnels dans la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale, 2006-2012

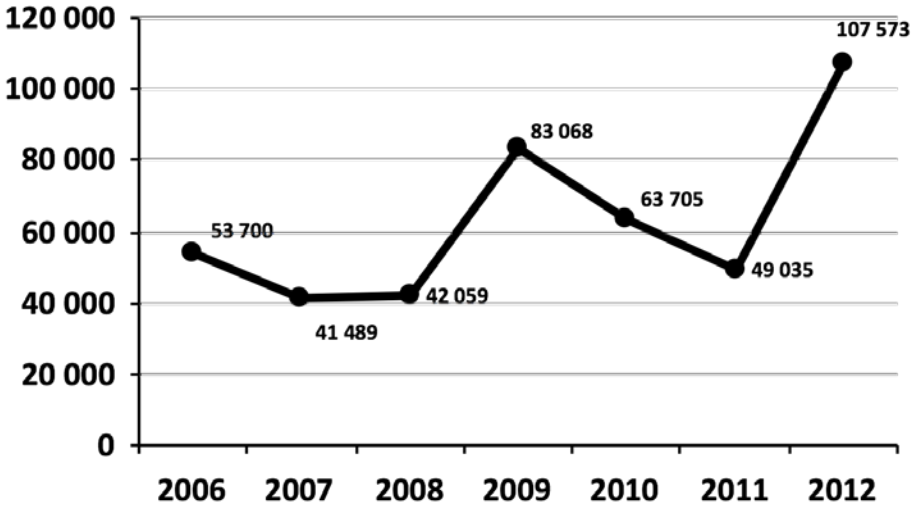

10 RÉSULTATS DES MESURES D'AIDE

Voici un tableau qui représente l'ensemble des programmes sous la gestion du CLD. Il présente des informations concernant le nombre de projets, l'aide accordée ainsi que les investissements générés.

Programmes	Nombre de projets	Aide accordée	Investissements générés
Soutien au travail autonome	153	2 806 650 $	---
Jeunes promoteurs	44	319 000 $	24 500 000 $
Pacte rural	92	2 189 089 $	8 800 000 $
Fonds FLI-FLS	42	3 900 000 $	71 500 000 $
Économie sociale	13	211 740 $	3 263 857 $
Mesure d'aide aux projets structurants	6	180 000 $	1 263 000 $
Villes monoindustrielles	7	263 703 $	---
Bourses agricoles	11	110 000 $	---
Bourses scolaires	24	30 000 $	---
FCJE	11	149 000 $	553 642 $
Total	**403**	**10 159 182 $**	**109 880 499 $**

Récapitulatif

403 projets
10 159 182 $ d'aide accordée
109 880 499 $ d'investissements générés

Soutien au travailleur autonome

Cette mesure d'Emploi-Québec est donnée à mandat au CLD Les Maskoutains. Elle offre un soutien technique et financier auprès des nouveaux travailleurs autonomes. Rappelons que la mesure offre aux individus admissibles et aptes à mettre en œuvre un projet viable d'entreprise une contribution fort avantageuse. Ainsi, la mesure favorise la création d'emplois par la création d'entreprises; elle diversifie les économies locales et, surtout, aide les individus à retrouver leur autonomie financière.

De 2006 à la fin 2012, le CLD et le Centre local d'emploi de la région sont fiers d'avoir supporté le démarrage de 153 projets via une contribution globale de 2,8 millions de dollars, soit 18 300 dollars en moyenne par projet.

Ces projets se sont établis sur l'ensemble du territoire de la MRC et, dans une large proportion, dans le milieu rural. De plus, une analyse réalisée en 2011 démontre qu'après cinq ans, 54 % des entreprises démarrées sont toujours en opération.

Jeunes promoteurs

Le programme Jeunes promoteurs s'adresse à des personnes âgées de 18 à 35 ans. Il vise à stimuler l'entrepreneurship en procurant une aide technique et /ou financière dans un projet de création ou d'acquisition d'entreprise. Le développement entrepreneurial et, a priori, l'entrepreneuriat jeunesse, demeure une priorité pour le CLD Les Maskoutains.

Ce programme nous a permis de soutenir quelque 44 projets de démarrage ou d'acquisition d'entreprise par de jeunes entrepreneurs. L'aide accordée s'est élevée à 319 000 dollars, soit une contribution de 7 250 dollars par projet. Ces projets ont nécessité des injections de fonds de l'ordre de 24,5 millions de dollars et généré 163 nouveaux emplois.

Selon un sondage effectué en 2011, nous constations que 63 % des entreprises démarrées étaient toujours actives après cinq ans, un résultat nettement supérieur à la moyenne nationale observée.

Toujours dans le domaine du développement entrepreneurial, nous avons développé, en cours d'exercice, deux importants partenariats. Le premier partenariat, avec le Mouvement Desjardins, est le programme Créavenir Desjardins. Ce dernier peut soutenir les jeunes promoteurs durant les phases de prédémarrage et de démarrage de leur entreprise. Nous avons proposé au-delà de 30 projets qui ont obtenu l'aval de Desjardins. Après cinq ans, 71 % des entreprises supportées via ce fonds sont toujours en opération et génèrent plus de 30 emplois.

Le Fonds canadien des jeunes entrepreneurs (FCJE) peut aider les jeunes de 18 à 35 ans à mettre sur pied une entreprise. Depuis la signature de l'entente partenariale avec le FCJE, onze entreprises ont bénéficié de son aide financière d'un montant de 149 000 dollars, pour des investissements de plus de 550 000 dollars.

Ainsi donc, en sept ans, les programmes et fonds gérés par le CLD ont sans doute joué un rôle important pour la vitalité du milieu. Chaque dollar investi par le milieu en soutien à l'entrepreneurship aura rapporté 10,82 $, un rendement à faire frémir les gestionnaires de fonds ! De plus, chaque emploi créé ou maintenu n'aura nécessité qu'un léger investissement de 17 698 dollars, bref un investissement social rentable.

11 FONDS SOUS GESTION

Le Fonds FLI-FLS constitue un important levier économique pour notre région. Depuis 7 ans, 42 projets ont été financés via ce programme grâce à des prêts totalisant 3,9 M$. Les investissements totaux générés par ces projets représentent 71,5 M$, soit un effet multiplicateur de 18. Depuis sa création il y a maintenant 14 ans, plus de 7,4 M$ en financement ont été autorisés, avec un investissement initial de 1,2 M$.

Mentionnons que depuis 2010, les Fonds FLI et SOLIDE sont fusionnés. Depuis 2011, la portion SOLIDE du Fonds a été rebaptisée FLS pour Fonds locaux de solidarité.

Le calcul du rendement du Fonds FLI-FLS est réalisé selon la formule suivante : Bénéfice net/investissement moyen. Le bénéfice net provient des résultats nets aux états financiers du CLD pour le Fonds FLI-FLS. La formule de calcul de l'investissement moyen est : investissement de l'année en cours - investissement année précédente / 2). La valeur d'investissement de l'année en cours est la valeur totale du capital qui est en entreprise en date de fermeture de l'exercice en cours (exercice se terminant le 31 décembre). Ensuite, l'investissement de l'année précédente est la valeur de capital en entreprise lors de la fermeture de l'exercice financier précédent.

Il est important de noter que depuis 2007, le financement de ce fonds s'effectue par deux bailleurs : le ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ) et le Fonds de Solidarité FTQ (FSFTQ). Le CLD ne paie pas d'intérêts sur les fonds fournis par le MFEQ. Cependant, la portion des fonds fournis par le FSFTQ s'opère comme une marge de crédit remboursable portant un taux d'intérêt annuel de 5 %. Donc, cela vient réduire le rendement net du Fonds. Au début de l'exploitation de ce modèle en 2007, les fonds déboursés par le FLI-FLS provenaient à 90 % du MFEQ et à 10 % du FSFTQ. Depuis 2011, la proportion est passée à 50/50, ce qui vient augmenter les intérêts à payer pour le CLD concernant ses prêts.

N'eût été de l'année 2008 où des pertes de 192 987 $ ont été enregistrées, le rendement du Fonds a toujours été positif.

Rendement FLI-FLS, 2006-2012

FLI-SOLIDE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Sommaire sur 7 ans
Bénéfice net	69 373	10 255	88 %	(192 987)	46 055	62 056	134 429	142 578
Investissement année en cours	1 094 436	1 198 967	711 429	609 328	799 814	1 287 247	1 926 999	1 926 999
Investissement année précédente	781 540	1 094 436	1 198 967	711 429	609 328	799 814	1 287 247	781 540
Investissement moyen	937 988	1 146 702	955 198	660 379	704 571	1 043 531	1 607 123	1 354 270
Rendement net	7,4 %	0,9 %	-20,2 %	1,3 %	6,5 %	5,9 %	8,4 %	1,5 %

12 PROSPECTION D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'une des principales caractéristiques de la dernière période de développement de notre économie repose sur la prépondérance des investissements étrangers qui ont déferlé sur notre territoire. Malgré un contexte économique mondial difficile, une crise financière sans précédent, l'afflux de cet apport financier étranger aura insufflé une énergie nouvelle à notre milieu.

Ainsi, depuis 2006, nous avons accueilli 94 projets qui auront créé 959 emplois pour des investissements globaux de 370,1 M$. C'est de l'Europe qu'est parvenue la majorité des investissements étrangers. Rappelons-nous, entre autres, de :

Baxters
Veolia
Barry Callebaut
Yoplait
Karlsberg
Industrie Gastronomique Cascajares
Vétoquinol

Mais les États-Unis ne sont pas en reste avec des investissements chez Haworth, Hershey et de nombreuses autres entreprises. D'autres investissements également importants nous sont venus de Colombie-Britannique, d'Ontario et du Mexique. La valeur et le nombre d'investissements étrangers démontrent hors de tout doute que le territoire maskoutain demeure attractif et compétitif. Autre fait à considérer, bien que le secteur alimentaire prenne la part du lion dans les investissements étrangers, preuve indiscutable de l'efficacité de notre positionnement international, nous observons malgré tout une certaine diversité dans les investissements. À titre d'exemple, le secteur des technologies est maintenant en forte croissance.

PERFORMANCE SOCIALE

13. RELATION AVEC LES PARTENAIRES

14. GOUVERNANCE

15. PRINCIPAUX COMITÉS INTERNES

16. ORGANIGRAMME ET RESSOURCES HUMAINES

17. INSTRUMENTS DE GESTION

13 RELATION AVEC LES PARTENAIRES

Le CLD Les Maskoutains accorde une grande importance à l'aspect social du développement durable et, afin de mener à bien sa mission, entend entretenir d'excellentes relations avec ses parties prenantes et améliorer en permanence ses règles de gouvernance. Sa culture organisationnelle de même que les règles de gouvernance qui balisent sa mission s'appuient sur des comportements éthiques et, bien entendu, des résultats. Aussi, avons-nous mis en place des outils de gestion interne et d'évaluation de nos actions afin de répondre adéquatement aux besoins de nos clients, soit les entrepreneurs privés et d'économie sociale. À cet effet, nous procédons à un sondage annuel de satisfaction de notre clientèle et nous maintenons notre programme d'assurance qualité homologué par la norme ISO 9001 : 2008.

Satisfaction de la clientèle

Comment avez-vous connu les services offerts par le Centre local de développement (CLD) ?

	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2011
Publicité / promotion	19 %	22 %	16 %	11 %	11 %
Référence d'un organisme	6 %	6 %	20 %	27 %	4 %
Référence d'un individu	50 %	54 %	48 %	41 %	32 %
Autres	37 %	18 %	28 %	30 %	57 %

Appréciation générale du service à la clientèle

Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2011
93 %	91 %	93 %	92 %	94 %

Comment percevez-vous la qualité des services rendus en regard des critères suivants ?

	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2011
La courtoisie des employés	97 %	92 %	97 %	97 %	96 %
La rapidité d'intervention	90 %	90 %	92 %	90 %	93 %
La justesse des informations fournies	94 %	92 %	92 %	91 %	95 %
L'aide-conseil	89 %	91 %	88 %	88 %	97 %
La qualité des documents fournis	93 %	90 %	93 %	89 %	96 %

Pertinence des interventions : les actions des intervenants du CLD vous ont-elles permis d'atteindre vos objectifs ?

	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2011
Oui	100 %	100 %	88 %	84 %	100 %
Non	0 %	0 %	8 %	8 %	0 %
N / D	0 %	0 %	4 %	8 %	0 %

Sans l'intervention du CLD, auriez-vous tout de même réalisé vos projets?

	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2011
Oui	65 %	63 %	56 %	41 %	36 %
Non	24 %	20 %	20 %	43 %	61 %
Pas de réponse	11 %	17 %	24 %	16 %	3 %

Comptez-vous faire appel de nouveau aux services du CLD ?

	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2011
Oui	100 %	100 %	84 %	86 %	96 %
Non	0 %	0 %	8 %	11 %	4 %
Indécis	0 %	0 %	8 %	3 %	0 %

Recommanderiez-vous les services du CLD à d'autres entrepreneurs ?

	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2011
Oui	100 %	100 %	100 %	97 %	100 %
Non	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pas de réponse	0 %	0 %	0 %	3 %	0 %

Parties prenantes

Le CLD a déterminé ces parties prenantes en ciblant les principaux acteurs engagés dans la réalisation de sa mission. Comme nous venons de le voir, il consulte annuellement certaines de ces parties prenantes via un sondage d'opinion. Les parties prenantes de notre organisme sont le ministère des Finances et de l'Économie, la MRC des Maskoutains, les entreprises et les clients, nos employés, nos partenaires associatifs et financiers et les médias.

Même si une bonne partie de ces parties prenantes sont représentées au sein de notre conseil d'administration, nous engageons des contacts constants avec ces derniers afin de connaître leurs préoccupations. À ce propos, nous avons mis en place un site Internet doté d'un conseiller virtuel afin que tous les représentants des parties prenantes puissent nous acheminer une demande d'information ou des commentaires concernant notre mission, nos objectifs, nos actions ou nos interventions.

Le ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ)

Principal pourvoyeur de fonds, le gouvernement du Québec, via le ministère des Finances et de l'Économie, a mandaté notre organisme afin d'assurer le leadership régional en matière de développement économique et entrepreneurial. Comme il est prescrit dans l'entente liant le MFEQ à la MRC des Maskoutains, conformément à la Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, le CLD est en reddition de comptes avec, à la fois, la MRC et le MFEQ. Il doit fournir un rapport d'activité annuel de même qu'un tableau de bord précisant les cibles à atteindre. De plus, le plan d'action et le plan stratégique de l'organisme doivent également être déposés annuellement. L'organisme doit, conformément à l'entente, procéder à une vérification annuelle de ses livres, comptes et états financiers.

MRC des Maskoutains

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la Loi 34 sur la responsabilité du développement économique local rend imputables les MRC du Québec dans ce domaine. La MRC doit donner le mandat de son développement à son CLD local ou à tout autre organisme de son choix. De fait, notre CLD est en reddition de comptes auprès de la MRC des Maskoutains et, en conséquence, doit soumettre pour approbation par la table des maires, son plan stratégique, son plan d'action annuel, son rapport d'activité, son budget annuel de même que ses états financiers vérifiés. De plus, la MRC nomme quatre représentants du conseil d'administration de l'organisme dont, obligatoirement, le préfet et le maire de la ville de Saint-Hyacinthe.

Les entreprises et les clients

Notre clientèle se compose en grande partie d'entrepreneurs privés, collectifs et d'économie sociale. Nos interventions se situent majoritairement auprès d'entreprises

maskoutaines, québécoises et internationales, tant au niveau des très petites entreprises, des travailleurs autonomes, des PME que des grandes entreprises.

Nos professionnels du financement aux entreprises et du développement entrepreneurial doivent établir une relation d'affaires avec nos clients et être à l'écoute de leurs besoins et de leurs préoccupations. Ils doivent visiter toutes nos entreprises au moins une fois l'an.

Le sondage annuel auprès de la clientèle d'affaires permet de mesurer le taux de satisfaction des services rendus, mais également les améliorations de services à apporter. Ce sondage sert d'assise à une rétroaction rapide.

Nos employés

La Corporation, par l'intermédiaire de sa direction générale, tient une rencontre de panification hebdomadaire où les dossiers, projets et services sont passés en revue. Ces rencontres permettent également aux employés de discuter des conditions de travail et offrent une plateforme d'échange entre eux et la direction. De plus, une fois l'an, nous tenons un lac-à-l'épaule où le plan d'action annuel est discuté et où l'on fixe les indicateurs de performance par secteur d'activité.

Une fois l'an, une rencontre d'évaluation par employé est organisée avec la direction générale. Les attentes pour l'année à venir y sont formulées ainsi que les demandes de l'employé en matière salariale et de formation. Chaque employé dispose d'un budget de 2 % de son salaire pour sa formation professionnelle qui doit être utilisé en fonction de son rôle dans l'organisation. Nous favorisons la poursuite du cheminement scolaire dans l'obtention d'un diplôme universitaire de second cycle.

Au cours des prochaines années, notre Corporation entend, par l'intermédiaire de ses employés, adopter des modes d'opération en lien avec la philosophie du développement durable. À cet effet, nous tenterons de minimiser l'usage du papier et d'adopter des pratiques professionnelles plus écologiques.

Nos partenaires associatifs et financiers

Par la nature de sa mission, la Corporation est appelée à travailler de pair avec un nombre important de partenaires financiers. Par exemple, une part importante de nos projets ont, notamment, été supportés par Investissement Québec et le ministère des Finances et de l'Économie. Mais nous travaillons également de façon régulière avec d'autres organismes gouvernementaux à vocation économique, pensons, entre autres, aux :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ);
- Développement économique Canada (DEC);
- Banque de développement du Canada (BDC);
- Agriculture et Agroalimentaire Canada;

- Financement agricole Canada (FAC);
- Emploi-Québec;
- Etc.

Nous travaillons étroitement avec des partenaires locaux, qu'ils soient associatifs, à caractère régional, local ou de l'économie sociale. La Corporation maintient ses liens de communication avec un nombre important de groupes, soit par l'intermédiaire d'événements, de rencontres régulières, de comités de travail et parfois à titre de membre de nombreux conseils d'administration.

Les médias

Le CLD communique régulièrement avec les médias, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux et parfois même internationaux. Nous produisons plusieurs communiqués de presse et chroniques sur nos activités et nos clients. Nous avons deux porte-parole pour toute demande d'entretien avec les médias, c'est-à-dire le directeur général et le président. Seules ces deux personnes sont autorisées à s'exprimer au nom de l'organisme.

14 GOUVERNANCE

Il est important de se rappeler que le CLD est une entreprise privée à but non lucratif. À ce chapitre, les administrateurs élus sont considérés par le Code civil du Québec et la jurisprudence s'y rattachant comme mandataires de la personne morale (art. 321).

La jurisprudence émanant de la Cour suprême du Canada va beaucoup plus loin dans l'un de ses jugements :

« Les administrateurs ont l'obligation fiduciaire envers la société et uniquement envers celle-ci. Il importe de préciser que l'obligation des administrateurs est envers la société, ici le CLD, et non envers les parties intéressées. **»** (L.C.S.A., BCE 2008, par. 67).

Ainsi, l'administrateur du CLD est un mandataire et non un représentant au sein du conseil d'administration. Le vérificateur général du Québec, dans son rapport annuel 2007-2008, stipulait qu'en ce qui concerne les membres d'un conseil d'administration, il est de leur devoir d'agir pour s'assurer que la mission et les objectifs de la Corporation, le CLD, soient réalisés à un niveau optimal. Ils ne devraient pas se comporter en tant que représentants des entités qui les ont nommés à ce poste.

Ainsi, c'est la mission de l'établissement qui lie les membres du conseil d'administration et non le lien avec ceux qui les ont désignés et de ce fait, chaque administrateur a un devoir de **solidarité envers les autres administrateurs et n'est pas un porte-parole de son groupe d'origine au sein du conseil d'administration.**

Bien que le concept de solidarité et de loyauté n'est pas défini dans le Code civil québécois, l'obligation est accompagnée d'obligations secondaires telles que :

- Obligation d'être solidaire au conseil d'administration (démocratie corporative);
- Obligation de respecter la confidentialité des échanges;
- Obligation de divulgation d'intérêts et de possibles conflits d'intérêts;
- Ne pas utiliser les biens et opportunités d'affaires à son bénéfice;
- Éviter tout conflit d'intérêts entre ceux de l'organisation et le sien ou ceux d'un tiers.

Nous procéderons, en cours d'année 2013, à une autoévaluation de nos règles de gouvernance auprès des membres du conseil d'administration. Afin d'améliorer les règles de gouvernance interne, nous avons mis en place un certain nombre de comités que l'on décrira au point suivant.

15 PRINCIPAUX COMITÉS INTERNES

Sur le plan de la gouvernance interne, nous avons mis en place un certain nombre de comités dont voici une courte description :

Comité exécutif

Le comité exécutif prépare les rencontres du conseil d'administration et agit comme comité de sélection des projets Jeunes promoteurs, d'aide à l'économie sociale et le programme d'aide aux projets structurants. Le comité exécutif aide la direction générale dans l'exécution des décisions du conseil d'administration. Nous comptons six administrateurs sur le comité exécutif, tous élus parmi les membres du conseil d'administration.

Comité de vérification

Ce comité est composé de la direction générale, du contrôleur interne, du vérificateur externe et du trésorier. Son principal mandat est de voir à l'optimisation du processus de vérification des états financiers de l'organisme. Il s'assure que les fonds sont bien gérés et que les sommes dépensées l'ont été en toute probité.

Comité FLI-FLS

Le comité FLI-FLS procède à l'évaluation des projets déposés dans le cadre du Fonds. Ce comité a le pouvoir d'accepter les projets et d'intervenir financièrement dans les entreprises en fonction des critères et orientations décidés par le conseil d'administration de la Corporation. Ce comité est composé d'industriels, de représentants du Fonds de solidarité, d'élus municipaux et de représentants du conseil d'administration du CLD.

Comité STA

Ce comité reçoit, évalue et accepte les projets déposés pour le CLD dans le cadre du programme STA. Ce programme est administré par Emploi-Québec qui octroie le mandat de livraison à la population au CLD. Le comité est composé de représentants du CLD, d'Emploi-Québec, d'institutions financières et de gens d'affaires du milieu maskoutain.

Comité du Pacte rural

Ce comité a pour mission de recevoir, d'évaluer et de proposer l'acceptation des projets déposés dans le cadre du programme. Administré par la MRC des Maskoutains, cette dernière confie l'exécution et la livraison du programme au CLD. Le comité, nommé par la MRC, est composé d'élus municipaux et de représentants de la société civile.

Comité de la relève agricole

Composé des principaux donateurs, le comité accepte les candidatures à une bourse de 10 000 $ dans le cadre d'un projet de relève agricole. Le comité décerne deux à trois bourses annuellement.

Comité MRC-UPA-CLD

Ce comité a pour rôle de créer une plateforme de discussion entre les trois organismes dans le cadre de différents projets structurants et d'aménagement de territoire. Il sert à maintenir un important dialogue entre le monde urbain et rural afin d'apporter des solutions viables dans le respect de tous. Chacun des organismes nomme trois représentants.

Comité Mentorat

Il a pour fonction de maintenir, voire développer, le service de mentorat entrepreneurial dans la MRC des Maskoutains. Ce comité est composé d'une vingtaine de mentors et de représentants du CLD.

Comités événementiels

Sur une base récurrente et périodique, le CLD organise diverses activités, symposiums, colloques et autres initiatives, soit à l'interne ou en partenariat, dont voici une liste de quelques comités événementiels :

- Comité Gala Constellation (partenariat avec la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains);
- Concours québécois en entrepreneuriat (partenariat multiple);
- Microcrédit (en développement);
- InnoVet (partenariat avec la Cité de la biotechnologie);
- Etc.

En cours d'exercice 2013, nous comptons mettre en place deux comités en vue de renforcer nos règles de gouvernance, soit :

Comité Gouvernance et éthique

Ce dernier comité verra au respect de notre code de déontologie et des règles d'éthique du CLD. Il pourrait se composer de deux représentants du conseil d'administration, de la direction générale et d'un aviseur légal externe.

Comité Ressources humaines et évaluation

De façon générale, tout ce qui entoure les ressources humaines, soit la rémunération, l'évaluation, la dotation en ressources humaines du CLD, est de la responsabilité exclusive de la direction générale. Ce comité aurait pour fonction d'évaluer le directeur général annuellement et de négocier de gré à gré la rémunération de celui-ci.

16 ORGANIGRAMME ET RESSOURCES HUMAINES

Afin de réaliser sa mission, le CLD compte sur une équipe jeune, dynamique, mais également aguerrie. En effet, en 2012, elle a été reconnue « Équipe de développement économique de l'année ». Pour ce faire, nous avons adopté une structure opérationnelle d'une extrême simplicité et un organigramme plat. Nous privilégions une approche de gestion matricielle de dossiers avec, comme prémisse de base, une volonté des employés de travailler en équipe. Voici l'organigramme et le descriptif de tâches de chacun des postes.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Adjointe administrative
- Technicienne-comptable
- Secrétaire-réceptionniste

- Commissaire à l'agriculture
- Commissaire aux projets spéciaux et aux communications
- Commissaire au développement entrepreneurial collectif et de l'économie sociale
- Commissaire au développement entrepreneurial et du mentorat
- Commissaire au financement
- Commissaire au développement rural et aux projets spéciaux
- Agente de développement

Description des fonctions des employés du CLD

1/ Commissaire au développement rural et aux projets spéciaux

Le commissaire au développement rural et aux projets spéciaux est responsable de l'application de la Politique nationale de la ruralité. Il s'occupe également du Pacte rural et du programme Ville monoindustrielle. Il voit au développement général de la ruralité par des projets industriels, de l'entrepreneuriat collectif ou des projets spéciaux.

2/ Adjointe administrative

L'adjointe administrative coordonne les politiques et procédures administratives pour les conseils d'administration et les comités exécutifs. Elle coordonne la préparation, la production et la présentation des documents pour la direction générale. Elle gère les ressources matérielles et informationnelles de l'organisation. Elle gère également la norme ISO 9001 : 2008 et l'outil de gestion du CLD Les Maskoutains et produit les rapports et tableaux de bord.

3/ Commissaire à l'agriculture

Le Commissaire à l'agriculture intervient et mène les actions appropriées en matière de développement et de promotion de l'agriculture au niveau des différents secteurs de production, tout en assurant un suivi constant de l'évolution des marchés, tant à l'échelle régionale, nationale que mondiale. Il assure la bonne gestion du Fonds de la relève agricole mis en place en 2008.

4/ Commissaire au financement

Le commissaire au financement soutient les promoteurs dans la réalisation de leur projet d'entreprise aux niveaux technique et financier. Il élabore des plans d'affaires et des prévisions financières. Il est responsable de la gestion du Fonds FLI-SOLIDE et agit à titre d'analyste des demandes de financement.

5/ Directeur général

Sous l'autorité des conseils d'administration du CLD Les Maskoutains et de la Cité de la biotechnologie, le directeur général conçoit la stratégie générale et la vision des deux organisations. Il prend les décisions stratégiques, apprécie les budgets, établit les partenariats et s'assure de mettre en place une équipe performante. Il est le seul responsable des ressources humaines, soit de la rémunération, de l'évaluation et de la dotation du personnel. Il est également responsable de la prospection internationale.

6/ Commissaire au développement entrepreneurial et du mentorat

La commissaire au développement entrepreneurial et du mentorat accompagne les entrepreneurs maskoutains dans les activités de rédaction de plans d'affaires et/ou sommaires exécutifs dans le cadre des programmes STA, Jeunes promoteurs, FCJE et Créavenir Desjardins et assure le suivi des entreprises démarrées. Elle veille également à la gestion et au développement de la cellule mentorale maskoutaine.

7/ Secrétaire-réceptionniste

La secrétaire-réceptionniste traite les appels téléphoniques, les courriels généraux, les inscriptions aux activités et les réservations de salles. Elle gère l'agenda du directeur général et assure la réception des visiteurs. De plus, elle compile les statistiques, tient à jour les nombreuses bases de données et effectue diverses tâches administratives comme la rédaction de documents internes et externes et le classement général.

8/ Commissaire au développement entrepreneurial collectif et de l'économie sociale

La commissaire au développement entrepreneurial collectif et de l'économie sociale s'occupe de la gestion de la Mesure d'aide aux entreprises et du programme d'économie sociale. Elle assiste les clients dans leurs projets de démarrage ou d'expansion de leur entreprise. Elle élabore, met en œuvre et maintient diverses activités et projets structurants liés au développement entrepreneurial collectif et de l'économie sociale.

9/ Commissaire aux projets spéciaux et aux communications

Le commissaire aux projets spéciaux et aux communications agit comme responsable des communications et à titre de commissaire aux projets spéciaux tant politiques que structurants pour l'organisation.

10/ Agente de développement

L'agente de développement agit comme agente de recherche et de développement afin de soutenir le travail de ses collègues. Entre autres, elle compile les statistiques et tient à jour les nombreuses bases de données du CLD.

11/ Responsable de la comptabilité

La technicienne en comptabilité calcule, prépare et traite toutes les factures des comptes fournisseurs, des comptes clients et les notes de crédit selon les procédures établies. Elle rassemble, vérifie et traite tous les renseignements relatifs aux payes du personnel, des programmes d'assurance groupe, de fonds de pension et de CSST.

17 INSTRUMENTS DE GESTION

Depuis de nombreuses années, le CLD s'est doté d'une kyrielle d'outils et d'instruments de gestion, dont le plan stratégique 2006-2012 qu'a approuvé le conseil d'administration. Cet instrument définit notre mission, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs de performance de même que nos cibles stratégiques. Afin de guider la réalisation de notre plan stratégique, le conseil adopte annuellement un plan d'action précisant les objectifs et les dîners-activités ainsi que les actions prioritaires dans les douze mois suivant son adoption. Le plan d'action est défini par les membres du personnel au moins trois mois avant le début de l'exercice.

Nous comptons, dès 2013, adopter un plan d'action de développement durable qui aura un impact sur notre régie interne, nos actions et les projets supportés.

Nous entendons continuer à maintenir notre certification qualité selon les normes ISO 9001 – 2008. Les normes et indicateurs seront modifiés sensiblement en fonction du plan stratégique 2013-2017.

Le CLD dispose également d'outils lui permettant de suivre l'évolution et la progression de ses activités, dont :

- Un rapport financier mensuel qui comprend l'état des résultats financiers des opérations et un tableau des placements dans le cadre du FLI-FLS, des cotes de risque des placements et les rendements;
- Un tableau de bord trimestriel qui contient les principaux indicateurs de performance et l'état d'avancement de nos activités;
- Un rapport annuel remis lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

18. ORIENTATIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

19. NOUVELLES NORMES D'ÉTABLISSEMENT DANS LES ZONES INDUTRIELLES

18 ORIENTATIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

Sur le plan environnemental, la Corporation s'efforce de sensibiliser ses parties prenantes à adopter des comportements écoresponsables au travail et auprès de notre clientèle. Nous participons, grâce aux directives de la ville centre et de la MRC, à la promotion de pratiques d'affaires écoresponsables et à l'attraction d'entreprises également écoresponsables.

De plus, la Ville a entrepris des actions prévues dans son plan de gestion environnementale afin d'améliorer ses pratiques de gestion et de tenir compte des impacts environnementaux de ses activités. Ces initiatives visent à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources énergétiques et matérielles et à réduire les incidences environnementales et les coûts de ses activités.

L'adoption d'une politique environnementale à Saint-Hyacinthe viendra inévitablement modifier certaines habitudes de consommation et de travail à l'intérieur de l'administration municipale et chez les principaux partenaires qui seront appelés à y adhérer.

Pour la Ville de Saint-Hyacinthe, la nouvelle politique environnementale constitue un engagement ferme à faire les choses autrement afin de protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

La mise en œuvre de la politique environnementale sera la responsabilité de la direction générale de la Ville qui, de concert avec le service de l'urbanisme, agira à titre de coordonnateur du Comité consultatif en environnement (CCE). Ce comité regroupera différents acteurs provenant des secteurs agricole, communautaire, de l'éducation, de la santé ainsi que des citoyens.

La politique fixe des objectifs qui collent à la réalité de Saint-Hyacinthe comme ville de services, technopole agroalimentaire et satellite de Montréal. Quant au plan d'action qui en sera issu, il prendra l'allure d'un plan quinquennal qui tiendra compte des disponibilités budgétaires à la fois de la Ville et des partenaires visés par la politique.

Le plan d'action sera assorti de critères d'évaluation annuels pour permettre à la Ville et à ses partenaires d'évaluer le cheminement de chacun et d'ajuster le tir au besoin.

Pour le CLD, cette nouvelle orientation de la ville centre nécessitera l'adoption de certaines actions à court terme, soit :

- Continuer la politique d'embellissement et de boisement des zones industrielles;
- Densifier les zones industrielles existantes;
- Définir les normes d'utilisation du sol pour les nouvelles implantations qui passeront de 10 % à 30 % et le taux maximum d'utilisation du sol de 50 % à 90 %;

- Reboiser obligatoirement les terrains industriels à raison d'un arbre par 1 000 pieds carrés de terrain vendu;
- Respecter obligatoirement les normes LEED (30 points);
- Faire une politique de régularisation et de réutilisation d'espaces et de bâtiments à vocation industrielle;
- Privilégier l'accueil d'entreprises écoresponsables.

En octobre 2012, le conseil des maires de la MRC des Maskoutains adoptait par résolution son nouveau plan stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire.

La vision retenue est en lien direct avec la nôtre et s'articule comme suit :

« Être le pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence au Québec et un territoire et un milieu de vie dynamique et attirant, profitant pleinement de ce développement. **»**

À l'instar de la ville centre, cette vision comporte plusieurs éléments relevant du développement durable, dont :

- L'ensemble des intervenants en développement économique et social doit favoriser l'utilisation des ressources de façon optimale dans un souci de développement durable;
- Toute intervention prend appui sur les dimensions du développement durable, à savoir l'efficacité économique, l'équité sociale et l'intégrité de l'environnement. La finalité recherchée est de répondre aux besoins présents des gens des communautés sans compromettre la possibilité pour les générations futures de pourvoir aux leurs.

Ces énoncés de vision seront, bien entendu, intégrés à notre plan stratégique.

19 NOUVELLES NORMES D'ÉTABLISSEMENT DANS LES ZONES INDUSTRIELLES

Réflexion sur le cadre d'une orientation concernant le développement futur des deux principaux parcs industriels de la ville de Saint-Hyacinthe.

Cette portion du document s'inscrit dans la foulée des nombreux changements survenus dans le cadre des règlements d'urbanisme de la Ville, des nouveaux paradigmes de développement économique liés à la nouvelle conjoncture internationale, de la volonté de se conformer à la philosophie du développement durable et finalement de la réalité économique maskoutaine.

Nous tirons plusieurs constats de l'évolution du développement des parcs industriels de Saint-Hyacinthe depuis quelques années. Parmi ceux-ci :

- La demande reste relativement élevée pour les terrains industriels dans la municipalité;
- La banque de terrains disponibles aux fins d'activités industrielles diminue de façon drastique;
- Le secteur manufacturier demeure vigoureux comparativement à l'ensemble du Québec et du Canada;
- Malgré un resserrement des critères lors de l'établissement (acquisition) industriel, le ratio d'occupation au sol devra, à terme, passer de 10 % à 30 %;
- Malgré la hausse significative de nos prix de vente, la demande se maintient;
- Les grilles de spécification ainsi que certains articles du règlement d'urbanisme pour les parcs industriels sont à revoir;
- Prévoir une politique de requalification et récupération de zones industrielles et de bâtiments.

Ainsi, dans ce contexte, si l'on exclut le parc technologique (Cité de la biotechnologie), Saint-Hyacinthe dispose de deux parcs industriels aux vocations bien distinctes. Effectivement, le parc Olivier-Chalifoux est situé dans la zone I21 qui permet le groupe d'usage Industrie 1 (industries à incidences faibles) et Industrie 3 (industries agroalimentaires à incidences faibles). La demande est actuellement très forte et la superficie disponible pour du développement s'élève à seulement 114 488 mètres carrés.

Quant au parc industriel Théo-Phénix, il est situé dans les zones I11 et I12. La zone I11 permet seulement le groupe d'Industrie 1 (industries à incidences faibles) et Industrie 2 (industries à incidences moyennes à fortes). Bien que la demande pour ce type de site reste forte, la banque de terrains disponibles n'y est plus que de 94 001 mètres carrés. Plus alarmant encore, nous ne disposons pas d'orientations quant au développement à venir de ce parc.

Or, la Ville de Saint-Hyacinthe continuera de jouer son rôle de ville centre et principal pôle industriel et économique de la MRC des Maskoutains et de l'Est de la Montérégie. Pourtant, elle pourrait, à court ou du moins à moyen terme, ne plus disposer de sites ou de zones d'activité permettant la venue d'établissements industriels de moyennes et fortes incidences.

Nous croyons que cette situation créera un déséquilibre important de notre économie locale. De fait, ce genre de parc industriel, bien que parfois contraignant, demeure toutefois fondamental pour l'équilibre économique local.

Nous mettons toute l'énergie nécessaire pour soutenir les autorités municipales afin de trouver certaines alternatives à cette problématique.

Superficies disponibles pour les parcs Théo-Phénix et Olivier-Chalifoux

Théo-Phénix	
Lot 4 211 085 (av. Émilien-Letarte, le long de la 235)	10 966 m²
Lot 4 173 359 (av. Émilien-Letarte, le long du ruisseau)	25 000 m²
Lot 4 118 573 (coin Barré-Émilien-Letarte)	14 677 m²
Lot 3 512 302 (av. Émilien-Letarte, au centre)	38 638 m²
Lot 5 012 746 (av. Raoul-Lassonde)	4 719 m²
Sous-total	**94 001 m²**
Superficie totale du parc Théo-Phénix	1 320 000 m²
Taux de disponibilité	7,1 %

Olivier-Chalifoux	
Lot 3 913 402 (av. Bérard, le long du ruisseau – non desservi)	11 650 m²
Lot 4 655 774 (av. Bérard)	3 643 m²
Lot 4 655 775 (av. Bérard, terrain traversé par un ruisseau – non desservi)	12 199 m²
Lot 3 043 634 (pointe arrière lot difficile à développer)	1 480 m²
Lot 5 012 752 (rue Ferdinand-Daoust)	5 516 m²
Lot 3 043 633 (boul. Casavant)	80 000 m²
Sous-total	**114 488 m²**
Superficie totale du parc Olivier-Chalifoux (sans la Cité)	2 114 573 m²
Taux de disponibilité	5,4 %
Grand total (les deux parcs)	**208 489 m²**

Parmi les alternatives que nous comptons adopter au cours du prochain cycle économique 2013-2017, notons :

- Revoir les normes et grilles de spécification de lotissement actuelles;
- Encourager le recyclage des vieilles zones industrielles et la réutilisation des vieux bâtiments industriels.

Normes de lotissement suggérées

Normes de lotissement et d'implantation suggérées pour une rue secondaire :

- Avoir 30 mètres minimum de façade ou 80 mètres minimum de profondeur pour une somme totale minimale de 2 400 mètres carrés;
- Avoir une marge avant minimale de 8 mètres au lieu de 15 mètres;
- 90 % de taux d'occupation au sol maximum au lieu de 50 %;
- Taux d'occupation au sol minimal de 30 % à 40 %.

Normes de lotissement suggérées pour une rue principale (boul. Casavant) :

- Bâtiment isolé seulement;
- Maintenir 15 mètres de façade;
- Bâtiment avec une superficie minimale de 1 100 mètres carrés;
- 90 % de taux d'occupation au sol maximum au lieu de 50 %;
- Taux d'occupation minimal de 30 %.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

20. CODE D'ÉTHIQUE AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS

21. DÉCLARATION DE SERVICES ENVERS LA CLIENTÈLE

22. LIENS AVEC LA CITÉ DE LA BIOTECHNOLOGIE

20 CODE D'ÉTHIQUE AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS

Deux codes guident le CLD Les Maskoutains sur ses relations avec ses clients et ses partenaires : le code d'éthique applicable aux administrateurs, dirigeants et employés, de même que la déclaration de services envers la clientèle.

Dans sa déclaration de services, le CLD exprime sa volonté d'offrir des services de grande qualité et d'observer des normes de conduite élevées. Le code d'éthique, pour sa part, définit les principes fondamentaux et les règles de conduite à respecter. Il contient notamment des dispositions ayant trait à la discrétion et à la confidentialité.

Code d'éthique applicable aux administrateurs, dirigeants et employés

Le conseil d'administration du CLD a adopté le code d'éthique applicable aux administrateurs, dirigeants et employés. Dans l'accomplissement de sa mission, l'organisation est soucieuse de maintenir des normes et des critères élevés à l'égard du comportement et des pratiques de toute personne impliquée dans ses activités, y compris les membres de sa direction et de son personnel. La Corporation considère qu'il est fondamental, à titre d'institution, de se doter de normes et de dispositions d'ordre éthique et déontologique qui, par-delà les dispositions législatives et réglementaires ou contractuelles applicables, constituent des exigences à respecter par toute personne agissant pour et au nom du CLD.

Le code d'éthique ne constitue en rien un substitut à toute disposition autrement applicable. Il apparaît cependant légitime, compte tenu du rôle et de sa mission, que des exigences élevées d'honnêteté et de conduite soient codifiées, dans le respect des lois et règlements en vigueur, en vue de maintenir la réputation de confiance et d'intégrité de la Corporation à tous les niveaux de son organisation.

Le code d'éthique prévoit que tout administrateur, dirigeant ou employé doit, dans l'exercice de ses fonctions, respecter les principes d'honnêteté et d'intégrité des droits de la personne fondés sur l'égalité et la non-discrimination et préserver la vie privée et la réputation d'autrui. Il doit, dans le respect du droit, agir avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

Pour ce qui est des principes et des procédures anticorruption, le code d'éthique prévoit que l'administrateur, le dirigeant ou l'employé ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers. De plus, il est interdit à un administrateur, un dirigeant ou un employé d'autoriser ou d'effectuer, directement ou indirectement, un paiement, de remettre un cadeau ou d'octroyer une faveur ou un avantage indu sous quelque forme que ce soit à toute

personne, dans le but de l'amener à manquer à ses devoirs ou dans le but d'obtenir un traitement de faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour toute autre personne lors de négociations ou en toute autre occasion.

Il appartient à tout administrateur, dirigeant ou employé qui a connaissance d'actes en dérogation au code d'éthique ou qui a connaissance d'opérations ou de pratiques de gestion qui ne sont pas conformes aux lois, aux règlements, aux politiques, aux directives ou autre, de les signaler par écrit au secrétaire de la Corporation ou au président. Toute situation peut aussi être déclarée par téléphone de façon confidentielle.

Aucun incident de discrimination ou de corruption n'a été signalé à l'égard de la Corporation depuis sa création en 1998.

Règlement en matière de conflit d'intérêts et engagement personnel à la confidentialité

1/ Conflit d'intérêts direct

Dans le cadre de l'analyse des dossiers admissibles aux différents programmes d'aide financière directe qui seront administrés par le conseil d'administration du CLD Les Maskoutains ou par des comités de sélection, il y a conflit d'intérêts direct lorsque les membres du conseil d'administration, les membres des comités de sélection et les permanents de l'organisation qui ont pouvoir de décision possèdent des intérêts légaux dans l'entreprise participante aux divers programmes d'aide financière.

Si tel est le cas, le membre du conseil d'administration, le membre du comité de sélection ou le permanent concerné doit sans tarder divulguer son intérêt auprès des autres membres du conseil d'administration et se retirer de la salle où auront lieu les délibérations concernant le projet ou dossier concerné.

2/ Conflit d'intérêts indirect

Dans le cadre de l'analyse des dossiers admissibles aux différents programmes d'aide financière directe qui seront administrés par le conseil d'administration du CLD Les Maskoutains, il y a conflit d'intérêts indirect lorsque les membres du conseil d'administration, les membres du comité de sélection ou les permanents de l'organisation qui ont pouvoir de décision sont susceptibles d'en tirer avantage de quelque nature pour leur compte personnel ou d'un associé ayant une relation d'affaires avec eux.

Sans pour autant limiter la généralité de ce qui précède, les situations suivantes constituent des situations de conflit d'intérêts indirects :

- Agir à titre de fournisseur de biens ou de services (y compris les services professionnels et financiers);
- Agir à titre de client;
- Être un compétiteur réel ou potentiel.

Si tel est le cas, le membre concerné devra sans tarder, divulguer son intérêt auprès des autres membres du conseil d'administration et se retirer de la salle où a lieu les délibérations concernant le projet ou dossier en cause.

3/ Confidentialité

Les membres du conseil d'administration, les membres des comités de sélection et les permanents du CLD Les Maskoutains ne doivent divulguer ou transmettre aucun renseignement à caractère confidentiel, sauf si la divulgation ou la transmission du renseignement est autorisée expressément par la loi ou par les responsables du projet ou du dossier concerné.

4/ Obligation envers le CLD Les Maskoutains

Tout membre du conseil d'administration, d'un comité de sélection ou permanent du CLD a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation de conflit d'intérêts direct ou indirect, réel, potentiel ou apparent, et de respecter les procédures et décisions prises dans le cadre des présents règlements.

ENGAGEMENT PERSONNEL A LA CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance des règlements en matière de conflit d'intérêts dans le cadre de l'analyse des demandes d'aide financière au sein du conseil d'administration du CLD Les Maskoutains ou d'un comité de sélection. Je conviens de m'y conformer en tout point, tout au long de mon mandat au sein du conseil d'administration de l'organisme, du comité de sélection ou comme permanent du CLD.

Je, soussigné, m'engage par écrit à garder confidentiels les renseignements considérés à caractère confidentiel portés à ma connaissance du fait de ma présence sur le conseil d'administration du CLD Les Maskoutains, sur le comité de sélection et comme permanent de l'organisme. Je m'engage à m'abstenir d'en discuter avec d'autres parties.

Je reconnais que ma non-conformité avec l'une ou l'autre des clauses des présents règlements pourraient entraîner ma destitution et mon expulsion immédiate du conseil d'administration ou du comité en conformité avec les procédures de destitution adoptées par le Conseil d'administration.

En foi de quoi, j'ai signé

Nom : _____

Collège électoral : _____

Représentant :_____

Signé à Saint-Hyacinthe le _____

Signature : _____

En cours d'exercice 2013, les dirigeants comptent revoir les règles en matière d'éthique et de déontologie et mieux encadrer ses règles tout en intégrant les règles de gouvernance déjà énoncées.

21 DÉCLARATION DE SERVICES ENVERS LA CLIENTÈLE

La déclaration de services aux citoyens, aux entreprises et aux organismes démontre l'engagement du CLD Les Maskoutains à répondre aux demandes et aux questions de ses clientèles avec courtoisie et rapidité. Cette déclaration est affichée tant à la réception de l'organisme que sur Internet.

NOS SERVICES

Le CLD Les Maskoutains oriente particulièrement ses services vers les entreprises, et ce, tout au long de leur développement. Il entretient également des relations d'affaires avec d'autres groupes de clientèle, tels les organismes, la MRC des Maskoutains, la Ville de Saint-Hyacinthe ainsi que toutes les municipalités du territoire :

- Information générale et spécialisée;
- Accompagnement et conseils;
- Aide financière;
- Activités d'information, de sensibilisation et de formation;
- Activités promotionnelles.

Pour accomplir sa mission, le CLD entretient aussi des partenariats avec de nombreux intervenants, notamment les institutions financières, les institutions de formation et les centres de recherche.

NOS OBJECTIFS POUR DES SERVICES DE QUALITÉ

- Offrir un service courtois et respectueux en faisant preuve de politesse et en écoutant avec attention les besoins exprimés;
- Assurer un accès facile à nos services en offrant plusieurs modalités d'accès soit par téléphone, courrier postal, électronique ou Internet;
- Fournir des renseignements clairs et concis;
- Diriger rapidement le client vers le bon intervenant et le guider efficacement dans ses démarches;
- Traiter toute demande avec diligence;
- Faire preuve de transparence, d'équité et d'impartialité dans le traitement des demandes;
- Assurer la protection des renseignements dans le respect des lois en vigueur.

NOS ENGAGEMENTS À VOTRE ÉGARD

Au téléphone

- Lors de l'accueil téléphonique, faire en sorte que l'interlocuteur se nomme dès le début de la conversation;
- Lorsque vous accédez à une boîte vocale :
  - Vous offrir la possibilité de parler à quelqu'un, durant les heures ouvrables;
  - Vous rappeler dans la journée ouvrable suivante.

À nos bureaux

- Faire en sorte que vous soyez accueillis par une personne en mesure de recevoir votre demande ou de vous diriger vers le bon intervenant.

Par courrier postal et électronique
Demandes d'information

- Adressées par courriel :
  Vous transmettre un accusé de réception électronique dans un délai de deux jours ouvrables.
- Adressées par courrier ou télécopieur :
  Vous faire parvenir un accusé de réception dans un délai de cinq jours ouvrables.

L'accusé de réception peut contenir la réponse attendue dans les cas simples comme la transmission d'informations générales. Dans les cas plus complexes, une réponse vous est expédiée dans un délai de douze jours ouvrables. Si, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons respecter ce délai, nous vous en informerons aussitôt.

Demandes d'aide financière

- Vous faire parvenir un accusé de réception dans un délai de cinq jours ouvrables;
- Répondre à votre demande dans un délai de vingt jours ouvrables, à partir du moment où la demande est complète. Si, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons respecter ce délai, nous vous en informerons aussitôt.

Par Internet

- Présenter une information complète et à jour;
- Accroître l'accès à nos rapports d'activité et nos documents publiés.

Amélioration des services

- Dans une perspective d'amélioration des services, évaluer votre satisfaction, notamment au moyen d'un questionnaire du service à la clientèle en incluant nos politiques d'admissibilité.

22 LIENS AVEC LA CITÉ DE LA BIOTECHNOLOGIE

En 2003, un comité d'ambassadeurs de la Technopole, de concert avec le député de l'époque, M. Léandre Dion, le maire de la ville, M. Claude Bernier et le directeur général du CLD, M. Mario De Tilly, mettait en place les bases de la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale inc. Une charte dans le cadre de la partie IIIA des entreprises fut émise.

De ce fait, la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale devenait une entreprise privée à but non lucratif dont le rôle et la mission est de gérer et développer un parc technologique dans la ville de Saint-Hyacinthe. Plus récemment, la Ville octroyait à la Cité le mandat de gestion et de promotion de tous les parcs industriels de son territoire.

Le conseil d'administration de cette dernière entité est complètement indépendant du CLD. Seule la direction générale est commune et a été confiée à M. Mario De Tilly.

Cependant, leurs actions sont complémentaires et nécessitent de nombreuses mises en commun de ressources et d'énergie. Compte tenu de leur mission respective, la fusion des deux organismes est non pertinente et politiquement non avenue.

Le centre nerveux de l'industrie agroalimentaire au Canada

La MRC des Maskoutains est la première région canadienne à accéder au très prestigieux Club international des Technopoles en 1993. Au cœur des marchés de Toronto, New-York et Boston, elle est une plaque tournante pour le marché nord-américain et le berceau de l'innovation dans le secteur des biotechnologies agroalimentaires, vétérinaires et agroenvironnementales. Parmi l'ensemble des technopoles actuelles, Saint-Hyacinthe est d'ailleurs la seule au monde à n'avoir que le secteur agroalimentaire à ce titre.

Aujourd'hui, la région technopolitaine compte à elle seule quelque 1 400 fermes de culture et d'élevage et plus de 150 institutions de recherche d'enseignement supérieur, de transfert technologique et d'industries spécialisées dans le secteur de l'agroalimentaire. Elle regroupe près de 8 000 emplois spécialisés en agroalimentaire et compte sur un bassin de plus de 200 chercheurs permanents de réputation mondiale.

Au centre de toute cette dynamique se trouve la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Seule école vétérinaire francophone en Amérique du Nord, elle est reconnue au plan international dans les domaines de la reproduction animale, des maladies infectieuses du porc, en médecine équine ainsi qu'en ce qui concerne l'innocuité

et la salubrité des aliments. L'Institut de biotechnologie vétérinaire et alimentaire (IBVA), qu'elle a inauguré récemment, a pour mission d'encourager le partenariat avec l'industrie et le transfert des technologies vers les entreprises.

D'autres institutions répondent également aux besoins de formation de l'industrie des biotechnologies agroalimentaires en offrant des programmes professionnels de niveau collégial dans ce domaine : le Cégep de Saint-Hyacinthe, par le biais de ses programmes en biotechnologie et en technique de diététique (gestion-conseil en alimentation) et l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) avec ceux des technologies des productions animales, des équipements agricoles, de la transformation des aliments, de la production horticole et de l'environnement.

La réputation de Saint-Hyacinthe Technopole se fonde aussi sur la présence du Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Bastion national de la recherche alimentaire, il a la double mission d'approfondir les connaissances nécessaires à la croissance du secteur de la transformation des aliments et de favoriser l'innovation dans l'industrie alimentaire. Ses programmes donnent, aux entreprises, accès à des usines pilotes multifonctionnelles dotées d'un éventail complet d'équipements de transformation alimentaire pour la conduite de leurs travaux de recherche et de développement.

La MRC compte également de nombreux services d'appui à la transformation agroalimentaire : services gouvernementaux, services privés de financement et bureaux privés d'experts-conseils. Les entreprises installées dans ce pôle peuvent également compter sur l'encadrement scientifique qu'offrent les centres de transfert technologique qui aident les entreprises à mettre au point de nouveaux produits, à abaisser leurs coûts et à augmenter la qualité de leurs produits.

CONSTATS DU DERNIER PLAN STRATÉGIQUE 2006 - 2012

23. RÉVISION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS OBTENUS

24. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

23 RÉVISION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS OBTENUS

À la suite de la revue du plan stratégique réalisé au chapitre 8 du présent document, nous constations qu'une forte majorité des cibles identifiées ont été atteintes.

À l'enjeu 1, soit « Positionnement de la région maskoutaine », quatorze des quinze cibles ont été réalisées. Cependant, le cercle des ambassadeurs locaux, bien que constitué, ne s'est pas encore rencontré.

Le second enjeu, soit « Accroître la productivité de nos entreprises », même constat, six des huit enjeux sont complétés et cependant, les démarches pour la mise en place d'un fonds d'amorçage n'ont pas abouti. L'autre cible non atteinte consistait à organiser un salon de l'emploi aux trois ans, or nous n'en avons organisé qu'un en raison de la faible participation citoyenne et que les besoins s'étaient atténués.

En ce qui concerne l'enjeu 3 soit « Soutenir le développement et l'innovation », sept des onze cibles furent atteintes. Nous n'avons pas été en mesure de mettre en marche l'animation du parc technologique par l'organisation de petits déjeuners et la mise en place d'une association de résidants. Le fonds d'amorçage n'est pas complété de même que le démarrage des opérations du Laboratoire de biotechnologie vétérinaire et alimentaire (LBVA).

L'enjeu 4, c'est-à-dire « Améliorer l'attractivité régionale », onze des quinze cibles ont été réalisées à 100 %. Parmi les cibles non atteintes, notons « Adopter des mesures de rétention résidentielle et l'agrandissement de la banque de terrains » qui sont autant de cibles difficiles à atteindre, compte tenu du contexte politique et économique.

De plus, nous avons peu d'emprise sur ces domaines et sommes à la merci d'organismes nationaux. Nous avons très bien réussi l'enjeu 5 qui était « Une région de calibre international ». Par contre, nous ne disposons toujours pas d'un comité d'accueil et récepteur de délégations.

Tous les objectifs et cibles reliés à « Soutenir le développement entrepreneurial » sont complétés. D'ailleurs, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a classifié la région maskoutaine au premier rang des régions entreprenantes au Québec !

Même constat pour l'enjeu 7 qui visait « L'amélioration de l'offre de financement »; seul l'objectif de mise en place d'un fonds d'amorçage n'a été que partiellement atteint.

L'enjeu 8 « Soutien accru de l'économie en milieu rural » a été, et de loin, le plus difficile à réaliser. En effet, seulement cinq des douze cibles ont été conclues. Ce phénomène s'explique du fait que quatre des cibles identifiées font l'objet d'intenses discussions dans le cadre de l'Annexe A, soit l'addenda modifiant les orientations en matière d'aménagement

pour le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal en vue de l'élaboration d'un plan métropolitain d'aménagent de développement. Ces cibles sont :

- Développer une entente de gestion de tous les parcs industriels avec toutes les municipalités;
- Gérer et promouvoir les parcs industriels ruraux et développer une nouvelle zone;
- Amorcer le dézonage de nouvelles zones industrielles;
- Établir une offre de service pour ces nouvelles zones.

L'enjeu suivant, soit « Développer de nouvelles approches en économie sociale », a été complété dans sa quasi-totalité; seuls les mécanismes de consultation publique afin de mieux connaître les besoins en matière d'économie sociale n'ont pas été rencontrés.

Au final, l'enjeu 10 qui consistait à « Favoriser l'émergence d'un pôle technologique canadien », a vu ses cibles complétées ou en voie de l'être.

24 CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Nous pouvons conclure que dans l'ensemble, nos cibles et indicateurs de performance ont été réalisés et rencontrés. Malgré le fait que certaines de ces cibles restent encore à être complétées, le contexte politique et économique nous obligera à revoir certaines d'entre elles.

Nous sommes fiers d'avoir réalisé en très grande partie nos objectifs fixés en 2006 et entamons notre nouvelle stratégie avec confiance et l'assurance d'atteindre d'aussi impressionnantes performances.

PORTRAIT DE LA GRANDE RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

25. PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE RÉGIONAL

26. PROFIL PAR MUNICIPALITÉ

27. LA MRC EN BREF

25 PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE RÉGIONAL

La MRC des Maskoutains, est constituée de 17 municipalités locales et s'étend sur une superficie de 1 310 km² et 83 092 personnes y résident. Ce territoire comprend les municipalités suivantes, qui constituent la zone desservie par le CLD Les Maskoutains :

- La Présentation
- Saint-Barnabé-Sud
- Saint-Bernard-de-Michaudville
- Saint-Damase
- Saint-Dominique
- Sainte-Hélène-de-Bagot
- Saint-Hugues
- Saint-Hyacinthe
- Saint-Jude
- Saint-Liboire
- Saint-Louis
- Sainte-Madeleine
- Sainte-Marie-Madeleine
- Saint-Marcel-de-Richelieu
- Saint-Pie
- Saint-Simon
- Saint-Valérien-de-Milton

DÉMOGRAPHIE

Des 15 MRC que compte la Montérégie, 12 ont vu leur population augmenter entre 2006 et 2011 et 6 MRC affichent une croissance modérée, entre 4 et 9 pour mille. Pour la MRC des Maskoutains, une croissance de seulement 4,9 pour 1 000 a été enregistrée. Ainsi, depuis la réalisation du dernier Plan stratégique, la population du territoire desservi par le CLD Les Maskoutains n'aura connu qu'un faible bond en avant de 2 000 habitants, soit une croissance de 2,5 % pour la période 2006-2011.

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC et territoire équivalent de la Montérégie et ensemble du Québec, 1996-2011

Population au 1er juillet	1996	2001	2006	2011
Brome-Missisquoi	50 925	51 926	53 063	55 185
La Haute-Yamaska	73 719	75 877	80 176	84 664
Acton	15 520	15 456	15 408	15 342
Pierre-De-Saurel	52 926	50 982	50 133	49 969
Des Maskoutains	**79 804**	**80 484**	**81 362**	**83 371**
Rouville	30 564	30 556	31 700	34 205
Le Haut-Richelieu	98 938	102 792	109 941	114 218
La Vallée-du-Richelieu	94 915	98 108	107 950	115 734
Longueuil	376 732	379 323	388 817	406 571
Marguerite-D'Youville	61 945	65 367	70 630	72 900
Roussillon	141 543	149 390	161 150	173 738
Les Jardins-de-Napierville	23 268	23 272	24 403	26 122
Le Haut-Saint-Laurent	24 685	24 926	25 034	24 634
Beauharnois-Salaberry	60 576	60 294	61 164	62 382
Vaudreuil-Soulanges	96 738	104 416	122 089	137 708
Montérégie	**1 282 798**	**1 313 169**	**1 383 020**	**1 456 743**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**7 979 663**

On remarque également que la MRC a une population vieillissante. Bien que les données disponibles pour la région ne représentent pas un contraste important avec la moyenne québécoise et montérégienne, il est possible de constater qu'une pression pourrait affecter notre économie à moyen et long terme par la diminution de la population active. En effet, le groupe des 0-19 ans ne représente qu'un peu moins que 22 % de la population totale et ce groupe a connu une évolution négative dans la période 2001—2006 alors que celui des 55 ans et plus s'est fortement accru.

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC et territoire équivalent de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011

	Groupes d'âge			
	0-19	**20-64**	**65 et plus**	**Âge médian**
	%	**%**	**%**	**ans**
Brome-Missisquoi	21,2	60,5	18,3	46,4
La Haute-Yamaska	22,4	61,3	16,3	42,8
Acton	23,7	59,7	16,5	42,9
Pierre-De-Saurel	18,0	60,9	21,1	49,0
Des Maskoutains	**21,9**	**61,0**	**17,0**	**42,5**
Rouville	22,9	62,6	14,5	40,5
Le Haut-Richelieu	22,9	61,7	15,4	41,9
La Vallée-du-Richelieu	25,9	61,2	12,9	39,8
Longueuil	21,3	62,5	16,2	42,1
Marguerite-D'Youville	26,9	62,1	11,0	39,1
Roussillon	26,4	61,6	12,0	38,5
Les Jardins-de-Napierville	23,8	61,9	14,2	39,8
Le Haut-Saint-Laurent	22,6	60,2	17,2	44,9
Beauharnois-Salaberry	19,8	60,5	19,6	45,8
Vaudreuil-Soulanges	26,3	62,0	11,7	39,5
Montérégie	**1 282 798**	**1 313 169**	**1 383 020**	**1 456 743**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**7 979 663**

Évolution de la population totale selon les groupes d'âge, 2001 et 2006

	2001	**2006**	**Variation**
Groupes d'âge	**Nombre**	**Nombre**	**2001-2006 en %**
Total	78 915	80 695	2,3
0 à 14 ans	14 205	13 230	-6,9
15 à 29 ans	15 370	15 840	3,1
30 à 44 ans	17 955	15 755	-12,3
45 à 54 ans	12 110	13 235	9,3
55 à 64 ans	8 135	10 365	27,4
65 ans et plus	11 140	12 270	10,1

Malgré la présence sur le territoire maskoutain d'un nombre important d'institutions d'enseignement postsecondaire et supérieur et, par le fait même, d'une accessibilité facile pour la population à ces établissements, la part de la population n'ayant aucun diplôme est

supérieure au reste de la Montérégie avec 23,3 %. De la même façon, malgré la présence d'un campus universitaire et de nombreux centres et institutions de recherche de haut calibre, le territoire n'a pas sa juste part de diplômés universitaires.

Part de la population selon le niveau de scolarité, 2006

	MRC des Maskoutains	Montérégie
	%	%
Aucun diplôme	23,3	17,1
DES	23,8	22,5
DEP	20,9	18,2
DEC	16,7	17,9
Certificat universitaire	4,2	5,5
Baccalauréat et plus	11,1	18,7

MARCHÉ DU TRAVAIL

La situation du marché du travail s'améliore dans l'ensemble des territoires de la Montérégie en 2010, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus remarquées du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans se situent entre 3,1 % et 3,8 %. La MRC des Maskoutains, quant à elle, a connu l'augmentation la plus faible du nombre de travailleurs enregistrée avec 0,4 %. Sans doute affectée par la pression démographique dont il a été question précédemment, cette baisse du nombre de travailleurs constitue une problématique considérable à laquelle doit faire face l'économie maskoutaine.

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC et territoire équivalent de la Montérégie et ensemble du Québec, 2009-2010

	Nombre		
Population au 1er juillet	**2009**	**2010**	**Var. 10-09 %**
Brome-Missisquoi	21 773	22 187	1,9
La Haute-Yamaska	34 529	35 738	3,5
Acton	5 969	6 092	2,1
Pierre-De-Saurel	19 139	19 366	1,2
Des Maskoutains	**34 963**	**35 090**	**0,4**
Rouville	15 131	15 702	3,8
Le Haut-Richelieu	48 250	48 581	0,7
La Vallée-du-Richelieu	52 929	53 862	1,8
Longueuil	167 438	169 991	1,5
Marguerite-D'Youville	34 282	35 006	2,1

Roussillon	72 326	73 877	2,1
Les Jardins-de-Napierville	11 214	11 566	3,1
Le Haut-Saint-Laurent	7 673	7 894	2,9
Beauharnois-Salaberry	23 607	23 722	0,5
Vaudreuil-Soulanges	61 780	63 904	3,4
Montérégie	**611 003**	**622 578**	**1,9**
Ensemble du Québec	**3 212 872**	**3 272 575**	**1,9**

Des 41 960 personnes qui ont un emploi dans la MRC des Maskoutains, 73,5 % travaillent dans la MRC, 7,5 % n'avait pas de lieu de travail fixe (ex. travailleurs de la construction) et 19 % travaillent dans une autre MRC. Fait particulier, le nombre d'emplois locaux (41 090) est presqu'égal au nombre de personnes qui occupent un emploi (41 960) dans la MRC.

Nombre de personnes en emploi selon le lieu de résidence et le lieu de travail, 2006

	Nombre de personnes
Dans la MRC des Maskoutains :	
En emploi	41 960
En emploi dans la MRC	30 855
En emploi sans lieu fixe de travail	3 150
Dans les autres MRC :	
En emploi	7 955
Agglomération urbaine de Longueuil	1 735
Montréal	1 640
La Vallée-du-Richelieu	1 585
Autres MRC	2 995

Nombre de personnes en emploi selon le lieu de résidence et le lieu de travail, 2006

	Nombre de personnes
Emplois localisés dans la MRC des Maskoutains	41 090
Emplois occupés par des résidants de la MRC des Maskoutains	30 855
Dans les autres MRC :	
Emplois	10 235
La Vallée-du-Richelieu	2 320
La Haute-Yamaska	1 275
Acton	1 035
Autres MRC	5 605

Il faut aussi constater qu'encore une fois, la MRC des Maskoutains fait bonne figure en ce qui concerne son taux d'emplois manufacturiers. Avec 21 % des emplois totaux, le secteur industriel dépasse la moyenne montérégienne qui est de 17 %.

Répartition de la population en emploi selon le secteur d'activité économique, 2006

	MRC des Maskoutains	Montérégie
	%	%
Primaire	6	3
Construction	5	5
Fabrication	21	17
Services	68	75

ÉCONOMIE

Avec ses 3 225 entreprises, la MRC des Maskoutains représente 8 % de l'ensemble des entreprises de la Montérégie. Les secteurs Primaire et Fabrication représentent une proportion plus élevée que l'ensemble de la Montérégie. À l'inverse, les secteurs Construction et Services de la MRC affichent des proportions moins élevées.

Répartition des entreprises (établissements) selon le nombre d'employés et le secteur d'activité économique dans la MRC des Maskoutains en 2007

Secteur d'activité économique

	Nombre d'employés							
	Total	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 et +
Total	3 225	2 269	399	273	175	59	26	24
Primaire	480	435	26	9	6	1	1	2
Construction	379	298	46	15	16	2	2	-
Fabrication	280	136	32	31	38	18	14	11
Services	2 086	1 400	295	218	115	38	9	11

Répartition des entreprises (établissements) comptant un employé et plus selon le secteur d'activité économique en 2007

	MRC des Maskoutains		Montérégie		Part de la MRC dans la Montérégie %
	Nombre	%	Nombre	%	
Total	3 225	100,0	40 560	100,0	8,0
Primaire	480	14,9	2 445	6,0	19,6
Construction	379	11,8	5 559	13,7	6,8
Fabrication	280	8,7	2 860	7,1	9,8
Services	2 086	64,7	29 696	73,2	7,0

Tableau comparatif pour les MRC et territoires équivalents de la région de la Montérégie

	Revenu personnel disponible par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles
	2010	Var 10-09	2010	2009
	$	%	%	%
Montérégie	27 705	3,4	77,8	8,0
Brome-Missisquoi	26 467	4,2	72,8	9,9
La Haute-Yamaska	25 166	3,9	76,8	7,9
Acton	22 564	5,9	72,3	9,4
Pierre-De-Saurel	24 306	0,7	67,9	8,7
Les Maskoutains	25 712	3,6	77,0	8,5
Rouville	26 787	3,9	82,6	8,3
Le Haut-Richelieu	25 909	3,9	76,6	7,3
La Vallée-du-Richelieu	31 400	4,2	84,3	4,4
Longueuil	29 196	2,9	75,4	8,9
Marguerite-D'Youville	30 565	3,1	85,4	3,9
Roussillon	27 208	3,5	81,7	7,3
Les Jardins-de-Napierville	25 792	4,1	78,3	22,7
Le Haut-Saint-Laurent	21 802	4,4	66,5	18,9
Beauharnois-Salaberry	23 519	2,6	70,5	8,9
Vaudreuil-Soulanges	29 499	3,4	82,8	5,5
Ensemble du Québec	26 642	3,1	73,5	9,8

26 PROFIL PAR MUNICIPALITÉ

248
ENTREPRISES

8 950
EMPLOIS

SAINT-HYACINTHE
PROFIL INDUSTRIEL

- USINE : 6 384 / **72 %**
- BUREAU : 1 812 / **20 %**
- AUTRE : 754 / **8 %**
- TEMPS PLEIN : 8 391 / **94 %**
- TEMPS PARTIEL : 559 / **6 %**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	123 / 50 %	532 / 6 %
11 à 50	85 / 34 %	1 905 / 21 %
51 à 100	17 / 7 %	1 216 / 14 %
100 et plus	23 / 9 %	5 297 / 59 %

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire	Chimie - plastique
Entreprises :	79 / 32 %	30/ 12 %
Emplois :	5 062 / 57 %	788 / 9 %
Ratio emplois / entreprise :	64,08	26,27
Ratio moyen emplois / entreprise :		36,09
MRC Les Maskoutains :		32,76

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Hyacinthe	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	4 331	9 371
Taux de croissance	8,9	12,7 %
% de la population	63,9	100 %

POPULATION

	1986	1991	1997	2001	2005	2008	2009	2011
Saint-Hyacinthe	39 100	40 500	38 981	51 327	51 359	51 984	52 429	53 131
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	1 031	1 150	1 126	----	----	----	----	----
Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe	868	860	866	----	----	----	----	----
Sainte-Rosalie	4 797	5 318	5 724	----	----	----	----	----
Saint-Thomas-d'Aquin	3 004	3 573	4 196	----	----	----	----	----
MRC Les Maskoutains	73 721	78 036	78 754	79 851	80 495	81 685	81 937	83 092

SAINT-HYACINTHE
PROFIL INDUSTRIEL

DE 1992 À 2011, 36 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 2 079 893 398 $

1992	17 686 000 $	1997	49 491 310 $	2002	272 996 305 $	2007	164 474 963 $
1993	7 393 600 $	1998	77 605 680 $	2003	78 961 800 $	2008	106 482 750 $
1994	47 041 000 $	1999	113 063 000 $	2004	80 898 300 $	2009	74 532 000 $
1995	43 803 000 $	2000	218 898 000 $	2005	93 261 000 $	2010	171 233 250 $
1996	28 330 670 $	2001	121 041 870 $	2006	190 647 500 $	2011	122 051 400 $

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	7 122 semaines accordées	2 457 090 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	8 centres	664 116 $
Fonds FLI-FLS	1999 - 2011	66 dossiers	3 686 700 $
Jeunes Promoteurs	1999- 2011	64 dossiers	412 300 $
Fonds de développement de l'économie sociale	1999 - 2011	18 dossiers	589 940 $
Pacte rural	2004 - 2011	20 dossiers	529 287 $
Bourse agricole	2008 - 2011	2 dossiers	20 000 $
FCJE	2007 - 2011	6 dossiers	85 000 $
Créavenir	2007 - 2011	7 dossiers	47 900 $
Mesure d'aide aux entreprises	2001 - 2011	6 dossiers	260 000 $
Total			**8 752 333 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	**2004**	**2007**	**2011**
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	41 490 468 $	49 096 403 $	85 737 347 $
Participation financière au CLD	410 647 $	446 142 $	298 542 $
% du budget annuel consacré au développement économique	1,0 %	0,9 %	0,3 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	38,0 %	35,3 %	26,8 %
Richesse foncière uniformisée	2 546 302 024 $	3 173 800 200 $	4 888 042 814 $
Indice RFU per capita	110	104	102
Indice effort fiscal	95	n/d	91
Indice dépenses / charges per capita	88	n/d	87

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011	2 533

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Hyacinthe	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Hyacinthe	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	1 753	17,24 %	10 171	1 610	16,6 %	9 705
Porcine	45 466	8,78 %	518 021	31 099	6,3 %	493 296
Avicole	460 480	11,61 %	3 964 607	565 010	11,8 %	4 792 780
Bovine	1 087	3,34 %	32 508	1 898	4,7 %	40 464
Ovine	66	10,14 %	651	34	5,5 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	176	13,78 %	1 277	164	13,3 %	1 229
Total des exploitations	13 647,2	13,07 %	104 401,3	14 641,7	12,3 %	119 332,8
Total en culture	12 351,3	13,74 %	89 898,3	13 064,9	12,8 %	102 424,4
Céréales	9 859,9	13,74 %	71 785,2	10 819,5	12,8 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	1 098,5	10,85 %	10 126,2	1 403,2	12,6 %	11 156,2
Maïs	6 306,6	12,42 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	971,9	14,61 %	6 651,4	852,99	12,4 %	6 875,57
Érablière	117,2	8,67 %	1 351,7	176,5	10,4 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	176	13,78 %	1 277	164	13,3 %	1 229
Laitiers	9 119 460 $	17,92 %	50 902 846 $	10 538 143 $	18,6 %	56 580 068 $
Bovins	5 275 834 $	4,06 %	129 973 248 $	5 868 769 $	3,7 %	158 777 587 $
Porcins	9 272 181 $	8,00 %	115 859 952 $	8 559 054 $	5,4 %	159 708 732 $
Avicoles	8 242 259 $	7,88 %	104 555 383 $	11 343 224 $	8,6 %	132 740 910 $
Horticoles	9 238 461 $	27,70 %	33 347 878 $	10 081 876 $	30,1 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	14 320 853 $	12,51 %	114 497 177 $	15 264 521 $	13,3 %	114 634 712 $
Autres élevages	26 101 002 $	75,39 %	34 623 420 $	37 383 488 $	57,8 %	64 773 569 $
Autres cultures	517 057 $	17,36 %	2 978 159 $	418 455 $	15,6 %	2 678 546 $
Déclarés	82 087 107 $	13,99 %	586 738 063 $	99 457 530 $	13,7 %	723 407 711 $

LA PRÉSENTATION
PROFIL INDUSTRIEL

5
ENTREPRISES

20
EMPLOIS

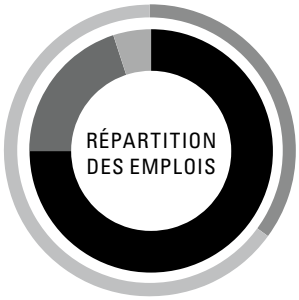

USINE :	15 / **75%**
BUREAU :	4 / **20%**
AUTRE :	1 / **5%**
TEMPS PLEIN :	7 / **35%**
TEMPS PARTIEL :	13 / **65%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	5 / 100 %	20 / 100 %
11 à 50	----	----
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire	Meuble et bois
Entreprises :	3 / 60 %	1 / 20 %
Emplois :	13 / 65 %	3 / 15 %
Ratio emplois / entreprise :	4,33	3,00
Ratio moyen emplois / entreprise :		4,00
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	La Présentation	MRC Les Maskoutains
1986	1 685	73 721
1991	1 773	78 036
1997	1 851	78 754
2001	1 950	79 851
2005	1 892	80 495
2008	2 078	81 685
2009	2 250	81 937
2011	2 331	83 092

DE 1994 À 2011, 28 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 2 561 943 $

Total 1994	1 519 943 $	Total 2003	35 000 $
Total 1995	131 000 $	Total 2004	52 500 $
Total 1996	0 $	Total 2005	55 000 $
Total 1997	200 500 $	Total 2006	0 $
Total 1998	50 000 $	Total 2007	100 000 $
Total 1999	65 000 $	Total 2008	0 $
Total 2000	3 000 $	Total 2009	145 000 $
Total 2001	70 000 $	Total 2010	125 000 $
Total 2002	10 000 $	Total 2011	0 $

VARIATION DE POPULATION

	La Présentation	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	646	9 371
Taux de croissance	38,3 %	12,7 %
% de la population	2,8 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	268 semaines accordées	92 460 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	61 067 $
Jeunes Promoteurs	2005 - 2011	2 dossiers	13 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	23 projets	578 587 $
FCJE	2009 - 2011	1 dossier	5 000 $
Créavenir	2009 - 2011	1 dossier	10 000 $
Total			**760 114 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	1 183 725 $	1 183 046 $	1 921 235 $	3 139 627 $
Participation financière au CLD	5 857 $	4 972 $	7 585 $	13 124 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,5 %	0,4 %	0,7 %	1,2%
Richesse foncière uniformisée	96 861 232 $	110 890 075 $	227 513 287 $	308 693 049 $
Indice RFU per capita	156	156	185	160
Indice effort fiscal	77	69	n/d	64
Indice dépenses / charges per capita	89	85	n/d	97

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

267

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	La Présentation	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	La Présentation	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	889	8,74 %	10 171	913	9,4 %	9 705
Porcine	4 550	0,88 %	518 021	1 600	0,3 %	493 296
Avicole	915 902	23,10 %	3 964 607	903 950	18,9 %	4 792 780
Bovine	2 873	8,84 %	32 508	3 443	8,5 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	97	7,60 %	1 277	95	7,7 %	1 229
Total des exploitations	7 577,0	7,26 %	104 401,3	10 496,1	8,8 %	119 332,8
Total en culture	6 489,1	7,22 %	89 898,3	8 972,3	8,8 %	102 424,4
Céréales	5 140,8	7,16 %	71 785,2	7 478,0	8,9 %	84 414 0
Fourrages et pâturages	782,9	7,73 %	10 126,2	922,8	8,3 %	11 156,2
Maïs	3 563,6	7,02 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	410,9	6,18 %	6 651,4	571,5	8,3 %	6 875,57
Érablière	150,0	11,10 %	1 351,7	140,0	8,2 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	97	7,6 %	1 277	95	7,7 %	1 229
Laitiers	4 588 518 $	9,01 %	50 902 846 $	5 608 544 $	9,9 %	56 580 068 $
Bovins	63 383 130 $	48,77 %	129 973 248 $	88 415 253 $	55,7 %	158 777 587 $
Porcins	646 450 $	0,56 %	115 859 952 $	51 860 $	0,0 %	159 708 732 $
Avicoles	18 335 904 $	17,54 %	104 555 383 $	21 303 944 $	16,0 %	132 740 910 $
Horticoles	904 128 $	2,71 %	33 347 878 $	828 618 $	2,5 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	10 606 828 $	9,26 %	114 497 177 $	9 847 081 $	8,6 %	114 634 712 $
Autres élevages	32 528 $	0,09 %	34 623 420 $	53 637 $	0,10 %	64 773 569 $
Autres cultures	90 713 $	3,05 %	2 978 159 $	65 703 $	2,5 %	2 678 546 $
Déclarés	98 588 199 $	16,80 %	586 738 063 $	126 174 640 $	17,4 %	723 407 711 $

SAINT-BARNABÉ-SUD
PROFIL INDUSTRIEL

8
ENTREPRISES

75
EMPLOIS

USINE :	47 / **63%**
BUREAU :	24 / **32%**
AUTRE :	4 / **5%**
TEMPS PLEIN :	71 / **95%**
TEMPS PARTIEL :	4 / **5%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	5 / 63 %	22 / 29 %
11 à 50	3 / 37 %	53 / 71 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Machineries et équipements	Meuble et bois
Entreprises :	3 / 37 %	3 / 37 %
Emplois :	33 / 44 %	29 / 39 %
Ratio emplois / entreprise :	11,00	9,67
Ratio moyen emplois / entreprise :		9,38
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Barnabé-Sud	MRC Les Maskoutains
1986	880	73 721
1991	880	78 036
1997	902	78 754
2001	952	79 851
2005	860	80 495
2008	881	81 685
2009	860	81 937
2011	882	83 092

DE 1992 À 2011 46 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 11 065 935 $

1992	425 000 $	2002	916 100 $
1993	0 $	2003	1 250 000 $
1994	1 429 835 $	2004	470 000 $
1995	0 $	2005	270 000 $
1996	50 000 $	2006	800 000 $
1997	133 000 $	2007	1 000 000 $
1998	75 000 $	2008	1 060 000 $
1999	0 $	2009	92 000 $
2000	30 000 $	2010	1 680 000 $
2001	305 000 $	2011	1 080 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Barnabé-Sud	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	2	9 371
Taux de croissance	0,2 %	12,7 %
% de la population	1,1 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	319 semaines accordées	110 055 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	52 667 $
Fonds FLI-FLS	2003 - 2011	1 dossier	50 000 $
Jeunes Promoteurs	2002 - 2011	1 dossier	6 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	22 projets	557 920 $
Total			**776 642 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	506 856 $	604 297 $	912 087 $	968 788 $
Participation financière au CLD	3 287 $	2 427 $	3 216 $	4 966 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,6 %	0,4 %	0,4 %	0,5 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,3 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %
Richesse foncière uniformisée	48 529 840 $	50 223 995 $	99 977 406 $	128 009 830 $
Indice RFU per capita	168	189	199	176
Indice effort fiscal	81	65	n/d	n/d
Indice dépenses / charges per capita	101	95	n/d	n/d

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

45

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Barnabé-Sud	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Barnabé-Sud	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	551	5,42 %	10 171	386	4,0 %	9 705
Porcine	19 803	3,82 %	518 021	19 128	3,9 %	493 296
Avicole	211 600	5,34 %	3 964 607	283 500	5,9 %	4 792 780
Bovine	675	2,08 %	32 508	720	1,8 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	53	4,15 %	1 277	50	4,1 %	1 229
Total des exploitations	5 222,7	5,00 %	104 401,3	5 564,6	4,7 %	119 332,8
Total en culture	4 917,2	5,47 %	89 898,3	5 114,8	5,0 %	102 424,4
Céréales	3 784,3	5,27 %	71 785,2	4 122,4	4,9 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	311,1	3,07 %	10 126,2	285,9	2,6 %	11 156,2
Maïs	2 833,2	5,58 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	783,1	11,77 %	6 651,4	708,6	10,3 %	6 875,57
Érablière	15,7	1,16 %	1 351,7	25,9	1,5 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	53	4,15 %	1 277	50	4,1 %	1 229
Laitiers	2 462 863 $	4,84 %	50 902 846 $	2 112 822 $	3,7 %	56 580 068 $
Bovins	154 791 $	0,12 %	129 973 248 $	70 169 $	0 %	158 777 587 $
Porcins	4 075 556 $	3,52 %	115 859 952 $	3 391 861 $	2,1 %	159 708 732 $
Avicoles	6 305 770 $	6,03 %	104 555 383 $	5 006 719 $	3,9 %	132 740 910 $
Horticoles	1 962 284 $	5,88 %	33 347 878 $	1 303 262 $	3,9 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	5 870 405 $	5,13 %	114 497 177 $	5 716 603 $	5,0 %	114 634 712 $
Autres élevages	9 770 $	0,03 %	34 623 420 $	0 $	0,0 %	64 773 569 $
Autres cultures	11 157 $	0,37 %	2 978 159 $	6 302 $	0,2 %	2 678 546 $
Déclarés	20 852 596 $	3,55 %	586 738 063 $	17 607 738 $	2,4 %	723 407 711 $

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
PROFIL INDUSTRIEL

3
ENTREPRISES

41
EMPLOIS

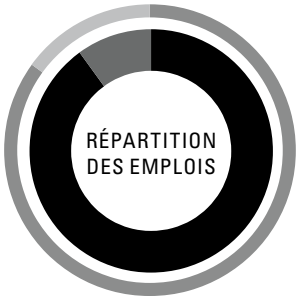

USINE :	37 / **90%**
BUREAU :	4 / **10%**
AUTRE :	---- / ----
TEMPS PLEIN :	35 / **85%**
TEMPS PARTIEL :	6 / **15%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	2 / 67 %	7/ 17 %
11 à 50	1 / 33 %	34 / 83 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Textile et vêtement	Produits métalliques
Entreprises :	1 / 33 %	2 / 67 %
Emplois :	34 / 83 %	7/ 17%
Ratio emplois / entreprise :	34,00	3,5
Ratio moyen emplois / entreprise :		13,67
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Bernard-de-Michaudville	MRC Les Maskoutains
1986	550	73 721
1991	586	78 036
1997	607	78 754
2001	574	79 851
2005	590	80 495
2008	581	81 685
2009	495	81 937
2011	499	83 092

DE 1996 À 2011, 21 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 1 741 800 $

1996	125 000 $	2005	10 000 $
1997	115 000 $	2006	20 000 $
1998	40 000 $	2007	150 000 $
1999	150 000 $	2008	125 000 $
2000	110 500 $	2009	55 000 $
2001	166 300 $	2010	15 000 $
2002	245 000 $	2011	250 000 $
2004	165 000 $		

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Bernard-de-Michaudville	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	-51	9 371
Taux de croissance	-9,3 %	12,7 %
% de la population	0,6 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	268 semaines accordées	92 460 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	49 987 $
Fonds de développement de l'économie social	2002 - 2011	2 dossiers	85 000 $
Jeunes Promoteurs	2000 - 2011	2 dossiers	15 500 $
Pacte rural	2004 - 2011	24 projets	637 920 $
Bourse agricole	2011	2 dossiers	20 000 $
FCJE	2011	1 dossier	14 000 $
Total			**914 867 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	271 978 $	384 738 $	540 954 $	927 441 $
Participation financière au CLD	1 742 $	1 463 $	2 121 $	2 809 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %
Richesse foncière uniformisée	31 203 784 $	30 123 881 $	71 270 217 $	86 896 577 $
Indice RFU per capita	159	184	215	208
Indice effort fiscal	73	74	n/d	66
Indice dépenses / charges per capita	101	106	n/d	133

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

25

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Bernard-de-Michaudville	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Bernard-de-Michaudville	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	278	2,73 %	10 171	233	2,4 %	9 705
Porcine	5 530	1,07 %	518 021	5 590	1,1 %	493 296
Avicole	207 000	5,22 %	3 964 607	300 000	6,3 %	4 792 780
Bovine	511	1,57 %	32 508	537	1,3 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	34	2,66 %	1 277	35	2,8 %	1 229
Total des exploitations	5 388,1	5,16 %	104 401,3	5 447,7	4,6 %	119 332,8
Total en culture	4 242,3	4,72 %	89 898,3	4 388,4	4,3 %	102 424,4
Céréales	3 435,2	4,79 %	71 785,2	3 641,0	4,3 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	210,2	2,08 %	10 126,2	278,0	2,5 %	11 156,2
Maïs	2 589,2	5,10 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	597,0	8,98 %	6 651,4	469,44	6,8 %	6 875,57
Érablière	55,1	4,08 %	1 351,7	26,6	1,6 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	34	2,66 %	1 277	35	2,8 %	1 229
Laitiers	1 306 406 $	2,57 %	50 902 846 $	1 480 301 $	2,6 %	56 580 068 $
Bovins	659 400 $	0,51 %	129 973 248 $	1 417 860 $	0,9 %	158 777 587 $
Porcins	594 920 $	0,51 %	115 859 952 $	1 712 968 $	1,1 %	159 708 732 $
Avicoles	6 757 340 $	6,46 %	104 555 383 $	9 082 930 $	6,8 %	132 740 910 $
Horticoles	830 485 $	2,49 %	33 347 878 $	739 102 $	2,2 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	4 628 605 $	4,04 %	114 497 177 $	4 972 943 $	4,3 %	114 634 712 $
Autres élevages	374 492 $	1,08 %	34 623 420 $	109 709 $	0,2 %	64 773 569 $
Autres cultures	103 473 $	3,47 %	2 978 159 $	41 884 $	1,6 %	2 678 546 $
Déclarés	15 255 121 $	2,60 %	586 738 063 $	19 557 696 $	2,7 %	723 407 711 $

SAINT-DAMASE
PROFIL INDUSTRIEL

14
ENTREPRISES

1 117
EMPLOIS

- USINE : 1 011 / **91%**
- BUREAU : 91 / **8%**
- AUTRE : 15 / **1%**
- TEMPS PLEIN : 1 018 / **91%**
- TEMPS PARTIEL : 99 / **9%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	5 / 35 %	17 / 2 %
11 à 50	4 / 29 %	66 / 6 %
51 à 100	1 / 7 %	60 / 5 %
100 et plus	4 / 29 %	974 / 87 %

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire	Meubles et bois
Entreprises :	5 / 36 %	3 / 21 %
Emplois :	998 / 84 %	82 / 7 %
Ratio emplois / entreprise :	199,60	27,33
Ratio moyen emplois / entreprise :		79,78
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Damase	MRC Les Maskoutains
1986	2 344	73 721
1991	2 437	78 036
1997	2 511	78 754
2001	2 436	79 851
2005	2 516	80 495
2008	2 498	81 685
2009	2 546	81 937
2011	2 525	83 092

DE 1992 À 2011, 113 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 111 956 250 $

1992	3 220 000 $	2002	4 400 000 $
1993	1 895 000 $	2003	9 105 000 $
1994	2 125 000 $	2004	1 996 750 $
1995	3 800 000 $	2005	5 599 000 $
1996	250 000 $	2006	5 890 000 $
1997	15 541 000 $	2007	19 335 000 $
1998	900 000 $	2008	7 321 500 $
1999	1 981 000 $	2009	9 000 000 $
2000	4 555 000 $	2010	8 350 000 $
2001	1 702 000 $	2011	4 990 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Damase	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	181	9 371
Taux de croissance	7,7 %	12,7 %
% de la population	3,0 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	476 semaines accordées	164 220 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	44 914 $
Jeunes Promoteurs	2005 - 2011	1 dossier	2 000 $
Fonds FLI-FLS	2007 - 2011	2 dossiers	325 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	26 projets	641 287 $
Bourse agricole	2011	1 dossier	10 000 $
Total			**1 187 421**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	Village 1997	Paroisse 1997	Village 2001	Paroisse 2001	2007	2011
Budget annuel : total des dép. d'opération / Rev.	883 775 $	616 065 $	1 096 048 $	1 002 144 $	2 926 831 $	4 944 435 $
Participation financière au CLD	7 166 $	7 166 $	6 211 $	6 211 $	9 118 $	14 216 $
% du budget annuel consacré au dév. écono.	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %
% de la quote-part de la mun. au budget du CLD	0,7 %	0,7 %	0,5 %	0,5 %	0,8 %	1,3 %
Richesse foncière uniformisée	56 793 404 $	66 822 408 $	58 235 275 $	94 638 258 $	223 298 449 $	287 915 468
Indice RFU per capita	115	182	120	234	151	138
Indice effort fiscal	106	69	155	64	n/d	123
Indice dépenses / charges per capita	101	103	149	126	n/d	141

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

127

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Damase	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Damase	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	467	4,59 %	10 171	524	5,4 %	9 705
Porcine	28 677	5,54 %	518 021	30 302	6,1 %	493 296
Avicole	166 420	4,20 %	3 964 607	144 500	3,0 %	4 792 780
Bovine	1 996	6,14 %	32 508	1535	3,8 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	113	8,85 %	1 277	112	9,1 %	1 229
Total des exploitations	6 978,9	6,68 %	104 401,3	8 498.9	7,1 %	119 332,8
Total en culture	6 491,6	7,22 %	89 898,3	7 881.7	7,7 %	102 424,4
Céréales	4 800,9	6,69 %	71 785,2	6 187.2	7,3 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	220,2	2,17 %	10 126,2	326.4	2,9 %	11 156,2
Maïs	4 025,9	7,93 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	1 365,1	20,52 %	6 651,4	1 370.82	19,9 %	6 875,57
Érablière	87,5	6,47 %	1 351,7	121,7	7,2 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	113	8,85 %	1 277	112	9,1 %	1 229
Laitiers	2 449 690 $	4,81 %	50 902 846 $	3 223 804 $	5,7 %	56 580 068 $
Bovins	3 671 819 $	2,83 %	129 973 248 $	3 669 950 $	2,3 %	158 777 587 $
Porcins	5 066 650 $	4,37 %	115 859 952 $	4 128 978 $	2,6 %	159 708 732 $
Avicoles	2 753 516 $	2,63 %	104 555 383 $	2 916 571 $	2,2 %	132 740 910 $
Horticoles	7 353 127 $	22,05 %	33 347 878 $	7 750 151 $	23,1 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	11 125 429 $	9,72 %	114 497 177 $	9 485 427 $	8,3 %	114 634 712 $
Autres élevages	323 757 $	0,94 %	34 623 420 $	591 270 $	0,9 %	64 773 569 $
Autres cultures	104 790 $	3,52 %	2 978 159 $	115 874 $	4,3 %	2 678 546 $
Déclarés	32 848 777 $	5,60 %	586 738 063 $	31 882 024 $	4,4 %	723 407 711 $

SAINT-DOMINIQUE
PROFIL INDUSTRIEL

13
ENTREPRISES

557
EMPLOIS

- USINE : 494 / **89%**
- BUREAU : 56 / **10%**
- AUTRE : 7 / **1%**
- TEMPS PLEIN : 362 / **65%**
- TEMPS PARTIEL : 195 / **35%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	6 / 46 %	14 / 3 %
11 à 50	5 / 39 %	133 / 24 %
51 à 100	0 %	---
100 et plus	2 / 15 %	410 / 73 %

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Produits minéraux non métalliques	Produits métalliques
Entreprises :	4 / 31 %	5 / 39 %
Emplois :	436 / 78 %	75 / 14 %
Ratio emplois / entreprise :	109	15
Ratio moyen emplois / entreprise :		42,85
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Dominique	MRC Les Maskoutains
1986	2 041	73 721
1991	2 103	78 036
1997	2 236	78 754
2001	2 306	79 851
2005	2 270	80 495
2008	2 308	81 685
2009	2 159	81 937
2011	2 267	83 092

DE 1992 À 2011, 89 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 87 048 750 $

1992	25 000 $	2002	12 318 000 $
1993	475 000 $	2003	5 885 000 $
1994	0 $	2004	7 135 000 $
1995	131 000 $	2005	3 810 000 $
1996	2 450 000 $	2006	9 025 000 $
1997	2 175 000 $	2007	4 810 000 $
1998	3 724 000 $	2008	10 500 000 $
1999	1 798 750 $	2009	1 900 000 $
2000	5 020 000 $	2010	10 375 000 $
2001	2 392 000 $	2011	3 100 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Dominique	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	226	9 371
Taux de croissance	11,1 %	12,7 %
% de la population	2,7 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	403 semaines accordées	139 035 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	61 193 $
Fonds FLI-FLS	2000 - 2011	2 dossiers	175 500 $
Jeunes Promoteurs	1999 - 2011	2 dossiers	15 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	25 projets	645 846 $
Bourse agricole	2011	1 dossier	10 000 $
Total			**1 046 574 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	1 245 850 $	1 301 732 $	1 778 745 $	3 127 673 $
Participation financière au CLD	5 651 $	5 880 $	8 424 $	12 763 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,4 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,5 %	0,5 %	0,7 %	0,1 %
Richesse foncière uniformisée	97 102 320 $	104 802 650 $	175 821 222 $	250 414 964 $
Indice RFU per capita	126	123	129	134
Indice effort fiscal	72	87	n/d	75
Indice dépenses / charges per capita	80	90	n/d	94

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

229

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Dominique	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Dominique	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	488	4,80 %	10 171	438	4,5 %	9 705
Porcine	61 000	11,78 %	518 021	49 288	10,0 %	493 296
Avicole	602 752	15,20 %	3 964 607	704 105	14,7 %	4 792 780
Bovine	3 142	9,67 %	32 508	2 767	6,8 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	89	6,97 %	1 277	88	7,2 %	1 229
Total des exploitations	5 527,4	5,29 %	104 401,3	5 459,2	4,6 %	119 332,8
Total en culture	4 413,0	4,91 %	89 898,3	4 449,9	4,3 %	102 424,4
Céréales	3 612,0	5,03 %	71 785,2	3 678,1	4,4 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	743,8	7,35 %	10 126,2	605,4	5,4 %	11 156,2
Maïs	2 603,3	5,13 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	57,4	0,86 %	6 651,4	166,7	2,4 %	6 875,57
Érablière	91,1	6,74 %	1 351,7	118,3	7,0 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	89	6,97 %	1 277	88	7,2 %	1 229
Laitiers	2 786 596 $	5,47 %	50 902 846 $	2 468 308 $	4,4 %	56 580 068 $
Bovins	2 473 709 $	1,90 %	129 973 248 $	2 008 134 $	1,3 %	158 777 587 $
Porcins	14 777 419 $	12,75 %	115 859 952 $	4 352 654 $	2,7 %	159 708 732 $
Avicoles	10 002 179 $	9,57 %	104 555 383 $	7 894 031 $	5,9 %	132 740 910 $
Horticoles	227 082 $	0,68 %	33 347 878 $	362 036 $	1,1 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	4 483 681 $	3,92 %	114 497 177 $	3 553 251 $	3,1 %	114 634 712 $
Autres élevages	454 000 $	1,31 %	34 623 420 $	422 918 $	0,7 %	64 773 569 $
Autres cultures	89 285 $	3,00 %	2 978 159 $	113 103 $	4,2 %	2 678 546 $
Déclarés	35 293 951 $	6,02 %	586 738 063 $	21 174 434 $	3,0 %	723 407 711 $

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
PROFIL INDUSTRIEL

7
ENTREPRISES

150
EMPLOIS

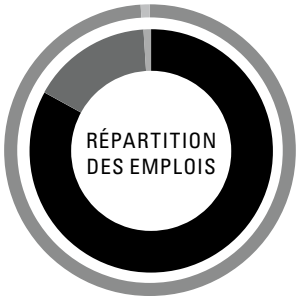

USINE :	124 / **83%**
BUREAU :	25 / **16%**
AUTRE :	1 / **1%**
TEMPS PLEIN :	148 / **99%**
TEMPS PARTIEL :	2 / **1%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	4 / 57 %	17 / 11 %
11 à 50	1 / 14 %	20 / 13 %
51 à 100	2 / 29 %	113/ 76 %
100 et plus	---	---

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire	Produits métalliques
Entreprises :	3 / 43 %	1 / 14 %
Emplois :	120 / 80 %	20 / 13 %
Ratio emplois / entreprise :	40	20
Ratio moyen emplois / entreprise :		21,42
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Sainte-Hélène-de-Bagot	MRC Les Maskoutains
1986	1 335	73 721
1991	1 454	78 036
1997	1 495	78 754
2001	1 522	79 851
2005	1 539	80 495
2008	1 541	81 685
2009	1 452	81 937
2011	1 575	83 092

DE 1992 À 2011, 56 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 18 702 155 $

1992	388 000 $	2002	4 940 000 $
1993	350 000 $	2003	90 000 $
1994	125 000 $	2004	30 000 $
1995	561 000 $	2005	55 000 $
1996	565 000 $	2006	675 000 $
1997	709 100 $	2007	1 040 000 $
1998	514 055 $	2008	820 000 $
1999	370 000 $	2009	825 000 $
2000	485 000 $	2010	1 700 000 $
2001	2 560 000 $	2011	1 900 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Sainte-Hélène-de-Bagot	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	240	9 371
Taux de croissance	18 %	12,7 %
% de la population	1,9 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	32 semaines accordées	11 040 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	57 195 $
Jeunes Promoteurs	2001 - 2011	7 dossiers	30 500 $
Fonds FLI-FLS	2010 - 2011	1 dossier	50 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	26 projets	692 549 $
Bourse agricole	2009 - 2011	1 dossier	10 000 $
Total			**851 284 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	839 421 $	905 576 $	1 276 813 $	3 183 617 $
Participation financière au CLD	4 400 $	3 881 $	5 625 $	8 867 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,4 %	0,3 %	0,5 %	0,8 %
Richesse foncière uniformisée	70 721 627 $	75 014 280 $	139 320 502 $	179 202 645 $
Indice RFU per capita	136	137	158	132
Indice effort fiscal	93	91	n/d	82
Indice dépenses / charges per capita	101	85	n/d	87

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

150

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Sainte-Hélène-de-Bagot	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Sainte-Hélène-de-Bagot	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	459	4,51 %	10 171	442	4,6 %	9 705
Porcine	39 104	7,55 %	518 021	44 100	8,9 %	493 296
Avicole	89 495	2,26 %	3 964 607	157 900	3,3 %	4 792 780
Bovine	6 442	19,82 %	32 508	6 072	15,0 %	40 464
Ovine	100	15,36 %	651	90	14,6 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	73	5,72 %	1 277	65	5,3 %	1 229
Total des exploitations	6 013,2	5,76 %	104 401,3	8 476,0	7,1 %	119 332,8
Total en culture	5 045,5	5,61 %	89 898,3	7 439,6	7,3 %	102 424,4
Céréales	4 130,7	5,75 %	71 785,2	6 512,7	7,7 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	898,2	8,87 %	10 126,2	847,7	7,6 %	11 156,2
Maïs	2 966,2	5,84 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	1,0	0,02 %	6 651,4	79,1	1,2 %	6 875,57
Érablière	31,5	2,33 %	1 351,7	52,4	3,1 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	73	5,72 %	1 277	65	5,3 %	1 229
Laitiers	2 337 155 $	4,59 %	50 902 846 $	2 417 549 $	4,3 %	56 580 068 $
Bovins	3 311 990 $	2,55 %	129 973 248 $	11 903 176 $	7,5 %	158 777 587 $
Porcins	11 716 763 $	10,11 %	115 859 952 $	11 374 036 $	7,1 %	159 708 732 $
Avicoles	30 585 846 $	29,25 %	104 555 383 $	35 848 267 $	27,0 %	132 740 910 $
Horticoles	0 $	0 %	33 347 878 $	0 $	0 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	6 296 122 $	5,50 %	114 497 177 $	6 297 777 $	5,5 %	114 634 712 $
Autres élevages	244 368 $	0,71 %	34 623 420 $	15 433 $	0,0 %	64 773 569 $
Autres cultures	398 339 $	13,38 %	2 978 159 $	253 721 $	9,5 %	2 678 546 $
Déclarés	54 890 584 $	9,36 %	586 738 063 $	68 109 959 $	9,4 %	723 407 711 $

SAINT-HUGUES
PROFIL INDUSTRIEL

8
ENTREPRISES

73
EMPLOIS

USINE :	38 / **52%**
BUREAU :	21 / **29%**
AUTRE :	14 / **19%**
TEMPS PLEIN :	64 / **88%**
TEMPS PARTIEL :	9 / **12%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	7/ 88 %	38 / 52 %
11 à 50	1 / 12 %	35 / 48 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire	Machinerie et équipements
Entreprises :	3 / 38 %	1 / 13 %
Emplois :	49 / 67 %	7 / 1 %
Ratio emplois / entreprise :	16,33	7,00
Ratio moyen emplois / entreprise :		9,13
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Hugues	MRC Les Maskoutains
1986	1 271	73 721
1991	1 281	78 036
1997	1 340	78 754
2001	1 295	79 851
2005	1 370	80 495
2008	1 420	81 685
2009	1 348	81 937
2011	1 347	83 092

DE 1992 À 2011, 36 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 7 464 000 $

1992	500 000 $	2002	890 000 $
1993	0 $	2003	505 000 $
1994	446 000 $	2004	450 000 $
1995	0 $	2005	100 000 $
1996	0 $	2006	400 000 $
1997	553 000 $	2007	100 000 $
1998	535 000 $	2008	1 050 000 $
1999	0 $	2009	1 155 000 $
2000	40 000 $	2010	10 000 $
2001	255 000 $	2011	475 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Hugues	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	76	9 371
Taux de croissance	6,0 %	12,7 %
% de la population	1,6 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	284 semaines accordées	97 980 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	55 326 $
Fonds de développement de l'économie social	2009 - 2011	1 dossier	5 000 $
Jeunes Promoteurs	2009 - 2011	1 dossier	10 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	22 projets	623 867 $
Bourse agricole	2008 - 2011	1 dossier	10 000 $
Créavenir	2009 - 2011	1 dossier	2 000 $
Total			**804 173 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	711 563 $	831 845 $	1 831 375 $	2 325 393 $
Participation financière au CLD	4 253 $	3 302 $	5 183 $	7 584 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,5 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,4 %	0,3 %	0,4 %	0,7 %
Richesse foncière uniformisée	62 343 789 $	72 939 130 $	128 474 913 $	164 987 026 $
Indice RFU per capita	141	182	158	155
Indice effort fiscal	93	78	n/d	88
Indice dépenses / charges per capita	100	105	n/d	106

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

56

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Hugues	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Hugues	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	379	3,73 %	10 171	340	3,5 %	9 705
Porcine	43 326	8,36 %	518 021	41 841	8,5 %	493 296
Avicole	286 000	7,21 %	3 964 607	256 440	5,4 %	4 792 780
Bovine	2 944	9,06 %	32 508	7 073	17,5 %	40 464
Ovine	50	7,68 %	651	200	32,5 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	88	6,89 %	1 277	91	7,4 %	1 229
Total des exploitations	6 945,9	6,65 %	104 401,3	9 535,6	8,0 %	119 332,8
Total en culture	5 976,5	6,65 %	89 898,3	8 312,9	8,1 %	102 424,4
Céréales	5 010,4	6,98 %	71 785,2	7 566,8	9,0 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	651,4	6,43 %	10 126,2	703,2	6,3 %	11 156,2
Maïs	2 409,2	4,74 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	78,0	1,17 %	6 651,4	42,9	0,6 %	6 875,57
Érablière	103,9	7,69 %	1 351,7	88,0	5,2 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	88	6,89 %	1 277	91	7,4 %	1 229
Laitiers	1 910 524 $	3,75 %	50 902 846 $	1 774 062 $	3,1 %	56 580 068 $
Bovins	15 406 904 $	11,85 %	129 973 248 $	12 103 347 $	7,6 %	158 777 587 $
Porcins	14 055 539 $	12,13 %	115 859 952 $	14 183 318 $	8,9 %	159 708 732 $
Avicoles	5 991 771 $	5,73 %	104 555 383 $	7 210 561 $	5,4 %	132 740 910 $
Horticoles	44 763 $	0,13 %	33 347 878 $	62 531 $	0,2 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	8 914 499 $	7,79 %	114 497 177 $	8 804 245 $	7,7 %	114 634 712 $
Autres élevages	266 777 $	0,77 %	34 623 420 $	161 690 $	0,2 %	64 773 569 $
Autres cultures	595 661 $	20,00 %	2 978 159 $	424 290 $	15,8 %	2 678 546 $
Déclarés	47 186 438 $	8,04 %	586 738 063 $	44 724 046 $	6,2 %	723 407 711 $

SAINT-JUDE
PROFIL INDUSTRIEL

6
ENTREPRISES

39
EMPLOIS

USINE :	30 / **77%**
BUREAU :	9 / **23%**
AUTRE :	---- / ----
TEMPS PLEIN :	29 / **74%**
TEMPS PARTIEL :	10 / **26%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	4 / 67 %	12 / 31 %
11 à 50	2 / 33 %	27 / 69 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Produits métalliques	Chimie et plastique
Entreprises :	3 / 50 %	1 / 17 %
Emplois :	25 / 64 %	10 / 26 %
Ratio emplois / entreprise :	8,33	10,00
Ratio moyen emplois / entreprise :		6,50
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Jude	MRC Les Maskoutains
1986	1 095	73 721
1991	1 133	78 036
1997	1 143	78 754
2001	1 111	79 851
2005	1 106	80 495
2008	1 111	81 685
2009	1 175	81 937
2011	1 207	83 092

DE 1992 À 2011, 38 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 5 277 000 $

1992	200 000 $	2002	0 $
1993	60 500 $	2003	525 000 $
1994	102 500 $	2004	170 000 $
1995	60 000 $	2005	50 000 $
1996	567 000 $	2006	30 000 $
1997	1 583 000 $	2007	445 000 $
1998	100 000 $	2008	193 000 $
1999	55 000 $	2009	222 000 $
2000	0 $	2010	589 000 $
2001	125 000 $	2011	200 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Jude	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	112	9 371
Taux de croissance	10,2 %	12,7 %
% de la population	1,5 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	385 semaines accordées	132 825 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	54 734 $
Jeunes Promoteurs	2003 - 2011	3 dossiers	19 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	27 projets	705 311 $
Total			**911 870 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	521 965 $	697 783 $	991 164 $	2 076 069 $
Participation financière au CLD	3 001 $	2 833 $	4 055 $	6 795 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,6 %
Richesse foncière uniformisée	51 017 243 $	54 475 281 $	106 144 657 $	140 435 043 $
Indice RFU per capita	131	147	167	143
Indice effort fiscal	88	93	n/d	67
Indice dépenses / charges per capita	89	93	n/d	78

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

67

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Jude	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Jude	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	374	3,68 %	10 171	478	4,9 %	9 705
Porcine	11 873	2,29 %	518 021	13 773	2,8 %	493 296
Avicole	299 223	7,55 %	3 964 607	582 621	12,2 %	4 792 780
Bovine	2 338	7,19 %	32 508	3 153	7,8 %	40 464
Ovine	58	8,91 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	59	4,62 %	1 277	57	4,6 %	1 229
Total des exploitations	5 706,6	5,47 %	104 401,3	6 263,6	5,2 %	119 332,8
Total en culture	4 130,6	4,59 %	89 898,3	4 639,5	4,5 %	102 424,4
Céréales	3 145,2	4,38 %	71 785,2	3 124,1	3,7 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	406,2	4,01 %	10 126,2	629,0	5,6 %	11 156,2
Maïs	2 459,9	4,84 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	580,7	8,73 %	6 651,4	887,82	12,9 %	6 875,57
Érablière	55,7	4,12 %	1 351,7	65,2	3,8 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	59	4,62 %	1 277	57	4,6 %	1 229
Laitiers	1 713 082 $	3,37 %	50 902 846 $	1 911 582 $	3,4 %	56 580 068 $
Bovins	2 698 151 $	2,08 %	129 973 248 $	2 991 404 $	1,9 %	158 777 587 $
Porcins	3 326 341 $	2,87 %	115 859 952 $	2 077 198 $	1,3 %	159 708 732 $
Avicoles	5 967 064 $	5,71 %	104 555 383 $	15 638 762 $	11,8 %	132 740 910 $
Horticoles	2 272 885 $	6,82 %	33 347 878 $	3 150 186 $	9,4 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	3 263 923 $	2,85 %	114 497 177 $	2 128 808 $	1,8 %	114 634 712 $
Autres élevages	4 920 114 $	14,21 %	34 623 420 $	25 219 841 $	38,9 %	64 773 569 $
Autres cultures	66 187 $	2,22 %	2 978 159 $	59 008 $	2,2 %	2 678 546 $
Déclarés	24 227 746 $	4,13 %	586 738 063 $	53 174 789 $	7,4 %	723 407 711 $

SAINT-LIBOIRE
PROFIL INDUSTRIEL

10
ENTREPRISES

71
EMPLOIS

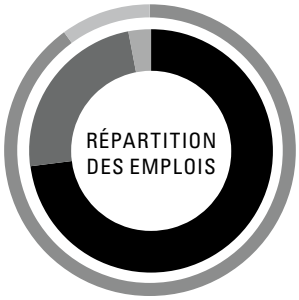

USINE :	52 / **73%**
BUREAU :	17/ **24%**
AUTRE :	2/ **3%**
TEMPS PLEIN :	64 / **90%**
TEMPS PARTIEL :	7 / **10%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	8 / 80 %	25 / 35 %
11 à 50	2 / 20 %	46 / 65 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire	Textile et vêtement
Entreprises :	1 / 10 %	1 / 10 %
Emplois :	30 / 42 %	16 / 23 %
Ratio emplois / entreprise :	30,00	16,00
Ratio moyen emplois / entreprise :		7,10
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Liboire	MRC Les Maskoutains
1986	2 131	73 721
1991	2 287	78 036
1997	2 594	78 754
2001	2 783	79 851
2005	2 871	80 495
2008	2 846	81 685
2009	2 914	81 937
2011	2 964	83 092

DE 1992 À 2011, 61 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 14 520 680 $

1992	88 000 $	2002	375 000 $
1993	201 000 $	2003	141 000 $
1994	65 000 $	2004	125 000 $
1995	310 000 $	2005	176 000 $
1996	97 000 $	2006	15 000 $
1997	660 000 $	2007	40 000 $
1998	1 095 000 $	2008	0 $
1999	787 680 $	2009	5 435 000 $
2000	800 000 $	2010	2 970 000 $
2001	330 000 $	2011	810 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Liboire	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	833	9 371
Taux de croissance	39,1 %	12,7 %
% de la population	3,6 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	457 semaines accordées	157 665 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	66 288 $
Fonds de développement de l'économie sociale	2009 - 2011	1 dossier	15 000 $
Fonds FLI-FLS	2000 - 2011	2 dossiers	250 000 $
Jeunes Promoteurs	1999 - 2011	2 dossiers	8 480 $
Pacte rural	2004 - 2011	27 projets	619 787 $
Total			**1 117 220 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	1 197 763 $	1 361 155 $	1 894 976 $	3 484 660 $
Participation financière au CLD	6 607 $	7 096 $	10 388 $	16 687 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,6 %	0,5 %	0,9 %	1,5 %
Richesse foncière uniformisée	98 653 401 $	119 667 241 $	210 004 414 $	263 934 264 $
Indice RFU per capita	129	116	125	108
Indice effort fiscal	73	75	n/d	71
Indice dépenses / charges per capita	89	70	n/d	73

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

282

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Liboire	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Liboire	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	869	8,54 %	10 171	716	7,4 %	9 705
Porcine	56 524	10,91 %	518 021	57 116	11,6 %	493 296
Avicole	35 800	0,90 %	3 964 607	54 633	1,1 %	4 792 780
Bovine	2 865	8,81 %	32 508	2 263	5,6 %	40 464
Ovine	124	19,05 %	651	172	28,0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	79	6,19 %	1 277	78	6,3 %	1 229
Total des exploitations	6 088,3	5,83 %	104 401,3	6 050,1	5,1 %	119 332,8
Total en culture	5 399,9	6,01 %	89 898,3	5 186,7	5,1 %	102 424,4
Céréales	4 137,0	5,76 %	71 785,2	3 775,7	4,5 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	1 106,2	10,92 %	10 126,2	1 340,5	12,0 %	11 156,2
Maïs	2 844,7	5,60 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	94,5	1,42 %	6 651,4	71,04	1,0 %	6 875,57
Érablière	60,6	4,48 %	1 351,7	70,7	4,2 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	79	6,19 %	1 277	78	6,3 %	1 229
Laitiers	3 733 322 $	7,33 %	50 902 846 $	4 912 701 $	8,7 %	56 580 068 $
Bovins	1 621 596 $	1,25 %	129 973 248 $	2 069 757 $	1,3 %	158 777 587 $
Porcins	9 990 438 $	8,62 %	115 859 952 $	7 111 757 $	4,5 %	159 708 732 $
Avicoles	1 063 568 $	1,02 %	104 555 383 $	2 128 214 $	1,6 %	132 740 910 $
Horticoles	806 101 $	2,42 %	33 347 878 $	602 242 $	1,8 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	5 117 449 $	4,47 %	114 497 177 $	3 706 569 $	3,2 %	114 634 712 $
Autres élevages	1 405 837 $	4,06 %	34 623 420 $	608 647 $	0,9 %	64 773 569 $
Autres cultures	242 261 $	8,13 %	2 978 159 $	300 273 $	11,2 %	2 678 546 $
Déclarés	23 980 572 $	4,09 %	586 738 063 $	21 440 160 $	3,0 %	723 407 711 $

SAINT-LOUIS-SUR-RICHELIEU
PROFIL INDUSTRIEL

1
ENTREPRISE

45
EMPLOIS

- USINE : 43 / **96%**
- BUREAU : 1 / **2%**
- AUTRE : 1 / **2%**
- TEMPS PLEIN : 17 / **38%**
- TEMPS PARTIEL : 28 / **62%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	----	----
11 à 50	1 / 100 %	45 / 100 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire
Entreprises :	1 / 100 %
Emplois :	45 / 100 %
Ratio emplois / entreprise :	45,00
Ratio moyen emplois / entreprise :	45,00
MRC Les Maskoutains :	32,76

POPULATION

	Saint-Louis-sur-Richelieu	MRC Les Maskoutains
1986	697	73 721
1991	711	78 036
1997	715	78 754
2001	709	79 851
2005	751	80 495
2008	752	81 685
2009	718	81 937
2011	710	83 092

DE 1992 À 2011, 12 PROJETS POUR UN TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE 3 877 350 $

1992	127 350 $	2002	100 000 $
1993	50 000 $	2003	0 $
1994	0 $	2004	0 $
1995	0 $	2005	100 000 $
1996	0 $	2006	300 000 $
1997	0 $	2007	0 $
1998	200 000 $	2008	0 $
1999	1 700 000 $	2009	400 000 $
2000	300 000 $	2010	600 000 $
2001	0 $	2011	0 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Louis-sur-Richelieu	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	13	9 371
Taux de croissance	1,9 %	12,7 %
% de la population	0,9 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	206 semaines accordées	71 070 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	32 913 $
Pacte rural	2004 - 2011	29 projets	702 677 $
Total			**806 660 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	364 811 $	464 817 $	634 517 $	2 185 173 $
Participation financière au CLD	1 885 $	1 807 $	2 745 $	3 997 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,2 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,4 %
Richesse foncière uniformisée	26 246 279 $	31 695 889 $	63 278 496 $	86 685 969 $
Indice RFU per capita	105	118	147	149
Indice effort fiscal	104	106	n/d	80
Indice dépenses / charges per capita	99	111	n/d	96

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

53

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Louis-sur-Richelieu	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Louis-sur-Richelieu	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	277	2,72 %	10 171	260	2,7 %	9 705
Porcine	14 850	2,87 %	518 021	20 029	4,1 %	493 296
Avicole	18 000	0,45 %	3 964 607	81 500	1,7 %	4 792 780
Bovine	0	0,00 %	32 508	0	0 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	24	1,88 %	1 277	23	1,9 %	1 229
Total des exploitations	3 755,9	3,60 %	104 401,3	2 571,3	2,2 %	119 332,8
Total en culture	3 413,3	3,80 %	89 898,3	2 258,3	2,2 %	102 424,4
Céréales	2 744,9	3,82 %	71 785,2	1 832,4	2,2 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	231,2	2,28 %	10 126,2	217,1	1,9 %	11 156,2
Maïs	2 409,3	4,75 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	437,8	6,58 %	6 651,4	209,36	3,0 %	6 875,57
Érablière	13,6	1,01 %	1 351,7	13,6	0,8 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	24	1,88 %	1 277	23	1,9 %	1 229
Laitiers	1 658 912 $	3,26 %	50 902 846 $	1 497 666 $	2,6 %	56 580 068 $
Bovins	0 $	0 %	129 973 248 $	0 $	0 %	158 777 587 $
Porcins	284 948 $	0,25 %	115 859 952 $	609 338 $	0,4 %	159 708 732 $
Avicoles	139 619 $	0,13 %	104 555 383 $	2 288 746 $	1,7 %	132 740 910 $
Horticoles	451 759 $	1,35 %	33 347 878 $	265 486 $	0,8 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	2 109 936 $	1,84 %	114 497 177 $	2 604 418 $	2,3 %	114 634 712 $
Autres élevages	0 $	0 %	34 623 420 $	0 $	0 %	64 773 569 $
Autres cultures	7 678 $	0,26 %	2 978 159 $	11 351 $	0,4 %	2 678 546 $
Déclarés	4 652 851 $	0,79 %	586 738 063 $	7 277 004 $	1,0 %	723 407 711 $

SAINTE-MADELEINE
PROFIL INDUSTRIEL

7
ENTREPRISES

41
EMPLOIS

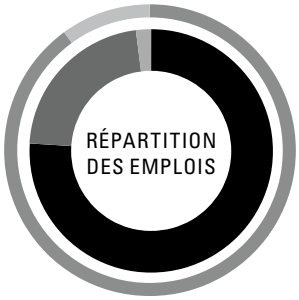

USINE :	31 / **76%**
BUREAU :	9 / **22%**
AUTRE :	1 / **2%**
TEMPS PLEIN :	37 / **90%**
TEMPS PARTIEL :	4 / **10%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	6 / 86 %	28 / 68 %
11 à 50	1 / 14 %	13 / 32 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Textile et vêtement	Meubles et bois
Entreprises :	1 / 16 %	2 / 33 %
Emplois :	13 / 45 %	10 / 35 %
Ratio emplois / entreprise :	13,00	5,00
Ratio moyen emplois / entreprise :		4,83
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Sainte-Madeleine	MRC Les Maskoutains
1986	1 508	73 721
1991	2 181	78 036
1997	1 993	78 754
2001	2 078	79 851
2005	2 104	80 495
2008	2 214	81 685
2009	2 240	81 937
2011	2 290	83 092

DE 1993 À 2011. 43 PROJETS POUR UN TOTAL D'INVESTISSEMENTS DE 2 672 270 $

1993	30 000 $	2002	53 000 $
1994	347 100 $	2004	30 000 $
1995	20 000 $	2005	23 000 $
1996	0 $	2006	45 000 $
1997	279 170 $	2007	0 $
1998	210 000 $	2008	360 000 $
1999	10 000 $	2009	0 $
2000	1 075 000 $	2010	0 $
2001	115 000 $	2011	75 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Sainte-Madeleine	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	782	9 371
Taux de croissance	51,9 %	12,7 %
% de la population	2,8 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	334 semaines accordées	115 230 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	62 452 $
Jeunes Promoteurs	2000 - 2011	2 dossiers	6 600 $
Pacte rural	2004 - 2011	22 projets	589 287 $
Fonds de développement de l'économie social	2000 - 2011	1 dossier	50 000 $
Total			**823 569 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	880 387 $	1 096 934 $	1 390 826 $	2 134 528 $
Participation financière au CLD	3 784 $	5 298 $	8 081 $	12 893 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,3 %	0,5 %	0,6 %	0,6 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,4 %	0,4 %	0,7 %	1,2 %
Richesse foncière uniformisée	64 175 422 $	64 334 556 $	127 209 639 $	181 552 645 $
Indice RFU per capita	98	85	97	97
Indice effort fiscal	114	101	n/d	83
Indice dépenses / charges per capita	85	79	n/d	75

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

224

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Sainte-Madeleine	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Sainte-Madeleine	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	35	0,34 %	10 171	35	0,4 %	9 705
Porcine	0	0,00 %	518 021	0	0 %	493 296
Avicole	106 000	2,67 %	3 964 607	81 000	1,7 %	4 792 780
Bovine	0	0,00 %	32 508	0	0 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	4	0,31 %	1 277	6	0,5 %	1 229
Total des exploitations	302,8	0,29 %	104 401,3	564,0	0,5 %	119 332,8
Total en culture	283,7	0,32 %	89 898,3	523,0	0,5 %	102 424,4
Céréales	191,7	0,27 %	71 785,2	237,8	0,3 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	7,7	0,08 %	10 126,2	28,0	0,3 %	11 156,2
Maïs	166,3	0,33 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	85,7	1,29 %	6 651,4	258,86	3,8 %	6 875,57
Érablière	0	0,00 %	1 351,7	0	0 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	4	0,31 %	1 277	6	0,5 %	1 229
Laitiers	96 250 $	0,19 %	50 902 846 $	124 431 $	0,2 %	56 580 068 $
Bovins	0 $	0 %	129 973 248 $	0 $	0 %	158 777 587 $
Porcins	0 $	0 %	115 859 952 $	0 $	0 %	159 708 732 $
Avicoles	0 $	0 %	104 555 383 $	525 220 $	0,4 %	132 740 910 $
Horticoles	1 429 468 $	4,29 %	33 347 878 $	2 602 198 $	7,8 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	288 751 $	0,25 %	114 497 177 $	373 293 $	0,3 %	114 634 712 $
Autres élevages	0 $	0 %	34 623 420 $	2 000 $	0 %	64 773 569 $
Autres cultures	0 $	0 %	2 978 159 $	0 $	0 %	2 678 546 $
Déclarés	1 814 469 $	0,31 %	586 738 063 $	3 627 142 $	0,5 %	723 407 711 $

SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU
PROFIL INDUSTRIEL

3
ENTREPRISES

12
EMPLOIS

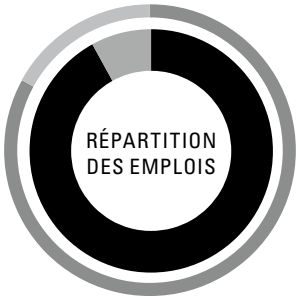

USINE :	11 / **92%**
BUREAU :	---- / ----
AUTRE :	1 / **8%**
TEMPS PLEIN :	10 / **83%**
TEMPS PARTIEL :	2 / **17%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	3 / 100 %	12 / 100 %
11 à 50	----	----
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire	Textile - vêtement
Entreprises :	2 / 67 %	1 / 33 %
Emplois :	8 / 67 %	4 / 33 %
Ratio emplois / entreprise :	4,00	4,00
Ratio moyen emplois / entreprise :		4,00
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Marcel-de-Richelieu	MRC Les Maskoutains
1986	635	73 721
1991	613	78 036
1997	619	78 754
2001	627	79 851
2005	604	80 495
2008	613	81 685
2009	579	81 937
2011	556	83 092

DE 2002 À 2011, 9 PROJETS POUR UN TOTAL D'INVESTISSEMENTS DE 456 100 $

2002	200 000 $	2007	5 000 $
2003	44 100 $	2008	0 $
2004	47 000 $	2009	0 $
2005	0 $	2010	150 000 $
2006	10 000 $	2011	0 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Marcel-de-Richelieu	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	- 79	9 371
Taux de croissance	- 12,4 %	12,7 %
% de la population	0,7 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	308 semaines accordées	106 260 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	49 921 $
Jeunes Promoteurs	2003 - 2011	1 dossier	2 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	27 projets	747 917$
Mesure d'aide aux entreprises	2006 - 2011	1 dossier	25 000 $
Total			**931 098 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	454 351 $	464 817 $	560 556 $	938 080 $
Participation financière au CLD	1 714 $	1 598 $	2 237 $	3 130 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %
Richesse foncière uniformisée	24 900 365 $	39 568 725 $	69 543 856 $	76 712 723 $
Indice RFU per capita	118	167	201	169
Indice effort fiscal	90	69	n/d	81
Indice dépenses / charges per capita	94	91	n/d	120

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

15

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Marcel-de-Richelieu	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Marcel-de-Richelieu	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	204	2,01 %	10 171	76	0,8 %	9 705
Porcine	13 305	2,57 %	518 021	23 759	4,9 %	493 296
Avicole	10	0,00 %	3 964 607	0	0 %	4 792 780
Bovine	632	1,94 %	32 508	1 186	2,9 %	40 464
Ovine	6	0,92 %	651	10	1,6 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	36	2,82 %	1 277	38	3,1 %	1 229
Total des exploitations	4 457,0	4,27 %	104 401,3	7 616,6	6,4 %	119 332,8
Total en culture	4 122,2	4,59 %	89 898,3	6 778,2	6,6 %	102 424,4
Céréales	3 654,8	5,09 %	71 785,2	6 181,7	7,3 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	147,4	1,46 %	10 126,2	123,4	1,1 %	11 156,2
Maïs	3 014,6	5,94 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	318,6	4,79 %	6 651,4	473,2	6,9 %	6 875,57
Érablière	11,6	0,86 %	1 351,7	6,8	0,4 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	36	2,82 %	1 277	38	3,2 %	1 229
Laitiers	665 112 $	1,31 %	50 902 846 $	589 469 $	1,0 %	56 580 068 $
Bovins	1 646 858 $	1,27 %	129 973 248 $	818 921 $	0,5 %	158 777 587 $
Porcins	1 898 772 $	1,64 %	115 859 952 $	68 549 688 $	42,9 %	159 708 732 $
Avicoles	12 424 $	0,01 %	104 555 383 $	0 $	0 %	132 740 910 $
Horticoles	3 543 365 $	10,63 %	33 347 878 $	1 614 333 $	4,7 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	10 937 556 $	9,55 %	114 497 177 $	12 985 461 $	11,3 %	114 634 712 $
Autres élevages	14 585 $	0,04 %	34 623 420 $	1 630 $	0 %	64 773 569 $
Autres cultures	279 226 $	9,38 %	2 978 159 $	372 386 $	13,9 %	2 678 546 $
Déclarés	18 997 898 $	3,24 %	586 738 063 $	84 931 886 $	11,7 %	723 407 711 $

SAINTE-MARIE-MADELEINE
PROFIL INDUSTRIEL

4
ENTREPRISES

39
EMPLOIS

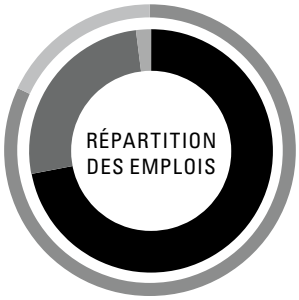

USINE :	28 / **72%**
BUREAU :	10 / **26%**
AUTRE :	1 / **2%**
TEMPS PLEIN :	32 / **82%**
TEMPS PARTIEL :	7 / **18%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	2 / 50 %	9 / 23 %
11 à 50	2 / 50 %	30 / 77 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Biotechnologie et agroalimentaire	Meubles et bois
Entreprises :	2 / 50 %	2 / 50 %
Emplois :	22 / 56 %	17 / 44 %
Ratio emplois / entreprise :	11,00	8,50
Ratio moyen emplois / entreprise :		9,75
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Sainte-Marie-Madeleine	MRC Les Maskoutains
1986	1 902	73 721
1991	1 786	78 036
1997	2 262	78 754
2001	2 357	79 851
2005	2 578	80 495
2008	2 713	81 685
2009	2 752	81 937
2011	2 819	83 092

DE 1993 À 2011, 13 PROJETS POUR UN TOTAL D'INVESTISSEMENTS DE 1 278 000 $

1993	25 000 $	2003	0 $
1994	8 000 $	2004	30 000 $
1995	0 $	2005	0 $
1996	0 $	2006	100 000 $
1997	0 $	2007	0 $
1998	0 $	2008	100 000 $
1999	0 $	2009	580 000 $
2000	50 000 $	2010	85 000 $
2001	300 000 $	2011	0 $
2002	0 $		

VARIATION DE POPULATION

	Sainte-Marie-Madeleine	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	917	9 371
Taux de croissance	48,2 %	12,7 %
% de la population	3,4 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	89 semaines accordées	30 705 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	46 266 $
Pacte rural	2004 - 2011	20 projets	529 287 $
Mesure d'aide aux entreprises	2011	1 dossier	5 000 $
Total			**611 258 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	783 816 $	1 245 876 $	1 818 627 $	3 421 555 $
Participation financière au CLD	6 733 $	6 010 $	9 902 $	15 871 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,7 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,1 %	0,5 %	0,9 %	1,4 %
Richesse foncière uniformisée	100 501 735 $	112 553 950 $	216 414 922 $	290 702 333 $
Indice RFU per capita	135	145	135	126
Indice effort fiscal	49	58	n/d	69
Indice dépenses / charges per capita	70	83	n/d	77

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

298

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Sainte-Marie-Madeleine	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Sainte-Marie-Madeleine	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	838	8,24 %	10 171	970	10,0 %	9 705
Porcine	1 298	0,25 %	518 021	992	0,2 %	493 296
Avicole	10 000	0,25 %	3 964 607	30 391	0,6 %	4 792 780
Bovine	1 010	3,11 %	32 508	1 020	2,5 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	2	0,3 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	57	4,46 %	1 277	54	4,4 %	1 229
Total des exploitations	4 266,4	4,09 %	104 401,3	4 227,8	3,5 %	119 332,8
Total en culture	3 906,5	4,35 %	89 898,3	3 835,9	3,7 %	102 424,4
Céréales	2 811,9	3,92 %	71 785,2	2 814,7	3,3 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	533,4	5,27 %	10 126,2	683,3	6,1 %	11 156,2
Maïs	1 998,9	3,94 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	463,7	6,97 %	6 651,4	339,15	4,9 %	6 875,57
Érablière	38,9	2,88 %	1 351,7	29,1	1,7 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	57	4,46 %	1 277	54	4,4 %	1 229
Laitiers	4 004 984 $	7,87 %	50 902 846 $	4 634 062 $	8,3 %	56 580 068 $
Bovins	1 884 933 $	1,45 %	129 973 248 $	1 257 828 $	0,8 %	158 777 587 $
Porcins	1 407 568 $	1,21 %	115 859 952 $	180 009 $	0,1 %	159 708 732 $
Avicoles	263 416 $	0,25 %	104 555 383 $	218 145 $	0,2 %	132 740 910 $
Horticoles	2 916 530 $	8,75 %	33 347 878 $	2 766 016 $	8,3 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	4 259 396 $	3,72 %	114 497 177 $	3 293 164 $	2,9 %	114 634 712 $
Autres élevages	0 $	0 %	34 623 420 $	3 761 $	0 %	64 773 569 $
Autres cultures	141 713 $	4,76 %	2 978 159 $	142 860 $	5,3 %	2 678 546 $
Déclarés	14 878 540 $	2,54 %	586 738 063 $	12 495 845 $	1,7 %	723 407 711 $

35
ENTREPRISES

1 224
EMPLOIS

SAINT-PIE
PROFIL INDUSTRIEL

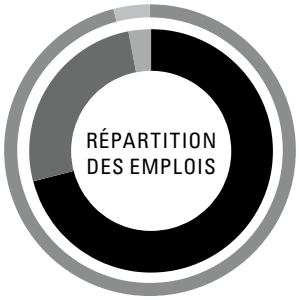

- USINE : 866 / **71%**
- BUREAU : 324 / **26%**
- AUTRE : 34 / **3%**
- TEMPS PLEIN : 1 180/ **96%**
- TEMPS PARTIEL : 44 / **4%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	13 / 37 %	43 / 3 %
11 à 50	18 / 51 %	438 / 36 %
51 à 100	2 / 6 %	135 / 11 %
100 et plus	2 / 6 %	608 / 50 %

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Meubles et bois	Imprimerie - papier
Entreprises :	15 / 43 %	2 / 6 %
Emplois :	848 / 69 %	98 / 8 %
Ratio emplois / entreprise :	56,53	49,00
Ratio moyen emplois / entreprise :		34,97
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Pie	MRC Les Maskoutains
1986	3 973	73 721
1991	4 440	78 036
1997	4 649	78 754
2001	4 912	79 851
2005	5 131	80 495
2008	5 224	81 685
2009	5 099	81 937
2011	5 130	83 092

DE 1992 À 2011, 392 PROJETS POUR UN TOTAL D'INVESTISSEMENTS DE 210 820 450 $

1992	1 375 000 $	2002	15 773 800 $
1993	3 013 000 $	2003	13 485 000 $
1994	4 132 200 $	2004	6 205 000 $
1995	3 958 000 $	2005	11 745 150 $
1996	4 542 000 $	2006	8 097 000 $
1997	6 098 000 $	2007	7 578 000 $
1998	9 995 000 $	2008	11 570 000 $
1999	21 136 000 $	2009	10 308 500 $
2000	34 313 500 $	2010	3 447 000 $
2001	31 040 300 $	2011	3 008 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Pie	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	1 157	9 371
Taux de croissance	29,1 %	12,7 %
% de la population	6,2 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	523 semaines accordées	180 435 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2010	1 centre	79 593 $
Fonds FLI-FLS	1999 - 2011	8 dossiers	420 000 $
Jeunes Promoteurs	1999 - 2011	13 dossiers	96 500 $
Pacte rural	2004 - 2011	30 projets	747 101 $
FCJE	2011	1 dossier	15 000 $
Total			**1 538 629**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	Village 1997	Paroisse 1997	Village 2001	Paroisse 2001	2007	2011
Budget annuel : total des dép. d'opération / Rev.	1 265 760 $	849 128 $	2 028 535 $	1 282 662 $	3 793 184 $	5 803 530 $
Participation financière au CLD	12 495 $	12 495 $	6 063 $	6 461 $	19 068 $	28 854 $
% du budget annuel consacré au dév. écono.	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
% de la quote-part de la mun. au budget du CLD	1,2 %	1,2 %	0,5 %	0,5 %	1,6 %	2,6 %
Richesse foncière uniformisée	73 044 311 $	122 783 024 $	84 756 466 $	152 175 978 $	383 597 996 $	487 947 954 $
Indice RFU per capita	104	142	99	167	112	115
Indice effort fiscal	105	59	111	57	N/d	80
Indice dépenses / charges per capita	98	89	85	81	N/d	72

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

443

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Pie	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Pie	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	460	4,52 %	10 171	485	5,0 %	9 705
Porcine	59 060	11,40 %	518 021	45 496	9,3 %	493 296
Avicole	397 400	10,02 %	3 964 607	471 130	9,8 %	4 792 780
Bovine	964	2,97 %	32 508	809	2,0 %	40 464
Ovine	75	11,52 %	651	57	9,3 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	129	10,10 %	1 277	116	9,4 %	1 229
Total des exploitations	8 628,0	8,26 %	104 401,3	9 972,0	8,4 %	119 332,8
Total en culture	7 683,9	8,55 %	89 898,3	8 874,2	8,7 %	102 424,4
Céréales	6 860,6	9,56 %	71 785,2	8 074,2	9,6 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	457,7	4,52 %	10 126,2	451,3	4,0 %	11 156,2
Maïs	4 769,8	9,39 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	306,6	4,61 %	6 651,4	348,78	5,1 %	6 875,57
Érablière	219,6	16,25 %	1 351,7	262,6	15,4 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	129	10,10 %	1 277	116	9,4 %	1 229
Laitiers	2 295 925 $	4,51 %	50 902 846 $	2 716 938 $	4,8 %	56 580 068 $
Bovins	4 697 640 $	3,61 %	129 973 248 $	4 143 881 $	2,6 %	158 777 587 $
Porcins	6 848 109 $	5,91 %	115 859 952 $	5 248 848 $	3,3 %	159 708 732 $
Avicoles	6 315 725 $	6,04 %	104 555 383 $	8 926 942 $	6,7 %	132 740 910 $
Horticoles	1 367 441 $	4,1 %	33 347 878 $	1 351 499 $	4,0 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	12 375 816 $	10,81 %	114 497 177 $	16 293 891 $	14,2 %	114 634 712 $
Autres élevages	92 959 $	0,27 %	34 623 420 $	15 360 $	0 %	64 773 569 $
Autres cultures	138 270 $	4,64 %	2 978 159 $	148 780 $	5,6 %	2 678 546 $
Déclarés	34 131 885 $	5,82 %	586 738 063 $	38 846 139 $	5,4 %	723 407 711 $

SAINT-SIMON
PROFIL INDUSTRIEL

5
ENTREPRISES

64
EMPLOIS

- USINE : 38 / **60%**
- BUREAU : 23 / **36%**
- AUTRE : 3 / **4%**
- TEMPS PLEIN : 43 / **67%**
- TEMPS PARTIEL : 21 / **33%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	3 / 60 %	13 / 20 %
11 à 50	2 / 40 %	51 / 80 %
51 à 100	----	----
100 et plus	----	----

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Chimie et plastique	Machineries et équipements
Entreprises :	3 / 60 %	1 / 20 %
Emplois :	49 / 77 %	11 / 17 %
Ratio emplois / entreprise :	16,33	11,00
Ratio moyen emplois / entreprise :		12,80
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Simon	MRC Les Maskoutains
1986	1 163	73 721
1991	1 203	78 036
1997	1 168	78 754
2001	1 156	79 851
2005	1 128	80 495
2008	1 136	81 685
2009	1 240	81 937
2011	1 245	83 092

DE 1992 À 2011, 49 PROJETS POUR UN TOTAL D'INVESTISSEMENTS DE 27 083 000 $

1992	225 000 $	2002	1 150 000 $
1993	1 030 000 $	2003	780 000 $
1994	0 $	2004	5 040 000 $
1995	1 281 000 $	2005	0 $
1996	2 000 000 $	2006	170 000 $
1997	0 $	2007	410 000 $
1998	600 000 $	2008	180 000 $
1999	4 907 000 $	2009	600 000 $
2000	3 495 000 $	2010	4 315 000 $
2001	550 000 $	2011	350 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Simon	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	84	9 371
Taux de croissance	7,2 %	12,7 %
% de la population	1,5 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	154 semaines accordées	53 130 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	54 278 $
Pacte rural	2004 - 2011	24 projets	652 140 $
Bourse agricole	2009 - 2011	1 dossier	10 000 $
Fonds de diversification	2008 - 2011	3 dossiers	156 996 $
Total			**926 544 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	528 443 $	784 459 $	1 175 955 $	2 304 307 $
Participation financière au CLD	4 008 $	2 947 $	4 146 $	7 201 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,4 %	0,2 %	0,4 %	0,6 %
Richesse foncière uniformisée	59 474 184 $	75 201 995 $	117 597 748 $	144 477 783 $
Indice RFU per capita	153	186	181	141
Indice effort fiscal	83	75	n/d	82
Indice dépenses / charges per capita	99	100	n/d	79

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

85

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Simon	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Simon	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	701	6,89 %	10 171	772	8,0 %	9 705
Porcine	35 113	6,78 %	518 021	30 405	6,6 %	493 296
Avicole	37 025	0,93 %	3 964 607	4 000	0,1 %	4 792 780
Bovine	3 332	10,25 %	32 508	6235	15,4 %	40 464
Ovine	0	0,00 %	651	0	0 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	54	4,23 %	1 277	55	4,5 %	1 229
Total des exploitations	5 772,7	5,53 %	104 401,3	5 227,1	4,4 %	119 332,8
Total en culture	4 940,9	5,50 %	89 898,3	4 437,9	4,3 %	102 424,4
Céréales	3 846,3	5,36 %	71 785,2	3 504,3	4,2 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	850,9	8,40 %	10 126,2	909,0	8,1 %	11 156,2
Maïs	2 401,9	4,73 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	96,4	1,45 %	6 651,4	24,6	0,4 %	6 875,57
Érablière	8,2	0,61 %	1 351,7	14,7	0,9 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	54	4,23 %	1 277	55	4,5 %	1 229
Laitiers	3 977 987 $	7,81 %	50 902 846 $	4 284 632 $	7,6 %	56 580 068 $
Bovins	19 797 860 $	15,23 %	129 973 248 $	16 999 422 $	10,7 %	158 777 587 $
Porcins	10 254 040 $	8,85 %	115 859 952 $	9 432 791 $	5,9 %	159 708 732 $
Avicoles	39 857 $	0,04 %	104 555 383 $	22 816 $	0 %	132 740 910 $
Horticoles	0 $	0 %	33 347 878 $	34 059 $	0,1 %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	5 126 556 $	4,48 %	114 497 177 $	4 764 738 $	4,2 %	114 634 712 $
Autres élevages	593 $	0 %	34 623 420 $	2 484 $	0 %	64 773 569 $
Autres cultures	84 040 $	2,82 %	2 978 159 $	61 132 $	2,3 %	2 678 546 $
Déclarés	39 280 932 $	6,69 %	586 738 063 $	35 602 074 $	4,9 %	723 407 711 $

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
PROFIL INDUSTRIEL

18
ENTREPRISES

357
EMPLOIS

USINE :	211 /	**59%**
BUREAU :	122 /	**34%**
AUTRE :	24 /	**7%**
TEMPS PLEIN :	341 /	**96%**
TEMPS PARTIEL :	16 /	**4%**

TAILLE DES ENTREPRISES

	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
0 à 10 emplois	16 / 61 %	40 / 11 %
11 à 50	4 / 22 %	97 / 27 %
51 à 100	2 / 11 %	115 / 32 %
100 et plus	1 / 6 %	105 / 30 %

SECTEURS D'ACTIVITÉS MAJEURS

	Machineries et équipements	Produits métalliques
Entreprises :	4 / 22 %	4 / 22 %
Emplois :	153 / 43 %	69 / 19 %
Ratio emplois / entreprise :	38,25	17,25
Ratio moyen emplois / entreprise :		19,83
MRC Les Maskoutains :		32,76

POPULATION

	Saint-Valérien-de-Milton	MRC Les Maskoutains
1986	1 711	73 721
1991	1 767	78 036
1997	1 776	78 754
2001	1 756	79 851
2005	1 826	80 495
2008	1 785	81 685
2009	1 688	81 937
2011	1 704	83 092

DE 1992 À 2011, 117 PROJETS POUR UN TOTAL D'INVESTISSEMENTS DE 46 536 400 $

1992	880 000 $	2002	2 602 000 $
1993	460 000 $	2003	2 170 000 $
1994	350 000 $	2004	345 000 $
1995	600 000 $	2005	1 923 000 $
1996	1 293 900 $	2006	270 000 $
1997	3 985 000 $	2007	3 188 000 $
1998	615 000 $	2008	1 578 000 $
1999	5 759 000 $	2009	1 655 000 $
2000	4 261 500 $	2010	3 512 000 $
2001	2 874 000 $	2011	8 215 000 $

VARIATION DE POPULATION

	Saint-Valérien-de-Milton	MRC Les Maskoutains
Variation 1986 - 2011	-7	9 371
Taux de croissance	-0,4 %	12,7 %
% de la population	2,1 %	100 %

INTERVENTIONS DU CLD

Soutien au travail autonome	2002 - 2011	389 semaines accordées	134 205 $
Centre d'accès communautaire Internet	2002 - 2011	1 centre	39 281 $
Fonds de développement de l'économie social	2009 - 2011	1 dossier	10 000 $
Fonds FLI-FLS	2000 - 2011	1 dossier	50 000 $
Jeunes Promoteurs	2000 - 2011	2 dossiers	25 000 $
Pacte rural	2004 - 2011	24 projets	613 680 $
Fonds de diversification	2008 - 2011	3 dossiers	196 699 $
Total			**1 068 865 $**

RATIOS BUDGÉTAIRES

Profil financier	1997	2001	2007	2011
Budget annuel : total des dépenses d'opération / Revenus	1 089 099 $	1 175 833 $	1 664 665 $	2 373 030 $
Participation financière au CLD	5 294 $	4 477 $	6 515 $	9 509 $
% du budget annuel consacré au développement économique	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %
% de la quote-part de la municipalité au budget du CLD	0,5 %	0,3 %	0,6 %	1,9 %
Richesse foncière uniformisée	87 878 938 $	96 024 355 $	176 097 349 $	201 930 699 $
Indice RFU per capita	140	149	173	144
Indice effort fiscal	93	82	n/d	82
Indice dépenses / charges per capita	111	97	n/d	113

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION 1993 - 2011

106

PRODUCTION AGRICOLE 2005 - 2009

	2005			2009		
	Saint-Valérien-de-Milton	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains	Saint-Valérien-de-Milton	Municipalité vs MRC	MRC Les Maskoutains
Productions agricoles animales– cheptel (nombre de têtes)						
Laitière	1 149	11,30 %	10 171	1 027	10,6 %	9 705
Porcine	78 542	15,16 %	518 021	76 778	15,7 %	493 296
Avicole	121 500	3,06 %	3 964 607	172 100	3,6 %	4 792 780
Bovine	1 697	5,22 %	32 508	1 754	4,3 %	40 464
Ovine	172	26,42 %	651	50	8,1 %	615
Productions agricoles végétales – superficies (ha)						
Nombre total de prod.	112	8,77 %	1 277	102	8,3 %	1 229
Total des exploitations	8 123,4	7,78 %	104 401,3	8 720,4	7,3 %	119 332,8
Total en culture	6 091,0	6,78 %	89 898,3	6 266,4	6,1 %	102 424,4
Céréales	4 618,7	6,43 %	71 785,2	4 863,4	5,8 %	84 414,0
Fourrages et pâturages	1 469,3	14,51 %	10 126,2	1 402,2	12,6 %	11 156,2
Maïs	3 412,4	6,72 %	50 775,1	n/d	n/d	n/d
Horticulture	3,0	0,05 %	6 651,4	0,9	0,0 %	6 875,57
Érablière	291,5	21,57 %	1 351,7	488,7	28,7 %	1 700,8
Revenus agricoles annuels						
Nombre total de prod.	112	8,77 %	1 277	102	8,3 %	1 229
Laitiers	5 796 060 $	11,39 %	50 902 846 $	6 285 055 $	11,1 %	56 580 068 $
Bovins	3 288 634 $	2,53 %	129 973 248 $	5 039 717 $	3,2 %	158 777 587 $
Porcins	21 644 260 $	18,68 %	115 859 952 $	18 744 375 $	11,7 %	159 708 732 $
Avicoles	1 779 125 $	1,70 %	104 555 383 $	2 385 818 $	1,8 %	132 740 910 $
Horticoles	0 $	0 %	33 347 878 $	0 $	0, %	33 513 596 $
Céréales / protéagineux	4 771 371 $	4,17 %	114 497 177 $	4 542 525 $	4,0 %	114 634 712 $
Autres élevages	382 638 $	1,11 %	34 623 420 $	183 692 $	0,3 %	64 773 569 $
Autres cultures	108 309 $	3,64 %	2 978 159 $	143 423 $	5,4 %	2 678 546 $
Déclarés	37 770 397 $	6,44 %	586 738 063 $	37 324 605 $	5,2 %	723 407 711 $

27 LA MRC EN BREF

17
municipalités locales;

1 310
kilomètres carrés en superficie totale;

94 % du territoire est zoné agricole;

83 092
de population;

53 131
de population pour la ville centre;

365
entreprises manufacturières;

12 854
emplois manufacturières;

110 entreprises
liées au secteur biotechnologie et agroalimentaire;

41 960
personnes de la MRC en emploi;

41 090
emplois locaux;

10 235
personnes occupent un emploi à Saint-Hyacinthe sans y résider;

1981
Saint-Hyacinthe reconnue capitale québécoise de l'agroalimentaire;

1993
Saint-Hyacinthe devient la première technopole reconnue au Canada par le Club international des Technopoles;

2003
Création de la Cité;

2,3 millions de pieds carrés
de superficie pour la Cité;

2012
Meilleur parc technologique au monde;

2012
Meilleur CLD au Québec.

PLAN STRATÉGIQUE 2013 - 2017

28. CONTEXTE

29.VISION

30. FONDEMENTS

31. CONSULTATION ET RÉSULTATS

32. LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

28 CONTEXTE

En cette fin d'année 2012, deux grands partenaires du CLD ont amorcé un exercice de vision stratégique, c'est-à-dire la MRC des Maskoutains et la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains. Tous deux auront amorcé cette démarche par un exercice de consultation des acteurs économiques en ce qui concerne la Chambre de commerce, et plus large, par la MRC. Dans ce contexte, nous avons jugé bon de nous inspirer de ces consultations tout en mettant à profit notre expérience afin de proposer un plan stratégique renouvelé couvrant les cinq prochaines années, soit de 2013 à 2017.

Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du MDEIE, a identifié les CLD comme responsables du développement entrepreneurial au Québec. Cette reconnaissance s'accompagne de modifications importantes au niveau des attentes signifiées auprès des CLD. Aussi, chacun des CLD a fait l'objet d'une quantification des cibles à atteindre en matière d'entrepreneuriat. Nous avons enchâssé ces 18 cibles à même la liste de nos indicateurs de performance de cette nouvelle version de notre plan stratégique.

Nous réitérons au lecteur de ce document que l'équipe du CLD s'est illustrée une fois de plus en devenant la meilleure équipe de développement économique au Québec, en 2012 lors des assises de l'Association des centres locaux de développement du Québec. Comme le vieil adage anglais le dit si bien, il ne faut pas réparer ce qui fonctionne bien ! Le plan stratégique que nous vous proposons reprend les grandes lignes de notre stratégie actuelle. Dans certains cas, et pour certains objectifs, il s'agira surtout de recadrer nos actions et de nous ajuster en regard de la nouvelle conjoncture, tant nationale qu'internationale.

29 VISION

Fortement inspiré par la vision développée par la MRC des Maskoutains qui met à l'avant-plan notre positionnement de leader en agroalimentaire du Québec et par l'orientation générale de la vision économique formulée par la Chambre de commerce, nous formulerons notre vision de la façon suivante :

« Faire de la région maskoutaine l'un des leaders mondiaux de l'agroalimentaire. **»**

30 FONDEMENTS

Nos valeurs

- Nous offrons un service diligent, respectueux et dévoué;
- Nous privilégions une approche partenariale (locale);
- Nous nous engageons à donner un service de qualité en ayant recours à la créativité et en répondant aux besoins constants et changeants de nos clients;
- Nous sommes responsables de nos actes et des résultats qui en découlent;
- Nous respectons chacun de nos collègues de travail avec ouverture d'esprit et lui attribuons l'importance qu'il mérite;
- Nous traitons les individus équitablement et respectons leurs opinions;
- La solidarité, la justice, l'honnêteté, l'empathie, la probité et l'équité font partie des attributs collectifs préconisés;
- Le dépassement de soi, l'effort soutenu, la persévérance, l'atteinte d'objectifs de haut niveau et la recherche de l'excellence en constituent la toile de fond.

Notre objectif

- Offrir un guichet unique aux entrepreneurs et aux gens d'affaires de la MRC des Maskoutains.

Nos mandats

- Offrir des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination. Cette offre de service pourra se faire, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé;
- Élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi en tenant compte, notamment, du plan quinquennal de développement établi par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de son territoire et veiller à la réalisation de ce plan d'action local;
- Élaborer, en tenant compte des orientations et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat en économie sociale;
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi de notre territoire;
- Sensibiliser les entreprises aux tendances économiques (chien de garde – veille stratégique);

- Exécuter, sur autorisation du conseil d'administration du CLD, tout autre mandat que pourrait lui confier la MRC et qui découlerait de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à cette dernière par la loi ou d'une entente conclue avec le gouvernement, l'un de ses ministres ou organismes.

Nos services offerts

- Porte-parole local en matière de développement économique;
- Recherche de financement privé et public;
- Promotion du milieu économique (organisation d'événements);
- Prospection d'investissements étrangers (volet exogène);
- Communications (service auprès des entreprises);
- Recherche de capitaux de risque;
- Aide financière directe aux entreprises;
- Aide à la rédaction de plans d'affaires;
- Préparation des prévisions financières pour une période de trois ans dans le cadre d'un plan d'affaires;
- Recherche de locaux ou terrains industriels;
- Accompagnement des entrepreneurs auprès des différentes instances gouvernementales;
- Référencement en matière d'exportation et de développement technologique;
- Formation en entrepreneuriat de courte durée;
- Activités de consultation et d'orientation;
- Formation continue;
- Mentorat et suivi d'entreprises;
- Plan de développement local (auprès des municipalités);
- Aide à la planification de la relève entrepreneuriale;
- Services-conseils en développement local auprès des municipalités;
- Accueil de délégations;
- Service d'information (intelligence économique);
- Service de soutien aux entreprises agricoles;
- Diversification de la production agricole;
- Aide à la relève agricole.

31 CONSULTATION ET RÉSULTATS

Comme nous l'avons vu précédemment, le CLD rencontre la quasi-totalité des entreprises sur une base annuelle. L'objectif était de faire connaître nos services, de connaître leurs projets et de dresser un portrait de la perception des entrepreneurs de notre organisme et de l'économie en général.

Lorsque nous leur posons la question suivante « Quelle est votre perception de l'avenir de votre entreprise à court terme? », voici les réponses cumulées en 2012 :

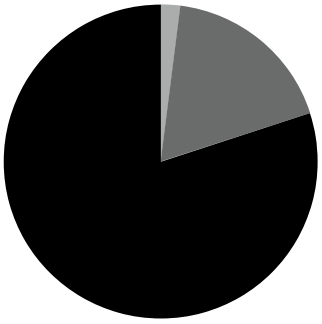

PESSIMISTES : **7**
NEUTRES : **66**
OPTIMISTES : **286**

À la question suivante, soit « Quelle est votre perception de l'avenir de votre entreprise à long terme? », moins de réponses et des résultats malgré tout positifs :

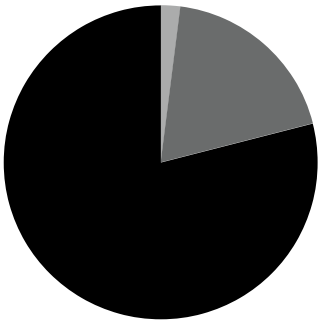

PESSIMISTES : **8**
NEUTRES : **53**
OPTIMISTES : **224**

Notre grande déception se situe à la question suivante, soit « Quel est votre niveau de connaissance des services offerts par le CLD? » :

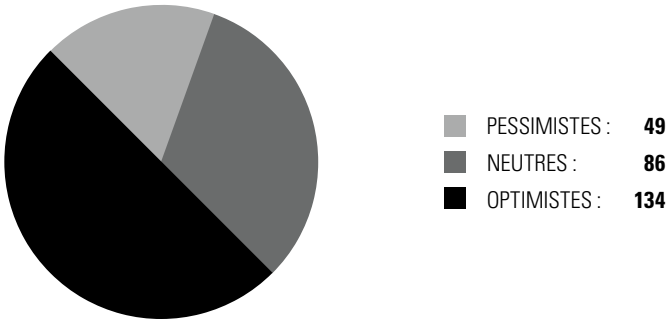

Je crois important de souligner que 81,8 % des entreprises qui ont répondu à cette question connaissent nos services. Cependant, nous prenons acte que 18,2 % d'entre elles ne semblent pas connaître, ou avoir un niveau de connaissance faible des services que nous pouvons leur rendre. Aussi, croyons-nous important d'intégrer l'amélioration de ce pourcentage dans nos indicateurs de performance 2013-2017.

Voici les commentaires des entreprises sur les services à améliorer ou à offrir :

Montant de capital – fonds de recherche, subventions, etc.	14
Formation – recrutement	8
Mentorat – suivi coaching	5
Promotion – publicité – reportage	7
Informations – données spécifiques – intelligence économique	9

32 LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Tel que mentionné précédemment, le CLD doit tenir compte du plan stratégique de développement adopté par la MRC de même que de l'entente de gestion 2012-2014 intervenue entre le ministère des Finances et de l'Économie et la MRC des Maskoutains. À cela, nous ajouterons certaines orientations à développer dans le cadre de l'exercice de vision stratégique entrepris par la Chambre de commerce locale auquel nous avons activement participé. Finalement, notre planification stratégique tiendra compte d'une préoccupation majeure que nous entretenons depuis de nombreuses années, soit l'utilisation optimale des zones industrielles actuelles et l'urgence de développer de nouvelles zones et nouvelles approches d'aménagement industriel. Voilà qui nous servira de toile de fond.

32.1 / L'entrepreneuriat

En septembre 2012, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) rendait public le tableau des villes possédant le quotient entrepreneurial le plus élevé au Canada et au Québec. La ville de Saint-Hyacinthe s'y haussait au premier rang au Québec, ex-æquo avec Saint-Georges-de-Beauce. Alors que la rumeur populaire faisait de la Beauce la mecque de l'entrepreneuriat, voilà que Saint-Hyacinthe trône également parmi les régions les plus entreprenantes. Il est clair que tous nos efforts seront déployés afin que nous restions au premier rang, d'autant plus qu'en novembre 2011, le gouvernement du Québec adoptait la stratégie québécoise en entrepreneuriat et reconnaissait le rôle incontournable des CLD dans le soutien à l'entrepreneuriat. En même temps, le gouvernement adoptait sa stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires qui confirmait la volonté de soutenir le développement des économies locales. En conséquence, ce gouvernement, à l'occasion du renouvellement des ententes de gestion, a établi des principes, attentes signifiées et cibles devant guider nos actions en matière de soutien à l'entrepreneuriat. Voici donc les principes, attentes signifiées et cibles imposées :

Principe 1 : En matière de soutien à l'entrepreneuriat, les entrepreneurs potentiels désireux de démarrer une entreprise ou prendre la relève d'une entreprise existante constituent la principale clientèle des CLD.

Attente signifiée 1 : Concentrer l'essentiel des activités de soutien technique et financier du CLD en matière de soutien à l'entrepreneuriat aux clientèles cibles suivantes :

1) Les entrepreneurs[1] (propriétaires) de projets d'entreprises 0 - 5 ans avec au moins un employé : le CLD devra apporter un soutien technique et/ou financier au démarrage et à la survie de ces entreprises;

1 / Comprend aussi l'entrepreneuriat collectif : les entreprises d'économie sociale et les coopératives.

Cible 1 : Au plan national, 600 entreprises en démarrage (0 - 5 ans) par année, avec au moins un employé, financées dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI). La participation du CLD à l'objectif national sera de cinq entreprises chaque année;

Cible 2 : Au plan national, 3 000 entreprises 0 - 5 ans avec au moins un employé, soutenues techniquement ou financièrement par année. La participation du CLD à l'objectif national sera de vingt-six entreprises chaque année;

Cible 3 : Un taux de survie de 75 % après cinq ans des entreprises soutenues dans le cadre du FLI;

Cible 4 : Un taux de survie de 90 % après un an pour les entreprises de 5 employés et plus qui ont été soutenues financièrement par le CLD;

2) Les projets de relève entrepreneuriale : le CLD devra soutenir techniquement ou financièrement les entrepreneurs afin que leur projet d'acquisition d'entreprise dans un contexte de relève entrepreneuriale (projet de transmission d'entreprise) soit un succès.

Cible 5 : Au plan national, 300 projets de transmission d'entreprises réussis par année. La participation du CLD à l'objectif national sera de trois entreprises chaque année;

Cible 6 : Le taux de survie des entreprises transférées qui ont été soutenues techniquement ou financièrement par les CLD atteint 75 % après trois ans :

- En 2013, le taux de survie après un an est d'au moins 85 % (entreprises transférées en 2012 et toujours en opération en 2013);
- En 2014, le taux de survie après deux ans est d'au moins 80 % (entreprises transférées en 2012 et toujours en opération en 2014).

Principe 2 : L'accompagnement technique et le soutien financier aux projets d'entreprises sont des caractéristiques déterminantes de l'activité des CLD dans le soutien à l'entrepreneuriat local.

Attente signifiée 2 : Affecter au financement et au soutien technique de projets d'entreprises ou à des projets de relève entrepreneuriale une part significative des sommes qui sont mises à sa disposition par le gouvernement. Au terme de l'entente, soit en 2014, cette part significative est fixée à l'équivalent de 60 % de la contribution gouvernementale versée au CLD par la MRC. Le CLD devra prioriser ses aides financières en fonction des retombées des projets financés sur le développement économique local : entreprises créées, emplois directs créés, emplois maintenus, investissements générés.

Cible 7 : L'aide technique de même que l'aide financière du CLD directement affectée à des projets d'entreprises[2] représentent au minimum 60 % de la contribution gouvernementale versée au CLD pendant l'année de référence. Si ce n'est pas le cas, ce pourcentage s'améliore d'année en année.

Principe 3 : Les CLD réalisent leurs mandats en interagissant de façon complémentaire avec divers autres organismes concernés par le soutien à l'entrepreneuriat.

Attente signifiée 3 : Contribuer aux travaux et activités de la Table régionale d'action en entrepreneuriat afin de dynamiser la création, l'expansion et le transfert d'entreprises et afin d'assurer une continuité des services aux entrepreneurs en activité ou en devenir.

Cible 8 : Le CLD contribue aux travaux de la Table régionale en entrepreneuriat.

Attente signifiée 4 : Contribuer au développement des entreprises de son territoire étant entendu que les activités de promotion à l'international se font obligatoirement en concertation avec les organismes mandatés par le gouvernement pour ce faire.

Cible 9 : Les activités de promotion à l'international ont été concertées avec les organismes gouvernementaux et régionaux concernés.

Attente signifiée 5 : Contribuer avec la direction régionale du MFEQ et Investissement Québec à l'établissement de mécanismes d'échange d'informations et collaborer sur les projets d'entreprises permettant une approche d'intervention complémentaire auprès de la clientèle entrepreneuriale.

Cible 10 : Des modalités de collaboration CLD-MFEQ-IQ sont adoptées et mises en œuvre.

Principe 4 : Les fonds publics confiés aux CLD requièrent des pratiques de gestion exemplaires.

Attente signifiée 6 : Adopter et mettre en œuvre ou maintenir des pratiques de gestion exemplaires dans tous les aspects de l'activité du CLD de même que dans la gestion des fonds qu'il administre et notamment dans le cadre du FLI.

Cible 11 : Des modalités de gestion relatives à l'analyse du potentiel entrepreneurial, à l'analyse du risque, aux suivis des dossiers financés et au recouvrement des prêts dans le cadre du FLI sont adoptées et mises en œuvre.

Cible 12 : Les administrateurs et le personnel du CLD sont informés annuellement par la direction générale du code d'éthique et de règles de saine gestion des fonds publics en vigueur au CLD. De plus, les administrateurs et les employés

2 / Financement de projets d'entreprises : Le financement d'un projet d'entreprise consiste en une aide financière directe versée par le CLD à une personne ou à une entreprise pour lui permettre de démarrer, consolider ou développer un projet d'entreprise, incluant les entreprises d'économie sociale ou à prendre la relève dans une entreprise existante. Les aides financières peuvent aussi être versées à une personne ou à une entreprise pour la réalisation d'activités en amont de projets d'investissement : étude de faisabilité, d'opportunité ou de marché, mise au point de produits ou de projets.

du CLD ont tous signé une déclaration de respect des règles d'éthique et de confidentialité.

Cible 13 : Des indicateurs pour mesurer le niveau de service du CLD ont été établis et suivis :

- Satisfaction de la clientèle;
- Délais de traitement des dossiers;
- Etc.

Attente signifiée 7 : Avoir des pratiques visant l'amélioration de la performance financière et économique du FLI.

Cible 14 : Le taux de placement du portefeuille FLI dans les entreprises atteint 70 % au terme de l'entente. Les cibles annuelles sont :

- Taux de placement du FLI en 2012 : 60 %;
- Taux de placement du FLI en 2013 : 65 %;
- Taux de placement du FLI en 2014 : 70 %.

Cible 15 : Le rendement cumulatif du FLI est supérieur à -10 %. Si ce n'est pas le cas, il s'améliore d'année en année :

- 2012 : Si le taux de rendement cumulatif du FLI au 31 décembre 2012 est inférieur à -10 %, le CLD a adopté des mesures afin que ce rendement s'améliore pour les années à venir;
- 2013 : Si le taux de rendement cumulatif du FLI au 31 décembre 2013 est inférieur à -10 %, ce taux s'est amélioré par rapport à celui de 2012.

Cible 16 : Les aides financières du FLI contribuent à soutenir des entreprises 0 – 5 ans, à créer ou à maintenir des emplois et à générer des investissements et des activités économiques sur le territoire du CLD.

Principe 5 : Outre le soutien de base à l'entrepreneuriat, les CLD réalisent divers autres mandats liés au développement local que leur confient les MRC.

Attente signifiée 8 : Faire état dans sa reddition de comptes annuelle des mandats de développement local confiés par la MRC à même l'enveloppe intégrée.

Cible 17 : La reddition de comptes annuelle du CLD fait état des autres mandats confiés au CLD à même l'enveloppe intégrée, les ressources humaines et financières qui y sont affectées et les retombées dans le milieu.

Principe 6 : Les CLD sont des organismes publics qui doivent rendre compte de leurs activités et de la gestion des fonds publics qui leurs sont confiés.

Attente signifiée 9 : Participer une fois l'an avec la direction régionale du MFEQ et la MRC à une rencontre d'échange pour faire état du bilan annuel du CLD.

Cible 18 : Les résultats atteints en fonction de chacune des attentes qui ont été signifiées au CLD et des cibles afférentes ont dûment été présentés à la MRC et au MFEQ.

Autres cibles :

Cible 19 a) : Maintenir au moins 30 dyades mentorales actives par année.

Cible 19 b) : Rencontrer, comme condition à l'aide financière et technique des entreprises 0 – 5 ans, la délégation d'un mentor, si applicable.

Cible 19 c) : Démarrer 6 nouvelles entreprises dans le cadre du programme Jeunes promoteurs.

Cible 19 d) : Maintenir l'entente avec Emploi-Québec pour le démarrage de 27 nouvelles entreprises dans le cadre de la Mesure de soutien aux travailleurs autonomes.

Cible 19 e) : Maintenir le partenariat d'affaires avec la Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs en aidant au démarrage de 3 nouvelles entreprises.

Cible 19 f) : Maintenir le partenariat d'affaires avec Créavenir Desjardins en aidant au démarrage de 2 nouvelles entreprises.

32.2 / Le développement endogène

À la lumière de la vision stratégique de la MRC, plusieurs stratégies ont été adoptées et des attentes signifiées auprès du CLD. Parfois, le rôle du CLD sera de participer en tant que partenaire et parfois, jouer le rôle de responsable de certaines stratégies.

Voici l'énoncé des stratégies adoptées par la MRC où le CLD devra agir comme responsable :

Priorité : Favoriser le développement économique en milieu rural et agricole :

- Aider et supporter le démarrage d'entreprises agricoles, particulièrement lorsqu'il s'agit de nouvelles productions ou d'aspirants producteurs;
- Apporter un soutien aux producteurs agricoles par la mise en place de mesures favorisant la mise en marché et la distribution de leurs produits;
- Promouvoir la production agricole comme partie intégrante de l'économie régionale et favoriser une cohabitation harmonieuse avec les activités non agricoles;
- Soutenir des projets de développement qui ont un impact structurant pour les milieux ruraux;
- Favoriser le développement de l'agrotourisme :
  1. Assurer la mise en valeur des produits du terroir;
  2. Mettre en valeur les festivals locaux et l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe;
  3. Diffuser et faire connaître le « Répertoire agrotouristique »;
- Développement et diversification de l'économie agricole;
- Plus grande multifonctionnalité de la zone agricole;
- Occupation dynamique du territoire rural.

Cible 20 : Offrir deux bourses pour la relève agricole par année.

Cible 21 : Un projet structurant pour l'agriculture sur 5 ans.

Cible 22 : Quatre projets producteur transformateur par année.

Cible 23 : Présence au conseil d'administration du Rendez-vous des papilles.

Cible 24 : Produire et diffuser le répertoire agrotouristique.

Priorité : S'assurer de pouvoir disposer d'espaces additionnels pour le développement industriel :

/ Mettre en branle une stratégie commune de développement industriel pour l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC :
   1. Entreprendre une étude de faisabilité de l'implantation d'un parc industriel régional;
   2. Arrimer le potentiel de chacune des zones industrielles locales avec la vocation d'un parc industriel régional;

/ Des espaces disponibles pour soutenir le développement industriel du territoire;

/ Mise en valeur optimale des espaces industriels locaux disponibles.

Cible 25 : Développer une nouvelle zone industrielle (5 ans).

Cible 26 : Réaliser une étude pour le parc industriel régional.

Cible 27 : Signer une entente régionale de gestion de toutes les zones industrielles (5 ans).

Priorité : Supporter la croissance des entreprises du territoire dans leurs projets d'expansion, de modernisation et d'innovation :

/ Soutenir le développement de l'innovation dans les entreprises existantes :
   1. Maintenir des contacts réguliers et soutenus avec les entreprises;
   2. Organiser toute activité susceptible d'aider les entreprises dans la planification de leur développement;
   3. Offrir des services de soutien au financement des projets de développement;
   4. Soutenir les promoteurs dans la préparation de leur relève;

/ Croissance de l'activité économique sur le territoire;

/ Pérennité et développement des entreprises existantes.

Cible 28 : Réaliser 150 projets de modernisation et d'expansion industrielle par année.

Cible 29 : Provoquer et stimuler les investissements industriels pour un montant de 150 millions de dollars par année.

Cible 30 : Rédaction et réalisation de 80 plans d'affaires par année.

Cible 31 : Visiter 300 entreprises manufacturières du territoire tous les ans.

Cible 32 a) : Participer à l'organisation d'une activité d'aide au recrutement de personnel pour les entreprises une fois l'an.

Cible 32 b) : Enregistrer un bilan net de création d'emplois manufacturiers de 200.

Cible 33 : Favoriser la mise en place d'un fonds de microcrédit pour l'aide au développement de petits projets (5 ans).

Cible 34 : Mettre en place un fonds d'amorçage pour les projets industriels et technologiques.

Priorité : Encourager et soutenir le développement de l'entrepreneuriat :

/ Profiter pleinement des fonds consentis pour le développement de l'entrepreneuriat dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat :
   1. Mise en valeur des entrepreneurs;
   2. Promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes (milieu scolaire);
   3. Soutien pour le développement d'écoles secondaires offrant un projet entrepreneurial d'envergure;
   4. Soutien à la création de coopératives jeunesse de services;
   5. Maintien et développement de services de mentorat;
   6. Soutien renforcé aux jeunes entrepreneurs;
   7. Aide financière au démarrage (Fonds local d'investissement et autres fonds);
   8. Maintenir et développer le principe du guichet unique multiservice;

/ Croissance de l'activité économique sur le territoire;

/ Développement d'entreprises initiées par des promoteurs locaux, plus particulièrement chez les jeunes.

Cible 35 : Organiser quatre activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat chez les jeunes en milieu scolaire une fois par année.

Cible 36 : Organiser un concours entrepreneurial tous les ans.

Cible 37 : Un programme de mise en valeur des entrepreneurs tous les ans.

Cible 38 : Organiser des activités d'entrepreneuriat en milieu rural et dans les centres de recherche, au moins une fois par année.

Autres implications du CLD dans le cadre de la vision stratégique de la MRC, cette fois-ci en tant que partenaire :

/ Poursuivre le plan de travail 2007-2014 du Pacte rural;

/ Mise en œuvre du plan d'action 2011-2012 Conciliation travail-famille de la MRC;

/ Assurer l'utilisation optimale du territoire tout en assurant la préservation des terres agricoles;

/ Optimiser l'espace disponible pour le développement industriel, commercial et résidentiel (densification, reconversion et réhabilitation de la trame urbaine);

/ Mise en œuvre d'un plan concret de promotion et de visibilité;

/ Valoriser les bonnes actions et les réussites sur le territoire;

/ Participer aux travaux visant à clarifier les responsabilités de la MRC et du CLD;

/ Mettre en place un comité de suivi ou une table de concertation permanente du plan stratégique de la MRC;

/ Concentrer les ressources disponibles (notamment le Pacte rural) à la mise en œuvre du plan.

32.3 / Le développement exogène

Priorité : Favoriser l'arrivée d'investissements étrangers sur le territoire maskoutain.

Cible 39 : Développer un plan marketing en 2013 pour l'exercice 2013-2017.

Cible 40 : Mise à jour annuelle des bases de données sur les terrains industriels disponibles et les bâtiments industriels disponibles.

Cible 41 : Maintenir un programme de crédit de taxes à l'accueil des nouveaux industriels.

Cible 42 : Réaliser 2 campagnes de prospection ciblées par année.

Cible 43 : Participer à 2 salons, événements, congrès spécialisés dans les secteurs priorisés et les créneaux d'excellence par année.

Cible 44 : Accueillir sur le territoire au moins un nouvel investisseur de l'extérieur par année.

Cible 45 : Favoriser un investissement étranger (filiale) par année.

32.4 / Les clusters et le rayonnement international

Priorité 1 : Favoriser l'émergence de pôles technologiques canadiens.

Cible 46 a) : Mettre en place un comité de réception de délégations.

Cible 46 b) : Soutenir une activité en partenariat avec Cintech agroalimentaire par année.

Cible 47 : Réaliser une activité avec le pôle « Technique en textile et matériaux souples » (5 ans).

Cible 48 : Faire reconnaître « les Maskoutains » comme pôle national en traçabilité alimentaire (5 ans).

Cible 49 : Faire reconnaître la Cité comme parc technologique agroalimentaire du Québec (5 ans).

Cible 50 : Affirmer via des reportages ou activités notre positionnement national et international comme technopole et leader mondial de l'agroalimentaire :
/ Maintien d'Agribionet;
/ Organisation d'InnoVet :
2013 - Lyon;
2014 – Viçosa;
2015 – Saint-Hyacinthe;

/ Cahier promotionnel (1 fois par an);
/ Benchmarking international (5 ans).

Cible 51 : Maintenir notre présence sur les conseils nationaux et internationaux :
/ IASP;
/ AURP;
/ Zone Innovation Québec;
/ WOFIN.

Cible 52 : Revoir la trousse d'accueil.

Priorité 2 : Soutenir le développement d'entreprises de la nouvelle économie.

Cible 53 : Mise en place d'un fonds d'amorçage de projets technologiques.

Cible 54 : Générer le développement de 2 entreprises technologiques par année dans l'un des secteurs priorisés.

Cible 55 : Organiser une rencontre maillage chercheurs - entreprises - financiers par année.

Cible 56 : Organiser 4 rencontres par année des acteurs de la Technopole.

Cible 57 : Mettre à jour la liste et le bottin des chercheurs tous les ans.

Cible 58 : Phase II de la Cité et agrandissement de son périmètre (5 ans).

Cible 59 : Prolongement du réseau routier dans la Cité (5 ans).

Cible 60 : Amélioration de la signalisation dans la Cité.

Cible 61 : Trouver un partenaire financier et stratégique pour la continuité des opérations de la Cité.

Cible 62 : Mettre en place et animer un réseau d'ambassadeurs de la région.

32.5 / Développement de l'économie sociale, du développement rural et du développement durable

Priorité : Favoriser le développement d'entreprises en économie sociale.

Cible 63 : Développer 2 projets d'économie sociale par année.

Cible 64 : Accorder un montant de 40 000 $ d'aide par année.

Priorité : Stimuler le développement économique en milieu rural.

Cible 65 : Supporter au moins 2 projets structurants en milieu rural par année.

Cible 66 : Développer un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) d'ici 2 ans.

Cible 67 : Émettre un profil municipal par municipalité par année.

Cible 68 : Réaliser la mise en place d'un parc industriel en zone rurale (5 ans).

Cible 69 : Aider via le Pacte rural, la concrétisation de 8 projets ruraux par année.

Cible 70 : Utiliser les fonds disponibles dans le cadre des villes monoindustrielles d'ici un an.

Cible 71 : Stimuler le développement du secteur coopératif (entrepreneuriat collectif), au moins 2 projets en 5 ans.

32.6 / Les grands chantiers 2013-2017

Priorité : Réalisation d'importants projets ayant une incidence stratégique sur notre économie locale.

Cible 72 : Réalisation d'un complexe agroalimentaire (2 ans).

Cible 73 : Réalisation d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) (3 ans).

Cible 74 : Réalisation d'un projet de valorisation du Centre des congrès régional (2 ans).

Cible 75 : Mise en place d'une filière Cleantech (3 ans).

Cible 76 : Élargir le périmètre urbain afin d'accroître le parc industriel Oliver-Chalifoux et la Cité de la biotechnologie.

Cible 77 : Projet d'animation de la filière « Meuble » sur tout le territoire (5 ans).

PARTENARIAT

33. NOUVELLE APPROCHE COLLABORATIVE

33 NOUVELLE APPROCHE COLLABORATIVE

La direction du CLD Les Maskoutains entend maintenir des relations soutenues et serrées avec ses principaux partenaires. Ceci passera par le maintien d'un dialogue régulier avec les administrations gouvernementales :

- Établissement de la liste des organismes gouvernementaux pertinents 2013;
- Rencontres récurrentes, processus continus;
- Mise à jour annuelle de la liste.

À cela s'ajoute une volonté de rapprochement avec les autres organismes à vocation économique du milieu maskoutain. Nous entendons établir des ponts de communication, de discussion et d'échange entre les divers partenaires locaux :

- Établissements de la liste des organismes à vocation économique du territoire maskoutain;
- Une à deux rencontres annuelles formelles avec un ordre du jour;
- Suivi des rencontres et mise à jour de la liste.

Nous espérons assumer une présence soutenue auprès des représentants municipaux :

- Une rencontre annuelle avec les 17 municipalités;
- 3 à 4 rencontres annuelles avec la Ville de Saint-Hyacinthe;
- Rencontres périodiques avec les directeurs généraux de la Ville, des municipalités et de la MRC.

Finalement, nous comptons organiser des rencontres avec les gens d'affaires régionaux lors de :

- L'assemblée annuelle publique;
- Les rencontres de discussion;
- L'organisation de galas et autres activités.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

34. LES NOUVEAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

35. TABLEAU DE BORD

36. SUPRAINDICATEURS DE PERFORMANCE

34 LES NOUVEAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Orientation 1 : L'entrepreneuriat

Attentes signifiées	Clientèle		Cibles	Échéance
Concentrer l'essentiel des activités de soutien technique et financier du CLD en matière de soutien à l'entrepreneuriat aux clientèles suivantes :	Entreprises en démarrage 0 – 5 ans	1-	Démarrer 5 entreprises par année via le FLI (0 – 5 ans)	Annuel
		2-	26 entreprises de 0 - 5 ans soutenues techniquement ou financièrement	Graduel sur 3 ans Annuel
		3-	Taux de survie de 75 % après 5 ans dans le cadre du FLI	Graduel sur 3 ans Annuel
		4-	Taux de survie de 90 % pour les entreprises de 5 emplois ou plus soutenues par le CLD	Graduel sur 3 ans Annuel
	Projets de relève et / ou transmissions d'entreprise	5-	Supporter la relève et / ou la transmission de 3 entreprises	Graduel sur 3 ans Annuel
		6-	Taux de survie des entreprises transférées de 75 %	2013 : 85 % 2014 : 80 % 2015 : 75 %
Affecter au financement et au soutien technique des projets d'entreprise au moins 60 % de la contribution annuelle	Entreprise en démarrage 0 – 5 ans, projets de relève et transmission d'entreprises, projets structurants et développement endogène	7-	Affecter 60 % des aides accordées au CLD en aide directe et aide technique	Annuel
Contribuer aux travaux et activités de la Table régionale d'action en entrepreneuriat afin de dynamiser la création, l'expansion et le transfert d'entreprises	Entreprises privées et économie sociale	8-	Le CLD contribue aux travaux de la Table régionale en entrepreneuriat	Annuel
Contribuer au développement des entreprises de son territoire	Entreprises privées et d'économie sociale	9-	Activités de promotion à l'international ont été concertées avec les organismes gouvernementaux et régionaux	Annuel
Contribuer avec les directeurs régionaux du MFEQ et IQ à l'établissement de mécanismes d'échange d'information et collaboration sur les projets d'entreprises	Entreprises privées et d'économie sociale	10-	Des modalités de collaboration CLD-MFEQ-IQ sont adoptées et mises en œuvre	Annuel

Adopter et mettre en œuvre ou maintenir des pratiques de gestion exemplaires particulièrement en gestion des fonds administrés et dans le cadre du FLI	Gouvernance interne	11-	Mise en place de modalités de gestion pour le FLI : - Potentiel entrepreneurial - Analyse du risque - Suivi des dossiers - Recouvrement optimal - Politique d'investissement	Annuel
		12-	Adoption du code d'éthique et signature des administrateurs et des employés de la déclaration de respect des règles d'éthique et de confidentialité	Annuel
		13-	Satisfaction à la clientèle et sondage d'opinion avec 90 % de satisfaction générale de la clientèle	Annuel
Avoir des pratiques visant l'amélioration de la performance financière et économique du FLI	Gouvernance interne	14-	Taux de placement du portefeuille à 70 %	Annuel
		15-	Rendement cumulatif du FLI supérieur à – 10 %	Annuel
		16-	Aides financières du FLI accrues aux projets de démarrage 0 – 5 ans, minimum du portefeuille 20 %	Annuel
Faire état dans la reddition de comptes des mandats octroyés par la MRC à même l'enveloppe intégrée	Gouvernance interne	17-	Faire état des autres mandats confiés au CLD en indiquant les ressources humaines et financières affectées et les retombées dans le milieu	Annuel
Participer une fois l'an avec la direction générale du MFEQ et la MRC à une rencontre d'échange pour faire un bilan annuel du CLD	Gouvernance interne	18-	Les résultats atteints en fonction de chacune des attentes qui ont été signifiées au CLD et des cibles afférentes ont dûment été présentés à la MRC et au MFEQ	Annuel
Supporter les entreprises en démarrage et les cas de relève afin de maximiser les chances de succès	Entreprises en démarrage et dossiers de relève entrepreneuriale et / ou ayant fait l'objet d'une intervention du CLD	19 a)	Maintenir au moins 30 dyades mentorales actives	Annuel
		19 b)	Recommander comme condition à l'aide financière du CLD aux entreprises de 0 – 5 ans, la délégation d'un mentor, si applicable	Annuel
		19 c)	Démarrer 6 nouvelles entreprises dans le cadre du programme Jeunes promoteurs	Annuel
		19 d)	Maintenir l'entente avec Emploi-Québec pour le démarrage de 27 nouvelles entreprises dans le cadre de la Mesure de soutien aux travailleurs autonomes	Annuel

		19 e)	Maintenir le partenariat d'affaires avec la Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs en aidant au démarrage de 3 nouvelles entreprises	Annuel
		19 f)	Maintenir le partenariat d'affaires avec Créavenir Desjardins en aidant au démarrage de 2 nouvelles entreprises	Annuel

Orientation 2 : Le développement endogène

Attentes signifiées	Clientèle		Cibles	Échéance
Favoriser le développement économique en milieu rural et agricole	Entreprises agricoles, entreprises en démarrage et projets de relève	20-	Offrir 3 bourses à la relève agricole par année	Annuel
		21-	Un projet structurant pour l'agriculture	5 ans
		22-	4 projets producteur – transformateur par année	Annuel
		23-	Participer et soutenir Le rendez-vous des papilles	Annuel
		24-	Produire et diffuser un répertoire agrotouristique	Annuel
S'assurer de pouvoir disposer d'espaces additionnels pour le développement industriel	Entreprises privées manufacturières	25-	Développer une nouvelle zone industrielle	5 ans
		26-	Réaliser une étude visant le développement d'un parc industriel régional	5 ans
		27-	Signer une entente régionale de gestion de tous les parcs et zones industriels	5 ans
		28-	Réaliser 150 projets de modernisation et d'expansion industrielles par année	Annuel
		29-	Générer pour 150 M$ d'investissements industriels par an	Annuel
		30-	Rédaction et réalisation de 80 plans d'affaires	Annuel

		31-	Visiter 300 entreprises manufacturières du territoire	Annuel
		32 a)	Organiser ou participer à une activité d'aide au recrutement de main-d'œuvre au sein des entreprises	Annuel
		32 b)	Bilan net de 200 emplois	Annuel
		33-	Mise en place et opération d'un fonds microcrédit	5 ans
		34-	Mise en place et opération d'un fonds d'amorçage pour les projets industriels et technologiques	5 ans
Encourager et soutenir le développement de l'entrepreneuriat (attentes de la MRC)	Jeunes promoteurs (18 – 35 ans), jeunes entreprises 0 – 5 ans de relève entrepreneuriale et transmission d'entreprises	35-	Organiser 4 activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire par année	Annuel
		36-	Organiser un concours de l'entrepreneuriat	Annuel
		37-	Programme de mise en valeur des entrepreneurs	Annuel
		38-	Organiser les activités sur l'entrepreneuriat en milieu rural et dans les centres de recherche	Annuel

Orientation 3 : Le développement exogène

Attentes signifiées	Clientèle		Cibles	Échéance
Favoriser l'arrivée d'investissements étrangers sur le territoire	Investisseurs privés étrangers au territoire	39-	Développer le plan marketing 2013 – 2017	2013
		40-	Mise à jour de la base de données des terrains et bâtiments disponibles	Annuel
		41-	Maintien du programme de crédit d'impôt foncier	Annuel
		42-	Réaliser 2 campagnes de prospection ciblées	Annuel
		43-	Participer à 2 salons, événements, congrès spécialisés dans les secteurs priorisés	Annuel
		44-	Accueillir un projet étranger	Annuel
		45-	Accueillir un investissement étranger par une filiale	Annuel

Orientation 4 : Les clusters et rayonnement international

Attentes signifiées	Clientèle		Cibles	Échéance
Favoriser l'émergence de pôles technologiques canadiens	Institutions et entreprises innovantes	46 a)	Mettre en place un comité de réception de délégations	2013
		46 b)	Soutenir et favoriser le partenariat avec Cintech agroalimentaire	Annuel
		47-	Réaliser une activité structurante avec le pôle technique en textile	5 ans
		48-	Mettre en place un pôle de traçabilité	5 ans
		49-	Faire reconnaître la Cité comme parc technologique du Québec	3 ans
		50-	Assurer notre positionnement via : - Agribionet - InnoVet - Cahier promotionnel - Benchmarking	Annuel
		51-	Maintenir notre présence sur les conseils nationaux et internationaux : - IASP : - AURP : - ZIQ : - WoFIN :	Annuel
		52-	Nouvelle génération de la trousse d'accueil	5 ans
Soutenir le développement d'entreprises de la nouvelle économie	Entreprises innovantes et émergentes	53-	Créer un fonds d'amorçage	5 ans
		54-	2 nouvelles entreprises technologiques	Annuel
		55-	Une rencontre chercheurs – entreprises – financiers	Annuel
		56-	4 déjeuners acteurs de la Technopole	Annuel
		57-	Bottin des chercheurs	2014
		58-	Phase II et agrandissement de la Cité	5 ans
		59-	Prolongement réseau routier dans la Cité	2 ans
		60-	Signalisation de la Cité et des parcs industriels	2 ans
		61-	Trouver des partenaires pour la Cité	2 ans
		62-	Comité d'ambassadeurs de la Technopole	Annuel

Orientation 5 : Développement de l'économie sociale, du développement rural et du développement durable

Attentes signifiées	Clientèle		Cibles	Échéance
Favoriser le développement d'entreprises d'économie sociale	Entreprises d'économie sociale	63-	2 projets d'entreprise par année	Annuel
		64-	Aide financière de 40 000 $ en support	Annuel
		65-	2 projets structurants en milieu rural	Annuel
		66-	Développer un PDZA	3 ans
		67-	Profil des municipalités	Annuel
		68-	Un parc industriel en milieu rural	5 ans
		69-	8 projets via le Pacte rural	Annuel
		70-	Utiliser tous les Fonds du programme Villes monoindustrielles	2013
		71-	2 projets de coopérative en 5 ans	5 ans

Orientation 6 : Les grands chantiers 2013 - 2017

Attentes signifiées	Clientèle		Cibles	Échéance
Réaliser d'importants projets ayant une incidence stratégique sur notre économie locale	MRC	72-	Réaliser un complexe agroalimentaire	2014
		73-	PDZA	2015
		74-	Centre des Congrès (mise à niveau)	2013
		75-	Filière Cleantech	2016
		76-	Élargissement des parcs industriels	2013-2014
		77-	Animation de la filière Meuble	5 ans

35 TABLEAU DE BORD CLD LES MASKOUTAINS

Priorités	Indications	Objectifs 2013	Objectifs 2013 - 2017	Résultats actuels	Résultats cumulés	Écart annuel	Statut
Entrepreneuriat	Démarrage FLI	5	25				
	Soutien aux projets 0 – 5 ans	26	130				
	Relève entreprise	3	15				
	Satisfaction à la clientèle	90 %	90 %				
	Service de mentorat nombre de dyades actives	30	30				
	Sensibilisation à l'entrepreneuriat	4	20				
	Concours québécois en entrepreneuriat	1	5				
	Démarrage dans le cadre du programme Jeunes promoteurs	6	30				
	Démarrage de nouvelles entreprises dans le cadre de la mesure de Soutien aux travailleurs autonomes	27	135				
	Aide au démarrage de nouvelles entreprises dans le cadre de FCJE	3	15				
	Démarrage de nouvelles entreprises dans le cadre de Créavenir Desjardins	2	10				
Développement endogène	Bourses à la relève agricole	3	15				
	Projet de production - transformation	4	20				
	Mise à jour du répertoire agrotouristique	1	5				
	Nombre de projets industriels	150	750				
	Investissements industriels	150 M$	750 M$				
	Rédaction de plans d'affaires	80	400				
	Visite d'entreprises	300	1 500				
	Formations Coopérative	0	2				

Développement exogène	Répertoire des terrains et bâtiments vacants industriels	1	5				
	Campagne de prospection	2	10				
	Nombre de projets étrangers	1	5				
	Investissements étrangers via filiale	1	5				
Clusters	Projets en partenariat avec les institutions	2	10				
	Nombre de nouvelles entreprises technologiques	2	10				
	Déjeuners, activités de la Technopole	4	20				
	Bottin des chercheurs	1	2				
Économie sociale, développement rural et développement durable	Nombre de projets en économie sociale	2	10				
	Projets structurants en milieu rural	2	10				
	Profil municipal	17	85				
	Projets du Pacte rural	8	40				

Projets structurants

Nom du projet	Description	Échéance	État d'avancement	Statut
Rendez-vous des papilles	Partenaire - nationalisation de l'activité	2014		
Nouveau parc industriel rural	Partenaire - mise en place	2017		
Réaliser l'étude pour un parc régional industriel	Partenaire - réalisation d'une étude	2014		
Foire de l'emploi	Partenaire – organisation d'événements (CLE)	2014-2015		
Microcrédit	Mettre en place un fonds	2015		
Fonds d'amorçage	Mettre en place un fonds	2014-2015		
Mise en valeur de l'entrepreneurship	Développer un programme	2013		
Plan de marketing international	Développer et mettre en œuvre	2013		
Reconnaissance de la Cité	Faire reconnaître par Québec	2013		
Réseau routier	Cité de la biotechnologie	2013		
Partenaire financier	Développement de la Cité	2013-2014		
PDZA	Rédiger et mettre en œuvre	2015		
Complexe agroalimentaire	Financement	2013		
Centre des congrès	Financement	2013		
Parc industriel	Développer	2017		

36 SUPRAINDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous proposons un schéma simple qui illustre le processus idéal d'établissement d'indicateurs de performance dans un territoire donné.

Schéma du processus d'identification d'indicateurs et de mesures du développement économique et humain d'un territoire :

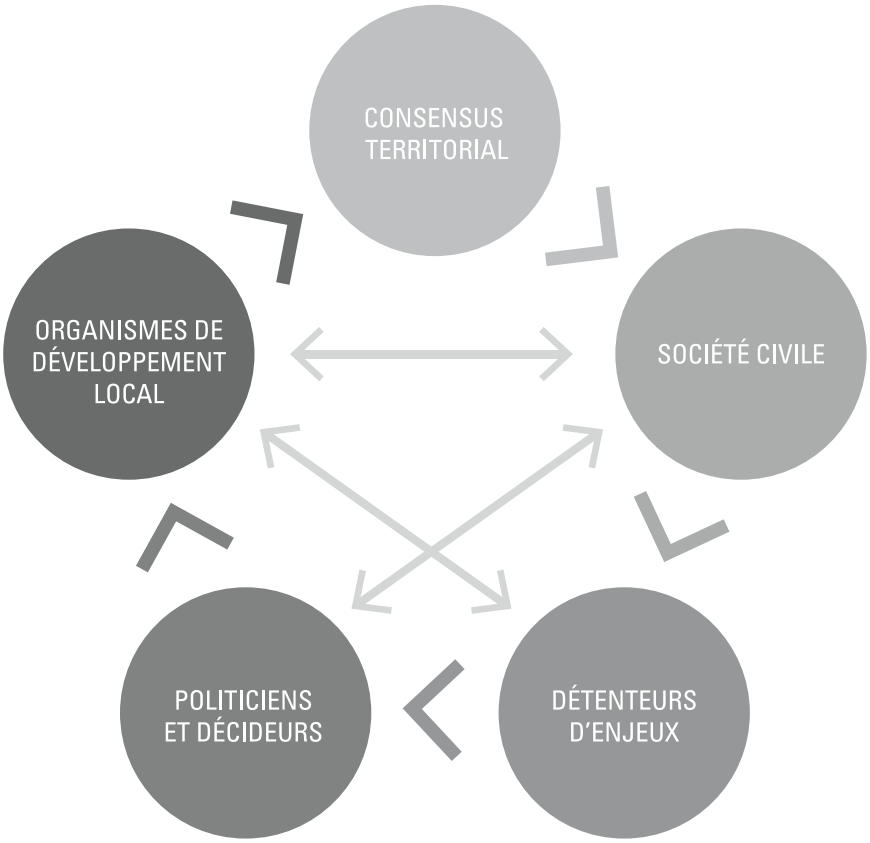

Nous croyons que le développement économique local doit reposer sur une gouvernance collaborative propre à l'hétéromorphisme institutionnel. Ainsi, les milieux qui espèrent connaître un développement harmonieux doivent tenir compte des intérêts et des objectifs de la grande majorité de leurs citoyens. Dans ce cadre, il est important, voire essentiel, que les objectifs de développement fassent l'objet d'un large consensus auprès des différents acteurs du milieu. Ce n'est qu'en fonction de ce consensus que pourront se définir les indicateurs de performance territoriaux. Chacune des flèches colorées du schéma précédent illustre un processus de consultation qui sera validé par l'ensemble des détenteurs d'enjeux, des décideurs politiques et, ultimement, par la société civile. Les flèches noires indiquent les interactions, échanges et rétroactions entre les groupes et les CLD.

Afin de permettre l'identification des indicateurs de performance qui seront insérés dans notre tableau de bord, les intervenants territoriaux ont été, préliminairement, appelés à faire consensus sur la réalité socioéconomique de leur territoire et sur leurs attentes en matière de développement. (États généraux de la MRC et de la Chambre de commerce).

Il faut travailler sur les perceptions parfois dissonantes des acteurs sur le milieu et, dans un premier temps, faire consensus, si possible, sur la réalité.

Nous espérons obtenir un large consensus sur notre plan stratégique, nous avons identifié les principaux indicateurs de performance économique et les mesures d'indices de développement humain.

La revue de littérature de même que les nombreuses études consultées autour de notre plan stratégique nous ont appris que le capital social joue et jouera un rôle de plus en plus présent dans le processus de développement économique et social d'un territoire. Le climat de collaboration sert de catalyseur à l'action des CLD.

Schéma d'organisation d'une vision stratégique

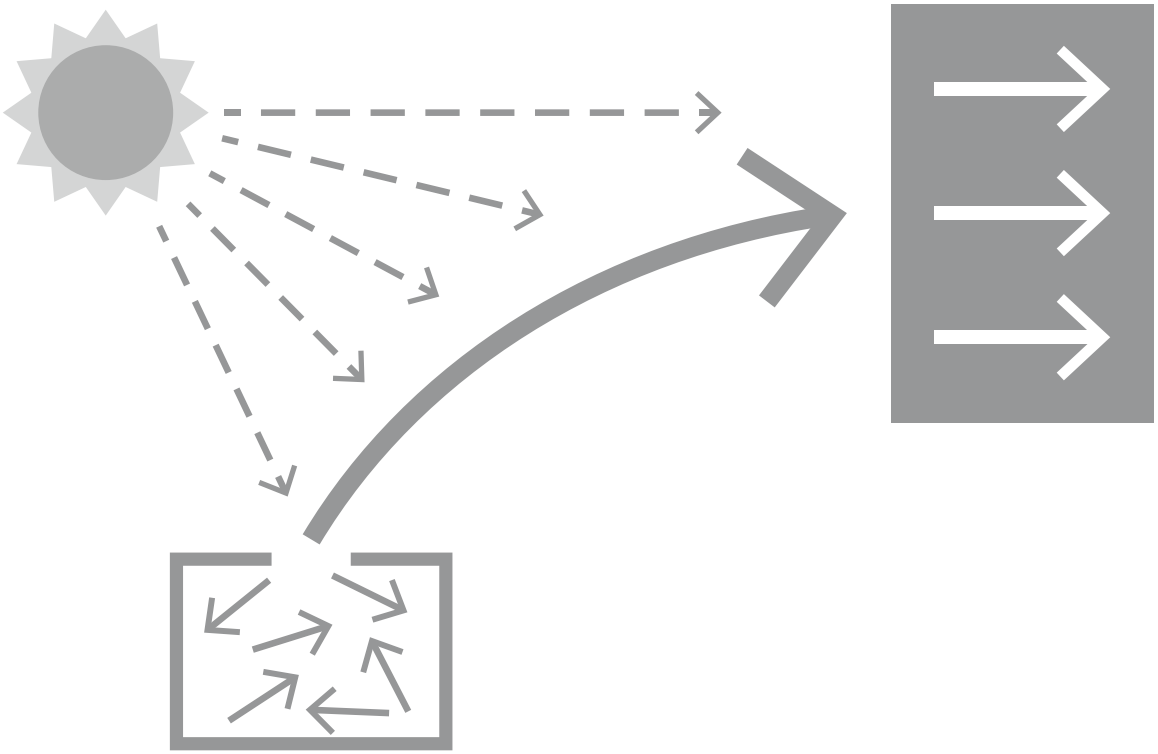

Le précédent schéma illustre bien l'importance pour les CLD et les détenteurs d'enjeux, d'obtenir un large consensus sur notre stratégie de développement économique. L'illustration de la boîte à clous est fort éloquente. En fait, la boîte à clous représente l'ensemble des intérêts, visions, objectifs et attentes des citoyens d'un milieu donné. Ces clous visent dans différentes directions, parfois même opposées. Le consensus territorial

permet d'identifier des stratégies communes, des moyens communs et des indicateurs de performance qui, à défaut de plaire à tous, à tout le moins permettront de les prioriser.

Actuellement, de nombreuses études sont en cours dans ce tout nouveau domaine et nous croyons que le concept de performance sociale doit être au centre des préoccupations du CLD est que ce dernier devra intégrer rapidement les indicateurs de progrès social et de qualité de vie à son tableau de bord, et ce, malgré le fait que nous constations une certaine faiblesse au niveau de la capacité de colliger efficacement les données et que les moyens de mesure restent modestes.

L'avenir du CLD ne fait pas de doute pour les parties prenantes de ce plan stratégique; cependant, ses administrateurs seront de plus en plus au centre des débats locaux stratégiques. Plus que jamais, sa performance relative devra s'appuyer sur le consensus territorial qu'il sera en mesure d'obtenir.

Par notre plan stratégique, nous tentons de proposer un modèle de mesure de l'impact des organismes de développement économique dans le développement de notre localité. La principale problématique consiste dans le fait qu'en période de ralentissement économique, nous observons une inadéquation entre les résultats réels et les objectifs poursuivis. Ainsi, la perception citoyenne risque d'être faussée et le niveau d'insatisfaction chez les détenteurs d'enjeux d'être à la hausse. À la suite de nos constats, il nous apparaît important de développer une démarche pour créer une adéquation entre les perceptions des divers groupes, leurs attentes réciproques et les résultats ou mesures réalisés.

Ce constat nous renvoie à la nécessité pour le CLD d'utiliser les outils de gestion tels que le plan stratégique, le tableau de bord et les indicateurs de performance en les adaptant à l'approche du développement économique territorial. Cette adaptation doit tenir compte des ressorts socioculturels que les études sur le développement économique local mettent de plus en plus en évidence, notamment, le capital social et la participation citoyenne.

Aussi, suggère-t-on d'utiliser la participation citoyenne ainsi que celle des principaux acteurs économiques et des détenteurs d'enjeux dans le processus d'identification des indicateurs socioéconomiques. Ainsi, par l'entremise de consultations publiques, notre territoire se dotera d'un plan stratégique défini collectivement qui intégrera l'ensemble des perceptions des acteurs du territoire. Cette initiative permettra, entre autres, d'assurer un meilleur consensus et de faire en sorte qu'une large part de la population s'accaparera le plan stratégique.

Une fois adopté, le CLD soutirera du plan stratégique les éléments clés qui feront l'objet de mesure. Ces indicateurs de performance seront intégrés au tableau de bord territorial qui devra jouir d'une large diffusion sur une base locale.

Le choix des indicateurs de performance sera important et les détenteurs d'enjeux de même que le CLD, devront introduire des mesures du progrès social territorial.

Nous proposons donc comme premier pas vers l'établissement d'unités de mesure du progrès social :

- Réaliser un sondage externe par une firme spécialisée du niveau de bonheur relatif des citoyens maskoutains;
- Établir annuellement le taux de chômage régional relatif;
- Établir le niveau de revenu moyen des citoyens et des salaires en usine;
- Compiler les données socioéconomiques telles que :
  - Taux de criminalité;
  - Nombre de prestataires d'aide sociale;
  - Taux de migration;
  - Taux de scolarité et de décrochage;
  - Investissements sociaux de la région;
  - Investissements des infrastructures routières;
  - Confiance des investisseurs;
  - Quotient de qualité de vie.

Tableau de bord
Progrès sociaux maskoutains

Sondage du bonheur relatif	Sondage annuel	Mai – juin 2013
Taux de chômage	Annuel	31 décembre 2013 30 juin 2013
Revenu moyen	Annuel	31 décembre 2013
Salaire moyen en usine	Sondage annuel en entreprises	Juillet 2013
Données socioéconomiques :		
Taux de criminalité	Sûreté du Québec	Décembre 2013
Prestataires de l'aide sociale	Emploi-Québec	
Taux de migration	Forum 2020	
Décrochage scolaire	Commission scolaire	
Investissement social	Cumulatif des informations	
Investissements des infrastructures routières	Cumulatif des informations	
Confiance des investisseurs	Sondage annuel	
Qualité de vie	Sondage annuel	
Confiance des consommateurs	Sondage annuel	

1000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W1
CLD-LESMASKOUTAINS.QC.CA Tél. : 450 773-4232 Télec. : 450 773-6767